ANALYSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Établissements et services accueillant des personnes handicapées

Services accueillant des personnes âgées et handicapées



Sommaire

Synthèse	4
L'offre de service	4
Les ressources humaines	4
Les moyens financiers	5
1. Méthode d'analyse	
1.1 - Recueil des données	
1.1.1 - La source	
1.1.2 - Les données	
1.1.3 - Corrections apportées aux données de base	
1.2 - Présentation des résultats	
1.3 - Méthodes statistiques	
1.3.1 - Méthode d'analyse des facteurs de variabilité	
1.3.1 - Lecture d'une boîte à moustaches	
1.4 - Limites de l'étude	
1.4.1 - Représentativité de l'échantillon	
1.4.2 - Transmission dématérialisée des CA 2013 réalisée par les ARS uniquement	
1.4.3 - Nouveaux éléments disponibles pour les établissements et services cofinancés	
1.5 - Présentation générale de l'échantillon	
1.5.1 - Structure du panel par public et type de structure	
1.5.2 - Structure du panel par modalité d'accueil	
1.5.3 - Structure du panel par taille	14
1.5.4 - Structure du panel par vecteur tarifaire	14
1.5.5 - Structure du panel par statut majoritaire du personnel	15
2. L'offre de service	17
2.1 - Les capacités d'accueil	17
2.2 - L'activité	18
2.2.1 - Activité réalisée	18
2.2.2 - Taux d'occupation	20
2.2.3- Taux de réalisation de l'activité	23
2.2.4 - Les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton	25
3. Ressources humaines mises en œuvre	27
3.1 - Structure du personnel	27
3.1.1 - Structure du personnel	27
3.1.2 - Taux d'encadrement	30
3.1.3 – Poids du « Personnel extérieur à l'établissement »	33
3.2 - Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	36
3.3 - Évaluation de l'effet « Glissement, Vieillissement, Technicité »	42
4. Moyens financiers mis en œuvre	
4.1 - Structure des recettes par groupe sur la section d'exploitation	
The chactare and recetted par groupe our la decitor a exploitation	

4.2 - Structure des dépenses par groupe sur la section d'exploitation	48
4.3 - Les crédits non reconductibles (CNR)	51
4.4 - Frais de siège	
4.5 - Transports	
4.5.1 - Coût des transports d'usagers par place installée	
4.5.2 - Part des transports d'usagers sur la dépense totale	
4.6 - Prestations extérieures	
4.7 - Amortissements et capacité d'autofinancement	
4.7.1 - Taux de Capacité d'autofinancement (CAF) ou d'insuffisance d'autofinancement (IAF)	
4.7.2 - Taux de marge brute	
4.7.3 - Taux d'amortissement	
4.7.4 - Poids des amortissements sur la CAF	72
4.8 - Reprises de résultats et appréciation des résultats administratifs 2013 non retraités	
4.8.1 - Reprises des résultats administratifs	
4.8.2 - Appréciation des résultats comptables 2013 non retraités	
4.9 - Coûts nets par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	
4.9.1. Coûts nets par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	
ANNEXE 1 - Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provision et catégorie	
CATÉGORIE : 183 - IME	82
CATÉGORIE : 186 - ITEP	
CATÉGORIE : 188 - Étab.Enf.ado.Poly	
CATÉGORIE: 209 - SPASAD	
CATÉGORIE : 255 - MAS	
CATÉGORIE : 354 - SSIAD CATÉGORIE: 437 - FAM	
	_
ANNEXE 2 – Fiche de synthèse par catégorie	
CATÉGORIE : 183 - IME	
CATÉGORIE : 186 - ITEP	
CATÉGORIE : 192 - IEM	
CATÉCORIE : 355 MAS	
CATÉGORIE : 255 - MAS CATÉGORIE : 437 - FAM	
ANNEXE 3 – Indicateurs et formules de calcul	94
ANNEXE 4 – Glossaire	

Synthèse

Vingt indicateurs issus des comptes administratifs 2013 sont présentés et s'articulent autour de trois axes d'analyse : l'offre de service, les ressources humaines et les moyens financiers mis en œuvre. Il s'agit de la première année d'exploitation des données issues de l'application ImportCA.

4 021 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) sont pris en compte, soit environ 40 % des ESMS accueillant des personnes en situation de handicap (y compris les ESAT), 86 % pour les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et 14 % des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD). Chaque type d'ESMS est donc bien représenté en comparaison de la population de référence, ce qui tend à renforcer la portée des constats et comparaisons qui sont présentés.

En amont des analyses, plusieurs contrôles de cohérence ont été réalisés, qui ont pu amener des corrections des bases le cas échéant. Enfin, le mode d'accueil (hébergement, versus accueil de jour) conditionnant fortement le profil des comptes administratifs, les analyses distinguent les établissements des services.

L'offre de service

Le taux d'occupation des places installées est en moyenne plus élevé dans les établissements accueillant des enfants que dans ceux accueillant des adultes en situation de handicap (86,9 %, versus 82,7 %). C'est dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés que ce taux est le plus élevé (95,8 %).

Si globalement le taux d'occupation ne dépend pas de la taille des établissements, à l'inverse, il varie en fonction du vecteur tarifaire : les taux d'occupation sont plus élevés dans les établissements à prix de journée.

Le taux de réalisation médian de l'activité est proche de 100 % et présente une forte homogénéité, quel que soit le public accueilli. À noter cependant que dans les ESMS pour adultes en situation de handicap, ces taux sont plus élevés dans les structures tarifées en prix de journée.

Les ressources humaines

Le taux d'encadrement médian est deux fois plus élevé dans les établissements que dans les services (respectivement 53 et 24,4 ETP pour 100 places). Cette variabilité s'explique par des modalités de prise en charge et des catégories de personnels très différents entre les deux types de structures. Ainsi, le taux d'encadrement médian en personnel socio-éducatif est deux fois et demie plus élevé en établissement (27 %, versus 11 %). A contrario, les ratios d'encadrement médian paramédical et médical sont comparables.

Le coût médian salarial d'un ETP (hors CNR) correspond au rapport entre le total des dépenses de personnel inscrites au groupe II (salaires et cotisations sociales et fiscales) et le nombre total d'ETP déclaré. Il est estimé à 46 425 € dans le secteur de l'enfance et varie de 58 528 € pour les CMPP à 35 036 € pour les CAFS. Ces écarts s'expliquent notamment par la structure du personnel : plus la part en personnel médical (coût médian d'un ETP = 78 345 €) et paramédical (coût médian d'un ETP = 32 621 €) est importante et plus le coût salarial par ETP est élevé. A contrario, lorsque la structure dispose d'une part en personnel socio-éducatif (coût

médian d'un ETP = 26 950 €) et en services généraux (coût médian d'un ETP = 20 844 €) plus importante, le coût salarial par ETP diminue.

Le coût médian salarial d'un ETP (hors CNR) est estimé à 45 208 € dans le secteur des adultes handicapés, et varie de 56 583 € pour les CPO à 43 261 € pour les FAM et 43 011 € pour les MAS. A contrario, il n'y a pas d'effet de spécialisation du personnel sur le coût salarial.

Enfin, le statut majoritaire du personnel impacte directement les coûts de personnel.

Les moyens financiers

Les principales analyses dégagées sur la situation budgétaire des structures étudiées sont les suivantes :

- une **structure des recettes** qui apparaît globalement stable depuis plusieurs années (96 % sur les CA 2013, versus 96,3 % sur les CA 2012) et un écart significatif avec le budget exécutoire (BE) 3 % des charges brutes, qui traduit la sous-évaluation des recettes annexes lors de la fixation du BE.
- une **structure des dépenses** qui reste stable et consacre logiquement une part majoritaire (autour de 70 %) de charges en personnel. Les charges d'exploitation, et dans une moindre mesure, les charges de structure naturellement plus élevées dans les établissements viennent atténuer la part des charges de personnel, en comparaison à celle des services.
- des reprises d'excédents supérieures aux reprises de déficit qui sont beaucoup plus marquées dans les structures relevant d'un financement à prix de journée (MAS, CRP...) et dans les établissements pour enfants en situation de handicap (en moyenne 21 244 € par ESMS).

La situation financière des structures observées est plutôt mitigée :

- les marges dégagées pour faire face aux frais financiers et aux amortissements sont insuffisantes. S'il est communément admis que le taux de marge brut doit se situer entre 7 % et 8 %, dans le panel, sa valeur médiane est inférieure à 5 %. Ce résultat varie selon le public accueilli (sa valeur est proche de 7 % dans le secteur de l'enfance, et inférieure à 4 % dans le secteur des adultes). À noter que 38 % des ESMS du panel ne sont pas en capacité de financer à la fois les amortissements et les intérêts de leurs emprunts.
- seuls 15,5 % des ESMS observés ont un taux de CAF satisfaisant, soit supérieur à 5 %. Le taux de CAF médian est égal à 2,1 % et varie selon le type de structure : c'est dans les établissements que le taux de CAF médian est le plus élevé (3,4 % dans les établissements, versus 1,5 % dans les services). À noter que 15 % des ESMS sont en insuffisance d'autofinancement.

Le coût médian net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) dans le champ de l'enfance est égal à 29 332 €, et varie de 68 989 € dans les établissements pour enfants polyhandicapés à 16 501 € dans les SESSAD.

Le coût médian net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) dans le champ des adultes est égal à 15 016 €, et varie de 70 059 € dans les MAS à 11 061 € dans les SAMSAH. Le coût médian net par place (hors CNR, recettes en atténuation et provisions) dans les SSIAD et SPASAD est égal à 12 367 €.

1. Méthode d'analyse

Cette partie présente la méthodologie utilisée pour l'étude ; ses résultats sont présentés en partie 2.

1.1 - Recueil des données

1.1.1 - La source

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie met à disposition des établissements et services médico-sociaux (ESMS) l'application « ImportCA », pour la transmission dématérialisée des comptes administratifs (CA).

L'application a été ouverte en mars 2015 pour la transmission des CA 2013.

En plus de la fonctionnalité de dématérialisation de la transmission des CA, elle permet aux ARS de suivre l'utilisation des financements alloués, et d'analyser les écarts entre la prévision (budget exécutoire - BE) et la réalisation (CA) des dépenses, recettes et de l'activité de l'ESMS. Elle leur fournit des ratios comparatifs sur les niveaux de coûts, d'activité et d'encadrement.

1.1.2 - Les données

Les données analysées dans le présent document sont issues des CA 2013 des établissements et services médico-sociaux, y compris les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) financés par des crédits d'État, des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) transmis aux ARS le 30 avril 2014 (N+1 par rapport à l'exercice) et importés au sein de l'application ImportCA.

Il s'agit de données budgétaires complétées d'éléments de suivi d'activité.

À noter, les analyses conduites dans ce rapport portent sur les seuls ESMS dont le CA a été correctement importé.

De plus, un « nettoyage » de base a été réalisé, celui-ci est détaillé dans les paragraphes suivants.

1.1.3 - Corrections apportées aux données de base

Complétude de l'échantillon

La complétude des données est décisive pour réaliser l'analyse la plus complète possible.

C'est pourquoi un contrôle de la qualité de la base a été organisé a posteriori ; celui-ci a permis de corriger les données manquantes ou « aberrantes », à l'aide notamment d'une extraction des bases FINESS et HAPI au 1^{er} janvier 2014.

Variables à corriger	Type d'anomalie	Base de substitution
Catégorie d'ESMS	Manquante, mal écrite ou différente de FINESS	FINESS
Nombre de places total installées - CA	Manquant ou différent de FINESS Recalculée	FINESS ou HAPI Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, Centres Ressources, UEROS) Alors NULL
Statut majoritaire du personnel	Manquante, mal écrite	Si information présente l'année N-1
Total des dépenses prévisionnelles - BE	Recalculée	Si Total dépenses prévisionnelles < 0 Alors exclusion
Total des dépenses réalisées - CA	Recalculée	Si Total dépenses réalisées < 0 Alors exclusion
Autres produits relatifs à l'exploitation - BE	Recalculée	Si Autres produits relatifs à l'exploitation < 0 Alors Produits relatifs à l'exploitation = 0
Autres produits relatifs à l'exploitation - CA	Recalculée	Si Autres produits relatifs à l'exploitation < 0 Alors Produits relatifs à l'exploitation = 0
CNR - Groupe 1	Recalculée	Si CNR - Groupe 1 > charges d'exploitation courante Alors CNR - Groupe 1 = 0
CNR - Groupe 2	Recalculée	Si CNR - Groupe 2 > charges de personnel Alors CNR - Groupe 2 = 0
CNR - Groupe 3	Recalculée	Si CNR - Groupe 3 > charges d'exploitation courante Alors CNR - Groupe 3 = 0
Total recettes atténuatives - BE	Recalculée	Sİ variable import CA <> Autres produits relatifs à l'exploitation + Produits financiers et non encaissables au BE
Total recettes atténuatives - CA	Recalculée	Si variable import CA <> Autres produits relatifs à l'exploitation + Produits financiers et non encaissables au CA
Mise à jour de l'activité au BE	Recalculée	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, Centres. Ressources, UEROS) Alors Activité = Séances
Mise à jour de l'activité au CA	Recalculée	Si catégorie = (CMPP, CAMSP, BAPU, Centres. Ressources, UEROS) Alors Activité = Séances

Correction des données « extrêmes »

Il est nécessaires de détecter les valeurs « très extrêmes » avant l'analyse des résultats, car elles accroissent la variance¹ et détériorent donc la précision des estimations.

La question des données « très extrêmes » se pose après détection et correction des valeurs « aberrantes ». Celles-ci peuvent s'expliquer :

• par des erreurs de mesure (confusion des unités utilisées) : il s'agit en général d'aberrations constatées dans les valeurs saisies ;

¹ La notion de variance sert à quantifier la dispersion d'un échantillon autour de sa moyenne. La variance est la moyenne arithmétique des carrés des écarts des valeurs de la variable par rapport à leur moyenne arithmétique.

Analyse des Comptes Administratifs 2013

• par des atypies « conjoncturelles » : les saisies réalisées par les ESMS reflètent une réalité de l'année liée à des événements conjoncturels.

Dans un premier temps, l'échantillon a été analysé avec les observations « extrêmes », puis dans un second temps sans. Il a ensuite été décidé que les observations extrêmes devaient être éliminées pour chaque indicateur, car elles avaient trop d'influence dans le cadre de notre analyse.

Les ESMS atypiques ont été repérés à l'aide d'une méthode graphique, le *Box plot* de Tukey ou boîte à moustaches². Elle a l'avantage d'être simple et facilement compréhensible. Cette méthode est basée sur l'écart interquartile (différence entre le troisième quartile³ Q3 et le premier quartile Q1) et distingue deux catégories de valeurs extrêmes déterminées par deux types de bornes⁴ (bornes inférieures et bornes supérieures).

1.2 - Présentation des résultats

Le présent rapport s'articule autour de trois axes d'analyse :

- l'offre de service ;
- les ressources humaines mises en œuvre ;
- les moyens financiers mis en œuvre.

Pour chaque indicateur sont proposées :

- une analyse descriptive nationale avec la moyenne⁵, la médiane⁶, les quartiles, le minimum et le maximum, le coefficient de variation après correction des données « très extrêmes » ;
- une représentation, pour certains indicateurs corrigés des valeurs « très extrêmes », de la variabilité à l'aide de « boîtes à moustaches » par catégorie ;
- une analyse de la variabilité des résultats en fonction de quelques facteurs associés ;
- une étude des corrélations entre deux variables : si la mesure de l'indicateur provient d'une population gaussienne nous utiliserons pour quantifier une association entre deux variables le coefficient de corrélation de Pearson, sinon nous utiliserons le coefficient de corrélation de Spearman.

² Box Plot Tuckey ou boîte à moustache : il s'agit d'un graphique où sont représentés la médiane (trait horizontal), les 25^e (Q1) et 75^e percentiles (Q3), ainsi que les bornes à l'extérieur desquelles les données sont considérées comme des outliers. Q1 et Q3 sont matérialisés par la partie basse et haute de la boîte complétée par des « moustaches ». Les valeurs *outliers* (valeurs extrêmes) sont figurées par des cercles.

³ Les quartiles sont trois valeurs qui séparent la distribution en quatre parties comprenant le même nombre d'observations. Les quartiles se calculent de la même façon que la médiane. Le premier quartile sépare les 25 % inférieurs des données, le deuxième quartile est la médiane de la série et le troisième quartile sépare les 25 % supérieurs des données. La différence entre le troisième quartile et le premier quartile s'appelle écart interquartile. C'est une estimation de la dispersion : plus cet écart est faible, moins les observations sont dispersées.

⁴ Sont considérées comme « très sitré par » (source » (l'art) et l'active de la dispersion : plus cet écart est faible, moins les observations con dispersées.

⁴ Sont considérées comme « très extrêmes » (severe outliers) et à exclure, les valeurs extérieures à l'intervalle :

Borne inférieure = Q1 - [3 * (Q3 - Q1)]; Borne supérieure = Q3 + [3 * (Q3 - Q1)].

Sont considérées comme « extrêmes » (outliers), pour une représentation en boîte à moustache par catégorie d'ESMS, les valeurs extérieures à l'intervalle :

Borne inférieure = Q1 - [1,5 * (Q3 - Q1)] ; Borne supérieure = Q3 + [1,5 * (Q3 - Q1)].

Il s'agit d'un taux moyen et non d'une moyenne de taux : soit le rapport de deux caractères V (numérateur) = n * X et n (dénominateur) avec X les modalités et n leur poids, le taux moyen est égal [V Total / N Total] et il correspond à la moyenne pondérée [Σ ni * Xi / Σ ni]. La moyenne des taux est égale à Σ Xi / N

des taux est égale à Σ Xi / N. ⁶ Représente la valeur centrale qui sépare en deux parties égales notre échantillon.

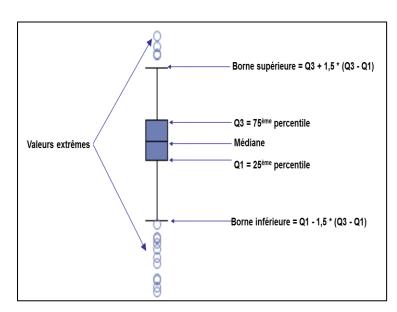


1.3.1 - Méthode d'analyse des facteurs de variabilité

La variabilité des résultats des indicateurs a été analysée au regard de sept variables qualitatives composées de différentes modalités (classes) jugées pertinentes pour éclairer les différences observées :

- les catégories d'établissement et service ;
- le public pris en charge (Enfants Handicapés, Adultes Handicapés (AH) et AH et Personnes Âgées (Mixte)) ;
- le type de structures (Établissement, Service, Établissement Expérimental et Centre);
- les modalités d'accueil (Externat, Semi-Internat, Internat et Autres);
- la taille en nombre de places installées (moins de 20 places, [20 places 50 places, [50 places 100 places [et plus de 100 places) ;
- le statut majoritaire du personnel ;
- le mode de tarification (Dotation globale, Dotation globale soins, Forfait global soins et Prix journée).

1.3.1 - Lecture d'une boîte à moustaches



Ce graphique permet d'expliquer simplement la variabilité (dispersion) d'une variable.

Il s'agit d'un graphique où sont représentés la médiane (trait horizontal à l'intérieur de la boîte), les 25^e (Q1) et 75^e percentiles (Q3), ainsi que les bornes (« moustaches ») à l'extérieur desquelles les données sont considérées comme des valeurs extrêmes.

Le rectangle formé par le 75^e percentile (Q3) et le 25^e percentile (Q1) donne une estimation de la dispersion : plus il est petit, moins les observations sont dispersées.

1.4 - Limites de l'étude

Les indicateurs sélectionnés dans notre étude statistique doivent servir à objectiver la situation des établissements et services médico-sociaux, tant en termes budgétaires et financiers qu'en termes de ressources humaines, d'activité et d'évolution de l'offre.

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Cependant, une étude statistique quantitative et descriptive, aussi parfaite soit-elle, n'est pas objective et c'est seulement à travers l'analyse qu'il est possible de donner du sens aux résultats. Un pourcentage ou un montant ne veulent rien dire seuls, c'est en les comparant, en les retraduisant à travers le prisme de la réalité du médico-social qu'ils deviennent significatifs.

Dans ce rapport il a été retenu pour étudier la variabilité des résultats des indicateurs présentés sept facteurs. Il ne sera pas possible de se prononcer sur d'autres facteurs non pris en compte dans l'analyse.

1.4.1 - Représentativité de l'échantillon

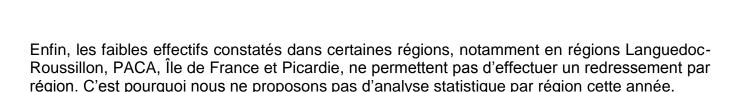
Un échantillon est dit représentatif lorsqu'il est le modèle réduit de la population totale ou population mère, reproduisant le plus fidèlement possible sa structure (cas d'un échantillon obtenu par sondage aléatoire).

Dans le cadre de cette étude , l'échantillon est constitué de manière non aléatoire : ainsi, les analyses réalisées dans ce rapport ne sont donc pas une photographie de la réalité, c'est-à-dire de la population totale.

Le panel analysé de 4 021 ESMS correspond à plus du tiers de l'offre nationale du champ étudié.

RÉGION	Nombre d'ESMS - FINESS	Nombre de structures autorisées et financées CA	Taux d'exhaustivité en nombre d'ESMS	Nombre de places total installées FINESS	Nombre de places total installées CA	Taux d'exhaustivité en nombre de places
CORSE	44	35	80 %	1 627	1 246	77 %
OCÉAN INDIEN	90	64	71 %	4 476	3 057	68 %
NORD-PAS DE CALAIS	570	397	70 %	33 657	25 166	75 %
BRETAGNE	577	395	68 %	24 138	17 597	73 %
BASSE-NORMANDIE	288	193	67 %	12 385	10 569	85 %
POITOU-CHARENTES	314	210	67 %	13 693	10 381	76 %
MIDI-PYRÉNÉES	597	396	66 %	24 235	18 075	75 %
CHAMPAGNE-ARDENNE	256	152	59 %	10 604	6 402	60 %
AQUITAINE	513	300	58 %	25 275	13 302	53 %
GUYANE	23	13	57 %	1 062	571	54 %
ALSACE	254	141	56 %	12 300	8 575	70 %
MARTINIQUE	60	33	55 %	2 255	1 428	63 %
HAUTE-NORMANDIE	313	168	54 %	13 763	9 352	68 %
GUADELOUPE	72	35	49 %	2 744	1 550	56 %
BOURGOGNE	328	149	45 %	12 382	7 162	58 %
LIMOUSIN	191	83	43 %	7 710	4 856	63 %
CENTRE	455	194	43 %	19 629	8 873	45 %
AUVERGNE	266	107	40 %	11 269	4 770	42 %
LORRAINE	415	150	36 %	18 470	8 429	46 %
FRANCHE-COMTÉ	240	79	33 %	9 791	3 072	31 %
RHÔNE-ALPES	1 040	253	24 %	42 879	9 735	23 %
PAYS DE LA LOIRE	591	139	24 %	26 638	5 535	21 %
LANGUEDOC-ROUSSILLON	438	81	18 %	19 185	3 854	20 %
P.A.C.A.	728	134	18 %	30 191	6 512	22 %
ÎLE DE FRANCE	1 261	107	8 %	66 945	5 105	8 %
PICARDIE	334	13	4 %	14 699	543	4 %
TOTAL CA 2013	10 258	4 021	39 %	462 002	195 717	42 %

Ce rapport n'a pas vocation à produire, à partir de l'échantillon, des résultats « extrapolables » à la population totale, mais à restituer un résultat national proche des seuls ESMS faisant partie du panel analysé. C'est pourquoi il n'a pas été effectué de redressement du panel étudié par rapport à l'activité ou à l'offre réelle des ESMS.



1.4.2 - Transmission dématérialisée des CA 2013 réalisée par les ARS uniquement

L'arrêté du 5 septembre 2013 relatif à la transmission des propositions budgétaires et des CA des établissements et services médico-sociaux rend obligatoire le dépôt des CA par les ESMS dans l'application ImportCA.

Pour cette campagne (CA 2013), l'arrêté n'était pas encore entré en application : ce sont donc les ARS qui ont chargé les CA proposés et transmis par les établissements et services médicosociaux. Les données analysées sont donc celles issues des comptes administratifs tels qu'ils ont été transmis par les ESMS avant tout retraitement des services des ARS. Les retraitements postérieurs éventuellement effectués sont susceptibles d'avoir modifié les données analysées (rejet de dépenses injustifiées ou excessives au sens de l'article R.314-52 du Code de l'action sociale et des familles, modification de l'imputation comptable de certaines dépenses).

Certaines données analysées ici peuvent donc différer d'autres études ou enquêtes publiées par le niveau national qui se baseraient sur des données validées par les autorités de tarification.

1.4.3 - Nouveaux éléments disponibles pour les établissements et services cofinancés

Certains établissements et services médico-sociaux sont cofinancés par le Conseil départemental (tarif journalier aide sociale départementale) et par l'assurance maladie (forfait soins).

Dans le cadre de la campagne 2013, il était demandé l'import de l'ensemble du budget, sans distinction de l'origine de la recette. Néanmoins, compte tenu de la nouveauté de l'application et des modalités d'import, la variabilité de certains indicateurs des établissements cofinancés peut s'expliquer pour en partie par la transmission d'un budget incomplet.

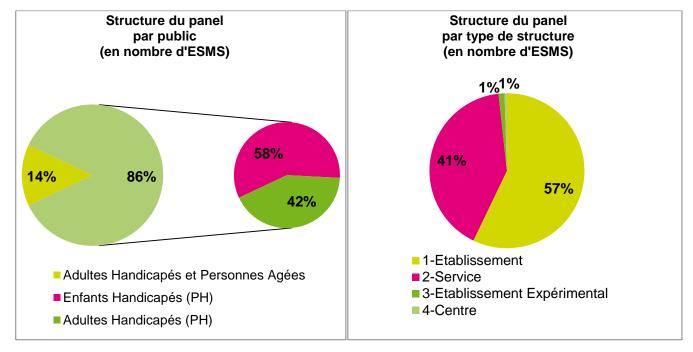
1.5 - Présentation générale de l'échantillon

Les éléments de synthèse portent ainsi sur les comptes administratifs de 4 021 établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour 2013 (dont 2 866 relevant de l'objectif global de dépenses personnes handicapées (PH), 562 relevant de l'objectif global de dépenses personnes âgées (SSIAD et SPASAD), et 593 ESAT dont le financement relève du programme 157 « Handicap et Dépendance » ;

Compte tenu du changement d'application réalisé entre les campagnes 2012 et 2013 (ImportCA a remplacé REBECCA) l'échantillon analysé est légèrement moins important qu'en 2012 (39 % des ESMS PH en 2013, contre 44 % en 2012).

Néanmoins, les CA 2014 déposés au sein de l'application ImportCA l'ont été par les établissements, le nombre de CA déposés est donc plus important. Le prochain rapport s'appuiera sur des données plus exhaustives.

1.5.1 - Structure du panel par public et type de structure



L'échantillon est composé de 562 services répondant aux besoins d'une population mixte, personnes handicapées et personnes âgées (SSIAD ou SPASAD 14 %) et de 3 459 établissements et services médicosociaux (ESMS) accueillant des personnes handicapées (dont 1 999 structures prenant en charge des enfants handicapés et 1 460 ESMS des adultes handicapés).

À titre de comparaison, la population de référence comptabilise 2 155 SSIAD et SPASAD (21 %) et 8 103 ESMS (79 %) accueillant des personnes handicapées (dont 4 424 structures prenant en charge des enfants handicapés - soit 52 % et 3 679 ESMS des adultes handicapés soit 48 %).

Sur le champ de l'enfance, le nombre d'établissements et de services du panel représente quasiment la même part que celui constaté au sein de la population de référence⁸ (respectivement 25 % et 24 %, versus population de référence respectivement 22 % et 21 %). Sur le secteur des adultes handicapés, le nombre d'établissements composant le panel est dix fois plus important que celui des services (respectivement 32 % et 3 % au sein du panel étudié pour 31 % et 3 % au sein de la population de référence).

I 12 I

Extraction FINESS au 1^{er} janvier 2014
 Extraction FINESS au 1^{er} janvier 2014

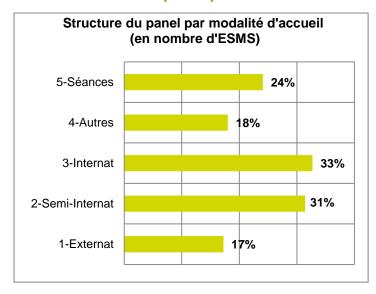
Structure du	panel par	catégorie	d'établissement	et de service
--------------	-----------	-----------	-----------------	---------------

Public & Type de structure	CATEGORIE	Nombre de structures secteur MS - FINESS	Nombre de structures - CA	% sur le total des structures - CA	Taux d'exhaustivité en nombre de structures ESMS	Nombre de places total installées secteur MS - FINESS	Nombre de places total installées - CA	Taux d'exhaustivité en nombre de places installées
Etablisseme	nt							
	183 - IME	1 239	583	14%	47%	68 669	37 174	54%
	186 - ITEP	429	208	5%	48%	15 026	8 455	56%
	188 - Étab. Enf.ado.Poly.	203	81	2%	40%	5 703	2 254	40%
	192 - IEM	139	63	2%	45%	7 211	3 672	51%
Enfants	194 - Inst. Déf. Visuels	33	8	0%	24%	1 834	475	26%
Handicapés	195 - Inst. Déf. Auditifs	78	23	1%	29%	4 983	1 925	39%
·	196 - Inst. Ed. Sen. Sour. Ave	14	10	0%	71%	782	682	87%
	238 - Ctre. Acc. Fam. Spécia.	71	19	0%	27%	992	352	35%
	390 - Etab. Acc. Temp. E.H.	18	7	0%	39%	263	46	17%
	402 - Jardin Enfants Spéc.	9	7	0%	78%	186	148	80%
	999 - TOTAL	2 233	1 009	25%	45%	105 649	55 183	52%
	198 - Ctre. Préorient. Hand.	30	14	0%	47%	571	269	47%
	246 - ESAT	1 485	593	15%	40%	117 301	55 326	47%
A 1 1/	249 - Ctre Rééducat. Prof	88	33	1%	38%	9 739	3 749	38%
Adultes Handicapés	255 - MAS	646	302	8%	47%	26 450	13 015	49%
Папапара	395 - Etab. Acc. Temp. A.H.	44	6	0%	14%	565	81	14%
	437 - FAM	858	340	8%	40%	25 476	9 372	37%
	999 – TOTAL	3 151	1 288	32%	41%	180 102	81 812	45%
Service								
	182 - SESSAD.	1 581	728	18%	46%	46 692	23 353	50%
Cafanta	189 - CMPP	244	128	3%	52%			
Enfants Handicapés	190 CAMSP	283	110	3%	39%			
·	221 - BAPU	12	2	0%	17%			
	999 - TOTAL	2 120	968	24%	46%	46 692	23 353	50%
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	316	124	3%	39%	8 114	3 190	39%
Adultes	209 - SPASAD	109	21	1%	19%	7 288	2 839	39%
Handicapés et	354 - SSIAD	2 046	541	13%	26%	109 582	28 235	26%
Personnes Agées	999 - TOTAL	2 155	562	14%	26%	116 870	31 074	27%
Etablisseme	nt Expérimental							
Enfants	377 - Étab. Expér. Enf. Hand.	71	22	1%	31%	1 212	396	33%
Handicapés	999 - TOTAL	71	22	1%	31%	1 212	396	33%
Adultes	379 - Étab. Expér. A .H.	154	28	1%	18%	3 363	709	21%
Handicapés	999 - TOTAL	154	28	1%	18%	3 363	709	21%
Centre	464 Contra Danassina	00	10	00/	F-70.1			
2-Adultess	461 - Centre Ressources	28	16	0%	57%			
Handicapés	464 - U.RO	30	4	0%	13%			
	999 - TOTAL	58	20	0%	34%			

Les structures les plus représentées dans le panel sont les SESSAD, les CMPP et les IME.

La stabilité globale de la représentation de chaque type d'ESMS au sein du panel considéré tend à renforcer la portée des constats et comparaisons du présent rapport.

1.5.2 - Structure du panel par modalité d'accueil

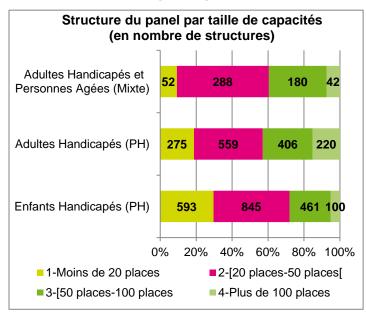


Il s'agit ici de présenter le panel au regard des journées/séances réalisées par modalité d'accueil.

À noter, le total est supérieur à 100 % compte tenu de la possible coexistence de plusieurs modalités d'accueil différentes au sein des ESMS.

Dans notre panel, 1 315 ESMS proposent de l'internat, 1 264 ESMS accueillent en semi-Internat, 693 ESMS en externat et 724 ESMS proposent d'autres modalités d'accueil. Enfin, 968 ESMS (CMPP, CAMSP, BAPU, Centres. Ressources, UEROS) réalisent des séances.

1.5.3 - Structure du panel par taille

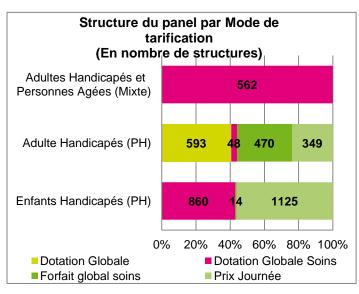


Parmi les 4 021 ESMS constituant l'échantillon, 3 760 ESMS (hors CMPP, CAMSP, BAPU, Centres. Ressources et UEROS) représentent 195 717 places. (soit 42 % de la population de référence).

C'est dans le secteur de l'enfance handicapé que les établissements de petite taille sont le plus représentés (moins de 20 places).

Tout secteur confondu, au sein du panel, il est constaté une représentation plus importante des établissements ayant une capacité comprise entre 20 et 50 places et ceux ayant une capacité comprise entre 50 et 100 places.

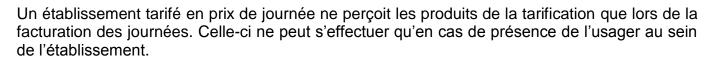
1.5.4 - Structure du panel par vecteur tarifaire



La réglementation médico-sociale prévoit la coexistence de plusieurs vecteurs tarifaires en fonction de la catégorie d'établissement :

- la dotation globale de soins (SSIAD et SPASAD) et la dotation globale ;
- le prix de journée.

La différence entre les deux vecteurs réside dans la notion de présence de l'usager. Un établissement tarifé en dotation globale perçoit ses produits de la tarification par douzième, indépendamment de la présence effective de l'usager.

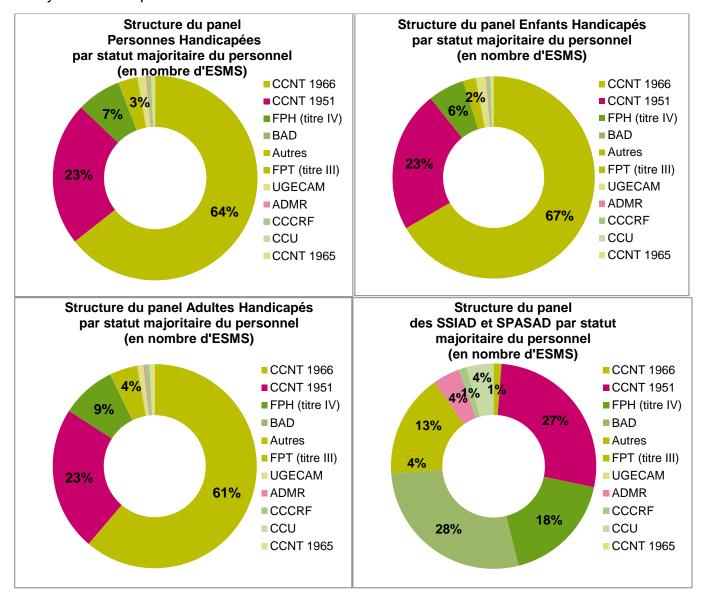


Dans notre panel:

- 56,3 % des structures accueillant des enfants en situation de handicap sont tarifées en « prix de journée »,
- 40,6 % des structures accueillant des adultes en situation de handicap sont tarifées en « dotation globale ».

1.5.5 - Structure du panel par statut majoritaire du personnel

A noter, la convention collective ADMR a été remplacée par la convention collective de la branche de l'aide à domicile (BAD) à compter du 1er janvier 2012. La convention collective ADMR apparait dans l'analyse réalisée parce-que certains établissement ont fait référence à cette convention collective au sein des cadres de CA importés. Une correction sera effectuée au sein du rapport s'appuyant sur les données des CA 2014.

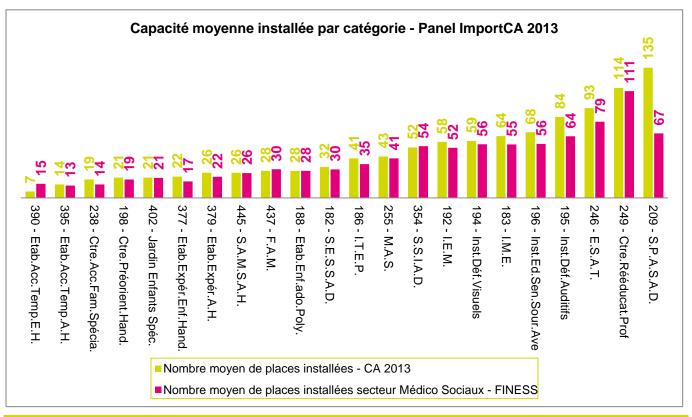


L'objectif est d'identifier la part des conventions collectives et des statuts de fonction publique (territoriale – FPT et hospitalière – FPH) les plus représentées sur les secteurs du handicap et des SSIAD et SPASAD.

Cette répartition apparaît très stable par rapport aux années précédentes et semble constituer une photographie fiable des statuts en vigueur dans le secteur des personnes handicapées. Les trois principales conventions collectives (ou statuts de la fonction publique) majoritaires restent les mêmes depuis plusieurs années. 64 % des établissements sont sous CCNT 1966. Celle-ci est historiquement positionnée sur le secteur du handicap, en particulier dans les associations émanant du mouvement gestionnaire parental. 23 % des établissements du panel relèvent de la CCNT de 1951. 7 % des établissements de notre panel appartiennent à la fonction publique hospitalière. Les autres statuts ou conventions occupent une place plus marginale. À l'inverse, sur le secteur mixte personnes âgées et Adultes Handicapés (SSIAD et SPASAD), notre échantillon est plus équitablement réparti entre ces trois principaux statuts.

2. L'offre de service

2.1 - Les capacités d'accueil



Les ESMS du panel ont une capacité moyenne de 52 places installées et une médiane de 40 places.

10 % de ces ESMS ont une capacité inférieure à 13 places, et 10 % ont une capacité supérieure à 100 places.

50 % de l'échantillon dispose d'une capacité comprise entre 65 et 24 places. À titre de comparaison, au niveau de la population de référence, 50 % des ESMS ont une capacité moyenne comprise entre 64 et 22 places.

Les capacités moyennes par catégorie d'ESMS du panel des CA 2013 apparaissent proches de celles établies dans la base de référence⁹ (à l'exception des SPASAD qui sont plus faiblement représentés dans la base 2013 et dont la capacité moyenne installée apparaît atypique : 135 places installées en moyenne dans les structures remontées via ImportCA, contre 67 places installées en moyenne dans la base FINESS).

Sur le secteur de l'enfance, les établissements accueillant des enfants déficients intellectuels ou déficients sensoriels sont de taille plus importante que les ITEP ou les établissements accueillant des enfants autistes et polyhandicapés.

⁹ Extraction FINESS au 1^{er} janvier 2014

2.2 - L'activité

2.2.1 - Activité réalisée

Le nombre de journées réalisé par l'ensemble des établissements du panel s'élève à 36 792 277. Elles se répartissent en 18 496 882 journées (50 %) sur le secteur des adultes, et 9 868 123 journées (27 %) dans le secteur de l'enfance. Enfin, 8 427 272 journées sont réalisées dans les SSIAD et SPASAD de notre échantillon (soit 23 %).

Les journées sont réparties comme suit au sein de notre panel :

- 10 176 967 journées (soit 28 %) ont été réalisées au sein des ESAT;
- 7 663 761 journées (soit 21 %) ont été réalisées par les SSIAD ;
- 6 779 031 journées (soit 18 %) ont été réalisées dans les IME ;
- 3 875 841 journées (soit 11 %) ont été réalisées dans les MAS;
- 2 878 174 journées (soit 8 %) ont été réalisées dans les FAM ;
- 1 415 996 journées (soit 4 %) ont été réalisées dans les ITEP;
- 3 508 605 journées restantes (soit 10 %) sont réalisées respectivement pour 2 % dans des SPASAD, des centres de rééducation professionnelle, des SAMSAH, et pour 1 % dans des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés et des instituts pour déficients auditifs;
- 493 902 journées restantes (moins de 1 %) sont effectuées dans les autres structures.

Le nombre de séances réalisé dans les CMPP, CAMSP, BAPU, les centres ressources et les UEROS s'élève à 4 990 534. Elles se répartissent presque intégralement sur le secteur de l'enfance.

La part de l'activité en nombre de séances dans les 988 établissements et services de notre panel se décompose ainsi :

- 2 845 510 séances (soit 57 %) réalisées dans des SESSAD;
- 1 259 839 séances (soit 25 %) réalisées dans des CMPP :
- 871 458 séances (soit 17 %) réalisées dans des CAMSP;
- 13 727 séances (soit moins de 1 %) réalisées dans des centres ressources et des UEROS.

Les adultes qui fréquentent une structure d'hébergement sont majoritairement (40 %) accueillis en internat.

Les MAS et les FAM concentrent une activité en internat particulièrement élevé (respectivement 91 % et 89 % des journées réalisées).

Les modalités d'accueil des établissements d'éducation spécialisés pour enfants et adolescents handicapés semblent plus diversifiées entre l'internat et le semi-internat : cette diversification se traduit par un accueil en internat plus faible qu'en semi-internat pour les IME.

Il est constaté des pratiques différentes de saisies des données par les services notamment. En effet, certains services comptabilisent leur activité au sein de la modalité d'accueil « externat », et d'autres au sein de la modalité d'accueil « autre ».

Répartition des journées réalisées par modalité d'accueil¹⁰

		En journées réalisées					
Public et Type de structures	CATÉGORIE	Part de l'activité	Part de l'activité	Part de l'activité	Part de l'activité AUTRES		
		EXTERNAT	SEMI-INTERNAT	INTERNAT			
Établissement							
	183 - IME	7 %	65 %	27 %	1 %		
	186 - ITEP	4 %	42 %	52 %	3 %		
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	8 %	40 %	51 %	1 %		
	192 - IEM	5 %	58 %	36 %	0 %		
	194 - Inst.Déf.Visuels	0 %	24 %	45 %	31 %		
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	6 %	57 %	36 %	1 %		
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	0 %	70 %	27 %	3 %		
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	0 %	11 %	57 %	32 %		
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	2 %	17 %	25 %	56 %		
	402 - Jardin Enfants Spéc.	0 %	100 %	0 %	0 %		
	999 - TOTAL	6 %	59 %	33 %	2 %		
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	13 %	33 %	37 %	17 %		
	246 - ESAT	42 %	46 %	1 %	10 %		
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	13 %	34 %	48 %	5 %		
Adultes Handicapés	255 - MAS	2 %	4 %	91 %	3 %		
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	12 %	14 %	33 %	42 %		
	437 - FAM	2 %	2 %	89 %	6 %		
	999 - TOTAL	25 %	29 %	39 %	8 %		
Service							
Enfants Handicapés	182 - SESSAD	44 %	8 %	3 %	45 %		
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	42 %	2 %	6 %	50 %		
	209 - SPASAD	42 %	0 %	0 %	58 %		
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	354 - SSIAD	48 %	0 %	0 %	52 %		
3 -3-3 (999 - TOTAL	47 %	0 %	1 %	52 %		
Établissement Expérimental							
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	27 %	47 %	12 %	14 %		
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	41 %	19 %	2 %	38 %		

¹⁰ À noter, il a été fait le choix de ne pas nettoyer intégralement les bases au regard de certaines atypies afin de ne pas trop diminuer le nombre de journées ou de séances réalisées par les ESMS. Certaines données apparaissent atypiques au regard des modalités de fonctionnement des établissements : activités internat pour les services, ou les ESAT par exemple.

2.2.2 - Taux d'occupation

Le calcul du taux d'occupation des places installées correspond au nombre de journées réalisé quel que soit le mode d'accompagnement (externat, internat, semi-internat et autre) rapporté au nombre de journées d'ouverture théorique, c'est-à-dire le nombre de journées possibles au maximum sur l'année multiplié par les capacités installées.

Le nombre de journées d'ouverture théorique a été calculé en excluant, pour les structures accueillant des enfants handicapés, les journées de fermeture pour vacances scolaires et les week-ends.

Concernant les structures accueillant des adultes handicapés, pour certaines catégories d'établissement les week-ends ont été exclus (Centre de pré-orientation pour handicapé, ESAT et les CRP).

Si cet indicateur n'est pas parfait au regard des spécificités de certains établissements, il permet néanmoins de mesurer la mobilisation des places financées et donc le niveau d'activité des structures au regard d'un indicateur commun à l'ensemble des catégories.

Le taux d'occupation moyen pondéré, après correction des valeurs « très extrêmes », dans les établissements accueillant des enfants en situation de handicap, s'élève à 86,9 %, et la médiane est de 87,7 %.

10 % de ces établissements pour enfants ont un taux d'occupation inférieure à 72,6 % et 10 % ont un taux supérieur à 99,5 %.

Enfin, 50 % de ces établissements ont un taux d'occupation compris entre 81 % et 93,4 %.

Le taux d'occupation moyen pondéré, après correction des valeurs « très extrêmes », dans les établissements accueillant des adultes en situation de handicap, s'élève à 82,7 % et la médiane est de 82,6 %.

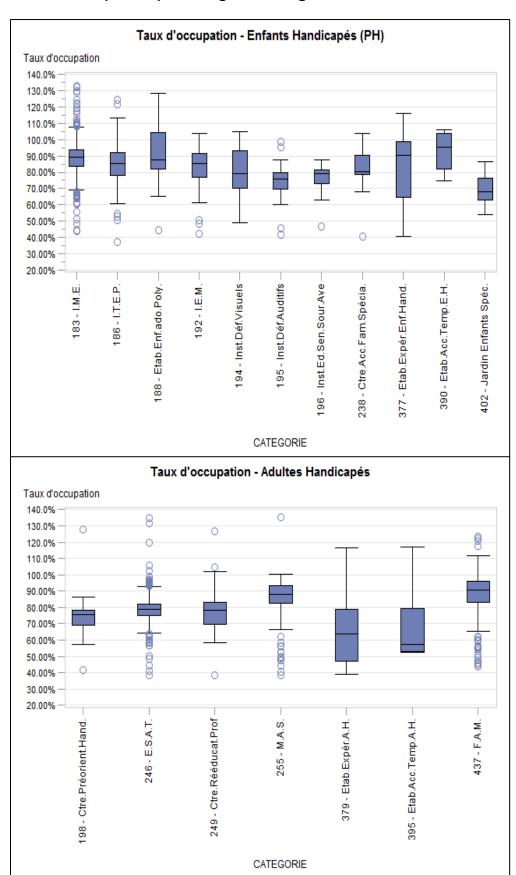
10 % de ces établissements pour adultes ont un taux d'occupation inférieur à 70,3 % et 10 % ont un taux supérieur à 96,3 %.

Enfin, 50 % de ces établissements ont un taux d'occupation compris entre 76,7 % et 90,7 %.

Taux d'occupation corrigé des valeurs « très extrêmes » par catégorie - CA 2013

Public et Type de structures	CATÉGORIE	Nombre de journées d'ouverture théoriques	Nombre de structures	% Total échantillon	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Var
Établissement									
	183 - IME	210	572	25,92 %	43,79 %	88,55 %	89,18 %	132,90 %	11,71 %
	186 - ITEP	210	202	9,15 %	36,94 %	85,23 %	85,48 %	124,60 %	14,60 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	210	72	3,26 %	44,55 %	95,81 %	87,64 %	128,10 %	17,55 %
	192 - IEM	210	61	2,76 %	42,25 %	79,74 %	85,49 %	104,10 %	14,60 %
Enfants	194 - Inst.Déf.Visuels	210	8	0,36 %	48,73 %	71,91 %	79,38 %	105,00 %	22,22 %
Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	210	21	0,95 %	41,54 %	71,36 %	76,02 %	98,57 %	18,33 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	210	10	0,45 %	46,86 %	78,19 %	79,39 %	87,73 %	15,81 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	210	15	0,68 %	40,34 %	82,56 %	80,42 %	103,70 %	17,95 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	210	4	0,18 %	74,67 %	93,72 %	95,16 %	106,00 %	15,14 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	210	6	0,27 %	53,85 %	74,40 %	68,06 %	86,50 %	16,38 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	260	13	0,59 %	41,96 %	73,50 %	75,54 %	127,80 %	26,40 %
	246 - ESAT	260	539	24,42 %	38,56 %	78,76 %	78,77 %	134,70 %	10,70 %
Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	260	33	1,50 %	38,33 %	77,99 %	78,40 %	126,80 %	19,69 %
Handicapés	255 - MAS	365	289	13,09 %	38,43 %	87,58 %	87,85 %	135,50 %	12,83 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	365	5	0,23 %	52,57 %	74,35 %	57,50 %	117,20 %	38,32 %
	437 - FAM	365	322	14,59 %	43,86 %	88,09 %	90,59 %	123,30 %	13,77 %
Établissement Exp	périmental								
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	210	17	0,77 %	40,80 %	81,41 %	90,09 %	116,20 %	29,27 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	365	18	0,82 %	38,90 %	64,20 %	63,73 %	116,60 %	30,87 %

Taux d'occupation par catégorie corrigé des valeurs « très extrêmes » - CA 2013

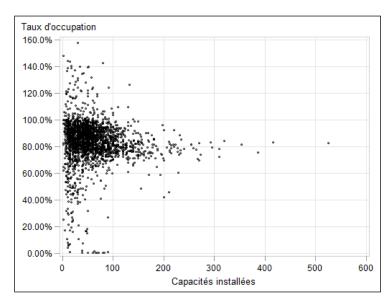


Dans les établissements pour enfants handicapés, les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés dans les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, établissements d'accueil temporaire les les IME et **ITEP** (movennes pondérées et médianes au-dessus de 85 %).

À l'inverse. les taux d'occupation les plus faibles sont constatés dans les Instituts pour déficients visuels et auditifs. Ce constat interroge sur la bonne adéquation entre l'offre proposée et les besoins des usagers.

Dans les structures accueillant des adultes handicapés les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés dans les FAM et les MAS (moyennes pondérées et médianes au-dessus de 85 %).

À l'inverse, les taux d'occupation les plus faibles sont constatés dans les CRP, les établissements d'accueil temporaire et les établissements expérimentaux.



Globalement, le niveau d'activité ne dépend pas de la taille des ESMS. Le graphique ci-dessous montre l'absence de corrélation entre les taux d'occupation et les capacités installées.

À l'inverse le vecteur tarifaire a un effet significatif sur le niveau d'activité: les taux d'occupation sont plus élevés dans les établissements à prix de journée que dans les établissements sous dotation ou forfait global de soins.

Ce constat amène à rappeler l'importance de la fixation d'objectifs d'activité lors d'un changement de vecteur tarifaire d'un établissement au moment de la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) ou d'une convention de passage en prix de journée globalisé.

Taux d'occupation corrigé des valeurs « très extrêmes » par vecteur tarifaire

Public	Vecteur tarifaire	Nombre de structures	% sur total	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75 ^e percentile (Q3)	Coeff Variation
	Dotation Globale Soins	17	0,77 %	40,80 %	73,12 % (NS)	90,09 %	98,89 %	29,27 %
Enfants Handicapés	Forfait global soins	10	0,45 %	53,85 %	77,72 % (S)	75,64 %	88,98 %	21,38 %
	Prix Journée	961	43,54 %	36,94 %	86,88 % (Réf)	87,73 %	93,30 %	13,96 %
	Dotation Globale	539	24,42 %	38,56 %	78,76 % (TS)	78,77 %	82,31 %	10,7 %
Adultes	Dotation Globale Soins	18	0,82 %	38,90 %	66,35 % (TS)	63,73 %	78,78 %	30,87 %
Handicapés	Forfait global soins	327	14,82 %	43,86 %	87,98 % (TS)	90,53 %	95,93 %	14,31 %
	Prix Journée	335	15,18 %	38,33 %	85,74 % (Réf)	86,62 %	93,09 %	14,5 %

2.2.3- Taux de réalisation de l'activité

Le taux de réalisation de l'activité correspond au nombre de journées réalisé rapporté au nombre de journées prévisionnelles, quel que soit le mode d'accompagnement (externat, internat, semi-internat et autre). Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'activité réalisé par rapport au niveau d'activité estimé.

Attention : pour le calcul de cet indicateur, seuls les établissements ayant déclaré à la fois leur nombre de journées prévisionnelles et leur nombre de journées réalisées sont pris en compte.

Le taux de réalisation moyen pondéré corrigé des valeurs « très extrêmes », est égal à 99 % dans les établissements accueillant des enfants handicapés et la médiane est de 100 %. 10 % de ces structures pour enfants ont un taux de réalisation inférieure à 90.5 % et 10 % ont un taux supérieur à 105.5 %.

Le taux de réalisation moyen pondéré corrigé des valeurs « très extrêmes », est égal à 98,4 % dans les établissements accueillant des adultes handicapés, et la médiane est de 99,7 %. 10 % de ces structures pour adultes ont un taux de réalisation inférieure à 91,3 % et 10 % ont un taux supérieur à 103,8 %.

Il est donc globalement constaté une bonne adéquation entre l'activité prévisionnelle arrêtée par les autorités de tarification et l'activité effectivement réalisée par les ESMS. Cette juste adéquation est essentielle, compte tenu du caractère inflationniste de la tarification en prix de journée et du constat annuel du dépassement en versement de l'OGD PH.

Enfin, les SSIAD et SPASAD de notre échantillon ont un taux de réalisation corrigé des valeurs « très extrêmes » égal à 94 % et une médiane qui s'établit à 94,6 %. 10 % de ces structures pour adultes handicapés et personnes âgées ont un taux de réalisation inférieur à 83,9 % et 10 % ont un taux supérieur à 101,8 %.

Taux de réalisation – moyenne pondérée corrigée des valeurs « très extrêmes » par catégorie

Public	CATÉGORIE	Taux de réalisation EXTERNAT	Taux de réalisation SEMI-INTERNAT	Taux de réalisation INTERNAT	Taux de réalisation AUTRE	Taux de réalisation TOTAL
	183 - IME	100,19 %	100,16 %	97,44 %	96,43 %	99,44 %
	186 - ITEP	101,22 %	99,60 %	97,72 %	95,33 %	98,83 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	100,00 %	97,82 %	98,29 %	96,33 %	98,42 %
	192 - IEM	102,25 %	97,81 %	100,68 %	106,70 %	98,66 %
	194 - Inst.Déf.Visuels		97,55 %	99,10 %		97,17 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	95,24 %	98,80 %	97,78 %	103,30 %	98,08 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave		102,30 %	94,39 %	79,66 %	96,65 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.		72,73 %	94,48 %	96,66 %	94,51 %
	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	84,29 %	109,11 %	104,73 %	97,73 %	99,89 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.		100,49 %	98,19 %	99,58 %	99,27 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.		98,87 %			98,87 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	89,54 %	103,31 %	100,68 %	96,72 %	99,92 %
	246 - ESAT	97,02 %	97,50 %	99,78 %	96,91 %	97,34 %
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	103,89 %	101,24 %	99,99 %	99,82 %	100,72 %
Adultos Hondisonás	255 - MAS	94,56 %	98,08 %	99,74 %	97,42 %	99,26 %
Adultes Handicapés	379 - Etab.Expér.A.H.	102,69 %	95,57 %	82,60 %	97,69 %	96,04 %
	395 - Etab.Acc.Temp.A.H.	94,71 %	96,37 %	83,50 %	114,24 %	97,82 %
	437 - FAM	96,03 %	97,21 %	99,31 %	99,64 %	99,13 %
	445 - SAMSAH	102,63 %	99,13 %	107,70 %	98,25 %	99,83 %
Adultes Handicapés et	209 - SPASAD	95,30 %			93,72 %	94,36 %
Personnes Âgées (Mixte)	354 - SSIAD	92,10 %		90,69 %	91,65 %	92,69 %
TOTAL		95,43 %	98,83 %	98,94 %	93,72 %	97,20 %

Taux de réalisation, moyenne corrigée des valeurs « très extrêmes » par vecteur tarifaire

		Externat		Semi-Internat		Internat		Autre		TOTAL	
Public	Vecteur tarifaire	Nb ESMS & Moyenne pondérée	Nb ESMS & Moyenne pondérée								
	Dotation Globale Soins	6	84,3 %	4	109,1 %	3	104,7 %	5	97,7 %	17	99,9 %
Enfants Handicapés	Forfait global soins			8	99,0 %	2	98,2 %	2	99,6 %	12	99,0 %
	Prix Journée	91	100,3 %	753	99,8 %	574	97,7 %	73	96,4 %	942	99,1 %
	Dotation Globale	233	97,0 %	193	97,5 %	10	99,8 %	111	96,9 %	528	97,3 %
Adultos Hondisonás	Dotation Globale Soins	5	102,7 %	4	95,6 %	2	82,6 %	8	97,7 %	15	96,0 %
Adultes Handicapés	Forfait global soins	63	100,9 %	39	97,5 %	292	99,3 %	98	99,0 %	399	99,2 %
	Prix Journée	49	99,2 %	125	100,2 %	301	99,8 %	39	98,1 %	329	99,5 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Dotation Globale Soins	187	92,4 %			4	90,7 %	265	91,8 %	436	92,8 %

Le vecteur tarifaire semble ne pas avoir d'effet significatif sur les taux de réalisation dans les établissements accueillant des enfants en situation de handicap : en effet, il est constaté que les taux de réalisation sont proches des 99 %.

À l'inverse, dans les établissements pour adultes en situation de handicap les taux de réalisation sont significativement plus élevés dans les structures tarifées en prix de journée.

2.2.4 - Les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton

L'article 22 de la loi n°89-18 du 13 janvier 1989, dit « amendement Creton », permet le maintien de jeunes adultes dans leur établissement médico-social « au-delà de 20 ans dans l'attente de l'intervention d'une solution adaptée ».

Les jeunes relevant de l'amendement Creton dans le panel selon la catégorie d'établissement

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

Établissement pour Enfants Handicapés	Nbre de structures autorisées financées	Nombre et de structi recoure dispositif	ures qui (ent au	Nombre de journées prévisionnelles TOTAL	Nombre et des jou prévisior relevar l'amende Crete	rnées ´ inelles nt de ement	Nombre de journées réalisées TOTAL	Nombre e des jou réalisées r l'amendem	urnées` elevant de
183 - IME	583	342	58,70 %	6 821 519	372 799	5,47 %	6 779 31	402 427	5,94 %
186 - ITEP	208	4	1,90 %	1 437 883	2 108	0,15 %	1 415 996	1 001	0,07 %
188 - Étab.Enf.ado.Poly	81	45	55,60 %	472 381	42 092	8,91 %	455 593	52 608	11,55 %
192 - IEM	63	33	52,40 %	647 668	26 951	4,16 %	629 208	23 836	3,79 %
194 - Inst.Déf.Visuels	8	2	25,00 %	62 110	2 327	3,75 %	69 214	1 948	2,81 %
195 - Inst.Déf.Auditifs	23	5	21,70 %	261 457	1 552	0,59 %	256 440	1 908	0,74 %
196 - Inst.Ed.SenSourAve	10	3	30,00 %	112 913	1 152	1,02 %	109 134	2 167	1,99 %
238 - Ctr.Acc.Fam.Spécia	19	4	21,10 %	74 892	176	0,24 %	66 437	851	1,28 %
TOTAL	995	438	44,00 %	9 890 823	449 157	4,54 %	9 781 053	486 746	4,98 %

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Les établissements les plus concernés par l'accueil d'usagers au titre des amendements Creton sont :

- les IME prenant en charge des usagers avec déficience intellectuelle (58,7%);
- les établissements accueillant des enfants polyhandicapés (55,6%).

Les ITEP (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) sont les établissements les moins concernés par l'accompagnement d'usagers en amendement Creton.

Au sein de l'ensemble des établissements du panel concernés par le dispositif « amendement Creton », les établissements pour enfants polyhandicapés ont la proportion la plus importante de journées réalisées à ce titre (11,55 %), viennent ensuite les IME (5,94 %) et les IEM (3,79 %).

Taux de réalisation de l'activité relevant de l'amendement Creton

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

Établissement - Enfants Handicapés (PH)	Nombre de structures autorisées et financées	Nombre de journées prévisionnelles relevant de l'amendement Creton	Nombre de journées réalisées relevant de l'amendement Creton	Taux de réalisation de l'activité relevant de l'amendement Creton	
183 - IME	229	366 716	311 085	84,83 %	
186 - ITEP	2	2 108	773	36,67 %	
188 - Étab.Enf.ado.Poly.	31	39 145	36 263	92,64 %	
192 - IEM	21	26 951	19 836	73,60 %	
194 - Inst.Déf.Visuels	2	2 327	1 948	83,71 %	
195 - Inst.Déf.Auditifs	3	1 552	1 238	79,77 %	
196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	1	1 152	957	83,07 %	
238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia	1	176	165	93,75 %	
TOTAL	290	440 127	372 265	84,58 %	

Le taux de réalisation de l'activité relevant de l'amendement Creton est inférieur à 90 %, sauf pour les établissements pour enfants polyhandicapés (92,64 %).

De manière générale, il n'a pas été démontré de corrélation entre le taux d'occupation et le nombre de journées réalisées relevant de l'amendement Creton. Les établissements ayant une activité supérieure à 100 % ne sont pas forcément ceux dont l'activité « amendement Creton » est importante.

Cependant, pour les IME et les établissements pour enfants polyhandicapés (EEAP) il a été constaté que ceux ayant un taux d'occupation supérieur à 100 % (53 IME et 25 EEAP) ont une part de journées réalisées relevant de l'amendement Creton plus élevée (10,56 % pour les IME, et 14,73 % pour les EEAP). Il s'agit des catégories d'établissement les plus concernées par le dispositif.

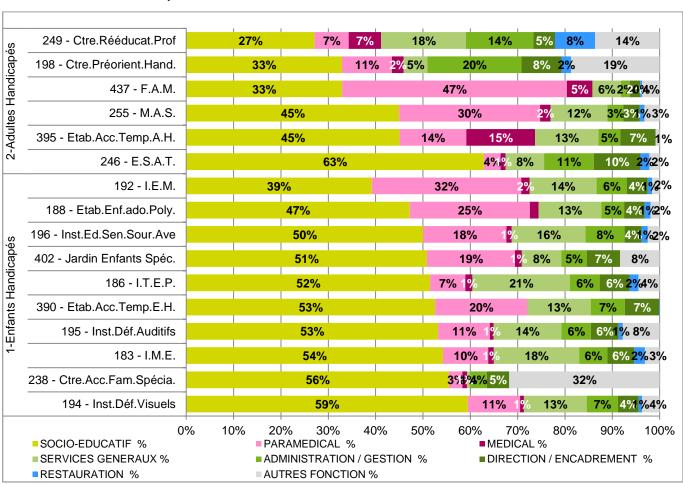
Ce constat interroge sur l'appropriation du dispositif rappelé notamment par la circulaire n°DGCS/SD5C/DSS/CNSA/2015/137 du 23 avril 2015 relative aux orientations de l'exercice 2015 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées. En effet, l'accueil d'usagers au titre des amendements « Creton » doit respecter les dispositions de droit commun. En d'autres termes, l'accueil de jeunes adultes en amendement « Creton » ne s'effectue pas au-delà de la capacité autorisée des ESMS assurant l'accueil effectif de ces jeunes. L'activité liée à l'amendement Creton ne doit pas être neutralisée lors de l'étude du budget prévisionnel : les prix de journées des jeunes adultes maintenus au titre de l'amendement Creton ne sont pas une recette atténuative.



3.1 - Structure du personnel

3.1.1 - Structure du personnel

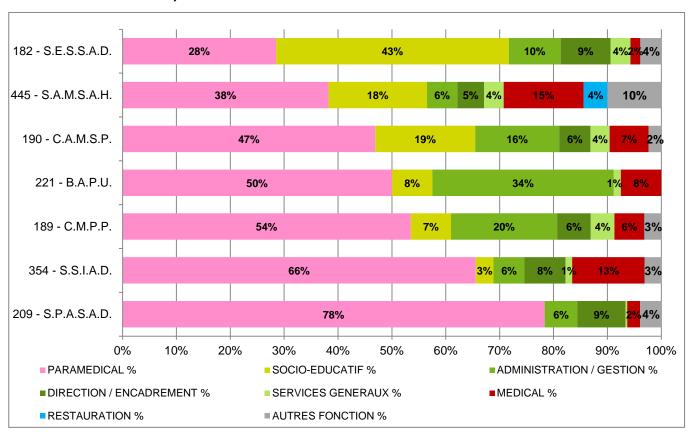
Répartition (en % d'ETP) du personnel des établissements accueillant des personnes handicapées par catégorie, et classé au regard de la part du personnel socio-éducatif (de manière décroissante)



Dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap, le poste socioéducatif constitue logiquement près de 52 % des emplois salariés chez les enfants et 48,2 % chez les adultes, de manière à assurer des activités éducatives et pédagogiques, suivis des postes paramédicaux, respectivement 12,2 % chez les enfants et 22,6 % chez les adultes pour assurer les soins et une surveillance médicale régulière.

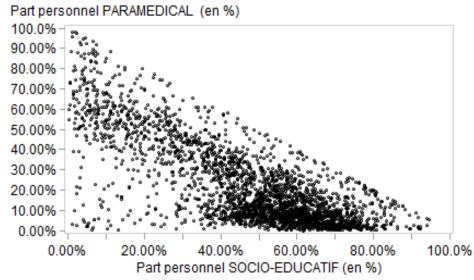
Les établissements pour enfants polyhandicapés et pour déficients moteurs se distinguent des autres structures par une proportion de personnel socio-éducatif moins élevée (respectivement 47,2 % et 39,2 %, alors que cette part varie de 50 % à 59,5 % dans les autres catégories d'établissement de notre panel). En effet, ces mêmes établissements emploient plus de personnel paramédical.

Répartition (en % d'ETP) du personnel des services accueillant des PH et SSIAD/ SPASAD par catégorie, et classé au regard de la part du personnel paramédical (de manière décroissante)



Dans les services accueillant des personnes en situation de handicap, le suivi se fait essentiellement en milieu ordinaire, le poste socio-éducatif est plus faible (20 %) ainsi que le poste en services généraux (moins de 3 %).

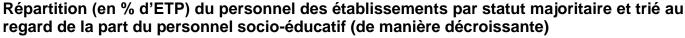
La part du personnnel paramédical est corrélée négativement avec la part personnel socio-éducatif

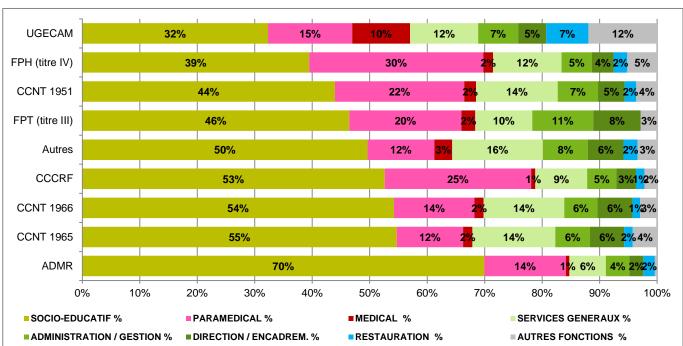


Le coefficient de corrélation est égal à - 0,66. Il indique le degré d'association entre les proportions de personnel paramédical et de personnel socio-éducatif.

Il ressort de cette analyse une relation négative assez forte entre les deux variables.

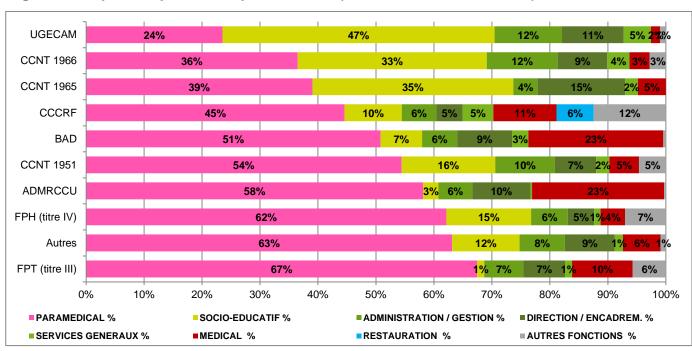
Lorsque la part du personnel paramédical augmente, celle du personnel socio-éducatif diminue dans les mêmes proportions.





Dans les établissements où les statuts majoritaires sont les suivants : FPH (titre IV), CCRF, FPT (titre III) et CCNT 1951, il est accordé une place plus prégnante aux spécialités médicales et paramédicales. À l'inverse, ceux qui appliquent les « statuts » ADMR ou CCNT de 1965 marquent un positionnement fort sur les professions socio-éducatives. Ce constat peut s'expliquer par la répartition des « statuts » entre les différentes catégories de structures.

Répartition (en % d'ETP) du personnel des services par statut majoritaire et trié au regard de la part du personnel paramédical (de manière décroissante).



3.1.2 - Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est calculé en rapportant le nombre d'ETP de chaque structure à sa capacité d'accueil installée. Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'encadrement par profil de personnel.

Attention : le taux d'encadrement total moyen pondéré est différent de la somme des taux d'encadrement moyens pondérés par profil de personnel car chaque taux est corrigé distinctement de ces valeurs « très extrêmes ».

Le taux d'encadrement médian est deux fois plus élevé dans les établissements que dans les services :

Les premiers disposent d'une moyenne pondérée et d'une médiane égale à 53 ETP pour 100 places installées, alors que ce taux moyen pondéré est de 24,8 ETP pour 100 places installées (médiane égale à 24,4 ETP pour 100 places) dans les services. Les établissements expérimentaux se situent entre les deux avec une moyenne égale à 36,6 ETP pour 100 places installées (médiane égale à 34,7 ETP pour 100 places installées).

Cet écart est lié à l'organisation très différente des services et établissements. Il est, également, à noter des différences, mais aussi des similitudes, entre les taux d'encadrement par catégorie de personnel.

Le taux d'encadrement médian en personnel des services généraux, infime dans les services (moins de 1 %) n'est pas négligeable en établissement (10 %). Quant au taux d'encadrement médian en personnel socio-éducatif est deux fois et demie plus élevé en établissement (27 %) que dans les services (11 %). En revanche le taux d'encadrement médian en personnel médical et paramédical est proche dans les établissements et services.

L'ensemble des différences constatées ici s'explique par les modalités de prise en charge différente entre les services et les établissements.

Établissement :

Le taux d'encadrement moyen pondéré et la médiane s'élèvent à 68 ETP pour 100 places installées dans les établissements accueillant des enfants handicapés. 50 % de ces structures ont un taux d'encadrement compris entre 52,7 et 89,1 ETP pour 100 places installées.

Le taux d'encadrement moyen pondéré s'élève à 40,7 ETP pour 100 places installées (la médiane est égal à 30,6 ETP pour 100 places installées) dans les établissements accueillant des adultes handicapés. 50 % de ces structures ont un taux d'encadrement compris entre 20,3 et 81,7 ETP pour 100 places installées.

Établissement Expérimental :

Le taux d'encadrement médian s'élève à 51,7 ETP pour 100 places installées dans les établissements expérimentaux accueillant des enfants handicapés. 50 % de ces structures ont un taux d'encadrement compris entre 25,2 et 154 ETP pour 100 places installées.

Le taux d'encadrement médian est égal 30,3 ETP pour 100 places installées. 50 % de ces structures ont un taux d'encadrement compris entre 12,9 et 52,9 ETP pour 100 places.

Service:

Le taux d'encadrement médian s'élève à 26,1 ETP pour 100 places installées dans les SESSAD. 50 % des SESSAD du panel ont un taux d'encadrement compris entre 22,2 et 31,5 ETP pour 100 places installées.

Le taux d'encadrement médian est de 18,6 ETP pour 100 places installées. 50 % des SAMSAH du panel ont un taux d'encadrement compris entre 12,7 et 27,6 ETP pour 100 places.

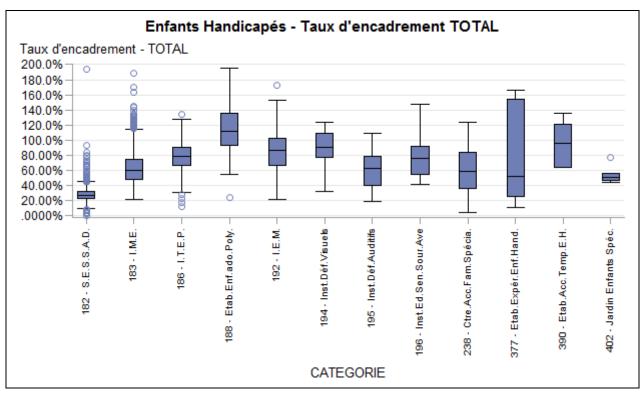
Enfin, les SSIAD et SPASAD de notre échantillon ont une médiane égale à 23,5 ETP pour 100 places installées. 50 % de ces structures ont un taux d'encadrement compris entre 20,6 et 26,1 ETP pour 100 places installées.

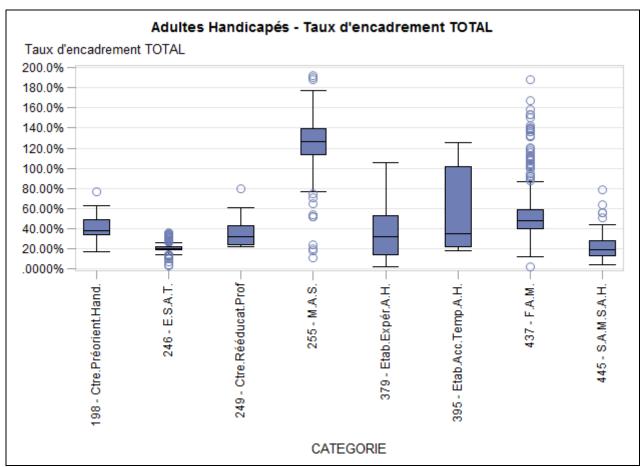
Taux d'encadrement selon le profil de personnel par catégorie (en % c'est-à-dire nb ETP pour 100 places)

		Moyenne pondérée corrigée des valeurs extrêmes									
Public et Type de structure	CATÉGORIE	% DIRECTION / ENCADREMENT	% ADMINISTRAT. / GESTION	% SERVICES GÉNERAUX	% RESTAURATION	% SOCIO- EDUCATIF	% MÉDICAL	% PARAMÉDICAL	% AUTRES FONCTIONS	% TOTAL	
Établissemen	t										
	183 - IME	3,44 %	3,48 %	10,75 %	1,37 %	32,83 %	0,66 %	5,79 %	1,89 %	60,39 %	
	186 - ITEP	4,85 %	4,81 %	16,03 %	1,46 %	40,26 %	0,98 %	5,79 %	3,50 %	78,14 %	
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	5,19 %	5,50 %	13,09 %	1,54 %	54,92 %	1,38 %	24,25 %	2,38 %	118,23 %	
	192 - IEM	3,41 %	4,79 %	10,32 %	0,75 %	30,27 %	0,98 %	22,98 %	1,22 %	77,29 %	
Enfants	194 - Inst.Déf.Visuels	3,19 %	4,53 %	9,61 %	0,54 %	43,10 %	0,59 %	7,99 %	2,68 %	72,46 %	
Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	3,92 %	4,15 %	9,61 %	0,60 %	35,57 %	0,50 %	7,31 %	5,19 %	66,85 %	
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	2,93 %	6,70 %	12,67 %	1,08 %	40,69 %	0,76 %	14,31 %	2,03 %	81,30 %	
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	2,79 %	2,06 %	0,40 %	0,00 %	32,55 %	0,54 %	1,67 %	12,65 %	58,63 %	
	390 - Etab.Acc.Temp.E.H.	7,95 %	3,91 %	16,02 %	0,11 %	50,64 %	0,02 %	23,39 %	0,00 %	106,14 %	
	402 - Jardin Enfants Spéc.	4,19 %	3,20 %	4,92 %	0,00 %	30,16 %	0,86 %	11,04 %	4,96 %	59,33 %	
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	3,02 %	5,68 %	2,16 %	0,86 %	13,42 %	0,91 %	4,54 %	8,07 %	42,04 %	
	246 - ESAT	2,05 %	2,20 %	1,62 %	0,42 %	13,06 %	0,10 %	0,78 %	0,48 %	20,11 %	
Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	2,01 %	5,97 %	7,99 %	3,78 %	12,08 %	0,56 %	3,21 %	6,08 %	36,63 %	
Handicapés	255 - MAS	4,12 %	3,93 %	13,86 %	1,26 %	52,93 %	0,81 %	21,89 %	3,93 %	120,16 %	
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	3,32 %	2,72 %	7,82 %	0,00 %	26,33 %	0,35 %	8,25 %	0,49 %	58,44 %	
	437 - FAM	0,76 %	0,56 %	2,01 %	0,26 %	15,43 %	0,75 %	26,78 %	2,31 %	54,09 %	
Établissemen	t Expérimental										
Enfants Handicapés	377 - tab.Expér.Enf.Hand.	4,34 %	2,97 %	4,12 %	0,02 %	26,68 %	0,24 %	9,06 %	0,89 %	51,73 %	
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	1,41 %	1,58 %	0,65 %	0,11 %	11,19 %	0,66 %	4,97 %	1,65 %	30,27 %	
Service											
Enfants Handicapés	182 - SESSAD	2,46 %	2,53 %	0,98 %	0,01 %	11,33 %	0,48 %	7,57 %	1,02 %	26,11 %	
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	1,44 %	1,57 %	1,06 %	1,28 %	5,29 %	0,79 %	10,88 %	2,90 %	18,63 %	
Adultes Handicapés	209 - SPASAD	2,03 %	1,39 %	0,08 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	17,84 %	0,89 %	24,22 %	
et Personnes Âgées	354 - SSIAD	1,66 %	1,26 %	0,28 %	0,00 %	0,72 %	0,17 %	14,34 %	0,68 %	23,53 %	

Les MAS et les établissements pour enfants polyhandicapés ont, logiquement, les taux d'encadrement les plus importants au regard de la gravité du handicap pris en charge.

Taux d'encadrement d'un ETP (sans CNR) par catégorie corrigé des valeurs « très extrêmes » - CA 2013





3.1.3 - Poids du « Personnel extérieur à l'établissement »

Le poids du « Personnel extérieur à l'établissement » est calculé en rapportant le montant alloué au compte de charges spécifiques « 621 – Personnel extérieur à l'établissement » au CA sur le total du Groupe 2 des « dépenses de personnel ».

Cet indicateur permet d'estimer l'importance financière du recours à des intervenants extérieurs. Il vient compléter les indicateurs de ressources humaines internes pour donner une vision plus large des ressources mobilisées, que ces ressources soient mobilisées en interne ou en externe à l'établissement.

L'analyse du poids du personnel extérieur à l'établissement aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

966 ESMS sur le secteur de l'enfance de notre panel ont des charges en personnel extérieur (soit 48 %).

Le poids moyen pondéré du personnel extérieur dans le champ de l'enfance est égal à 1,15 % et la médiane est égale à 0,71 %. 50 % de ces structures ont une part de personnel extérieur comprise entre 0,18 % et 1,91 %. Le coefficient de variation est égal à 110 %.

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

658 ESMS sur le secteur de l'adulte de notre panel ont des charges en personnel extérieur (soit 46 %).

Le poids moyen pondéré du personnel extérieur dans le champ de l'adulte est égal à 1,46 % et la médiane est égale à 1,01 %. 50 % de ces structures ont une part de personnel extérieur comprise entre 0,29 % et 2,59 %.Le coefficient de variation est égal à 99 %.

Services accueillant des adultes handicapés et personnes âgées (Mixte) :

157 SSIAD ou SPASAD de notre panel ont des charges en personnel extérieur (soit 28 %).

Le poids moyen pondéré du personnel extérieur dans le champ de l'adulte est égale à 1,73 % et la médiane est égale à 1,48 %. 50 % de ces structures ont une part de personnel extérieur comprise entre 0,50 % et 3,11 %. Le coefficient de variation est égal à 85 %.

Poids du personnel extérieur à l'établissement corrigé des variables « très extrêmes » par public et type de structures

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

Public	Type de structures	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Variation
Enfants Handicapés	Établissement	579	32,51 %	0,01 %	1,13 %	0,69 %	5,82 %	109,99 %
	Service	379	21,28 %	0,01 %	1,19 %	0,72 %	5,92 %	110,57 %
	Établissement Expérimental	8	0,45 %	0,23 %	2,00 %	2,07 %	4,25 %	61,04 %
	Établissement	617	34,64 %	0,01 %	1,46 %	1,03 %	5,86 %	98,62 %
۸ مارياده ا امرياده م	Service	27	1,52 %	0,07 %	1,01 %	0,79 %	4,09 %	106,01 %
Adultes Handicapés	Établissement Expérimental	5	0,28 %	0,83 %	2,93 %	2,79 %	3,83 %	42,75 %
	Centre	9	0,51 %	0,06 %	0,75 %	1,15 %	5,93 %	120,66 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	Service	157	8,82 %	0,00 %	1,73 %	1,48 %	5,92 %	85,35 %

Poids du personnel extérieur à l'établissement corrigé des variables « très extrêmes » par catégorie

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence.

Public et Type de structures	CATÉGORIE	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Variation
Établissement								
	183 - IME	344	19,31 %	0,00 %	1,17 %	0,68 %	5,82 %	111,71 %
	186 - ITEP	106	5,95 %	0,01 %	0,69 %	0,37 %	5,41 %	127,49 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	50	2,81 %	0,01 %	1,72 %	1,63 %	5,03 %	82,36 %
	192 - IEM	43	2,41 %	0,01 %	1,48 %	1,04 %	4,30 %	85,46 %
Enfants Handleson (s	194 - Inst.Déf.Visuels	7	0,39 %	0,12 %	0,86 %	1,09 %	1,66 %	66,49 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	15	0,84 %	0,02 %	0,50 %	0,41 %	5,16 %	142,9 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	7	0,39 %	0,14 %	1,31 %	1,07 %	2,98 %	81,7 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	3	0,17 %	0,01 %	0,30 %	0,09 %	1,17 %	152,53 %
	390 - Etab.Acc.Temp.E.H.	2	0,11 %	0,05 %	0,33 %	0,22 %	0,39 %	108,67 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	2	0,11 %	0,30 %	1,04 %	0,76 %	1,21 %	84,68 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	7	0,39 %	0,02 %	0,44 %	0,26 %	1,78 %	123,15 %
	246 - ESAT	253	14,21 %	0,00 %	1,56 %	0,95 %	5,77 %	101,52 %
Adultas Handisanás	249 - Ctre.Rééducat.Prof	20	1,12 %	0,03 %	1,27 %	0,86 %	5,16 %	101,8 %
Adultes Handicapés	255 - MAS	188	10,56 %	0,00 %	1,28 %	0,85 %	5,63 %	102,29 %
	395 - Etab.Acc.Temp.A.H.	3	0,17 %	1,00 %	2,37 %	2,41 %	3,80 %	58,24 %
	437 - FAM	146	8,2 %	0,03 %	2,13 %	1,56 %	5,86 %	86,01 %
Établissement Expérime	ental							
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	8	0,45 %	0,23 %	2,00 %	2,07 %	4,25 %	61,04 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	5	0,28 %	0,83 %	2,93 %	2,79 %	3,83 %	42,75 %
Service								
	182 - SESSAD	271	15,22 %	0,01 %	1,28 %	0,71 %	5,75 %	110,01 %
Enfants Handicapés	189 - CMPP	66	3,71 %	0,01 %	0,88 %	0,40 %	5,92 %	129,6 %
Lilianis Handicapes	190 - CAMSP	41	2,3 %	0,03 %	1,71 %	1,22 %	5,75 %	90,56 %
	221 - BAPU	1	0,06 %	0,59 %	0,59 %	0,59 %	0,59 %	
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	27	1,52 %	0,07 %	1,01 %	0,79 %	4,09 %	106,01 %
Adultes Handicapés et	209 - SPASAD	6	0,34 %	0,00 %	0,96 %	1,19 %	5,91 %	118,19 %
Personnes Âgées (Mixte)	354 - SSIAD	151	8,48 %	0,01 %	1,82 %	1,48 %	5,92 %	83,6 %
Centre								
Adultes Handicapés	461 - Ctre.Ressources	6	0,34 %	0,19 %	1,05 %	1,21 %	5,93 %	104,4 %
Addition Figure 1 Identification	464 - UEROS	3	0,17 %	0,06 %	0,40 %	0,11 %	1,85 %	151,62 %

Poids du personnel extérieur à l'établissement corrigé des variables « très extrêmes » par taille

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

Public	Taille	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Variation
	0-CMPP, CAMSP et BAPU (séances)	108	6,06	0,01 %	1,08 %	0,75 %	5,92 %	112,51 %
	1-Moins de 20 places	127	7,13	0,01 %	1,53 %	1,14 %	5,44 %	98,53 %
Enfants Handicapés	2-[20 places-50 places [390	21,9	0,01 %	1,22 %	0,77 %	5,82 %	109,04 %
	3-[50 places-100 places [276	15,5	0,00 %	1,13 %	0,61 %	5,80 %	115,61 %
	4-Plus de 100 places	65	3,65	0,02 %	1,02 %	0,55 %	4,23 %	111,81 %
	0-Centre Ressource et UEROS (séances)	9	0,51	0,06 %	0,75 %	1,15 %	5,93 %	120,66 %
	1-Moins de 20 places	71	3,99	0,00 %	1,77 %	1,01 %	5,64 %	94,65 %
Adultes Handicapés	2-[20 places-50 places [278	15,61	0,00 %	1,59 %	1,23 %	5,86 %	94,77 %
	3-[50 places-100 places [190	10,67	0,00 %	1,37 %	0,80 %	5,86 %	106,46 %
	4-Plus de 100 places	110	6,18	0,01 %	1,36 %	1,12 %	5,60 %	98,89 %
	1-Moins de 20 places	13	0,73	0,04 %	2,25 %	1,77 %	4,93 %	81,26 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	2-[20 places-50 places [60	3,37	0,01 %	1,86 %	1,34 %	5,92 %	94,35 %
	3-[50 places-100 places [65	3,65	0,01 %	2,10 %	1,97 %	5,70 %	71,28 %
	4-Plus de 100 places	19	1,07	0,00 %	1,19 %	0,50 %	5,51 %	120,56 %

Le taux de recours à du personnel extérieur n'est pas corrélé avec la capacité installée.

Cependant, il est constaté, pour les enfants et les adultes en situation de handicap, que la taille de l'établissement influe sur le poids du personnel extérieur : les établissements de plus grande taille, dont les équipes sont plus étoffées, ont un recours à des prestations extérieures plus faible.

3.2 - Coût salarial d'un ETP (sans CNR)

Le coût moyen par ETP est calculé en rapportant le groupe 2 des charges (sans CNR) de chaque structure, c'est à dire des salaires et des cotisations sociales et fiscales, à son nombre total d'ETP.

L'analyse des coûts moyens (sans CNR) par ETP aboutit aux constats suivants :

Les écarts ci-après s'expliquent notamment par la structure du personnel des différentes catégories de structures.

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le coût moyen pondéré (sans CNR) par ETP dans le champ de l'enfance est égal à 46 476,89 € et la médiane est égale à 46 424,63 €. 50 % de ces structures ont un coût moyen (sans CNR) par ETP compris entre 43 043,51 € et 53 663,57 €. Le coefficient de variation est égal à 17 %.

L'échelle de coût moyen pondéré (hors CNR) par ETP est variable : le coût passe de 58 788 € en CMPP, 55 603 € en CAMSP (établissements caractérisés par une présence médicale plus marquée) à 40 455 € en Centre d'accueil familial spécialisé (CAFS).

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

Le coût moyen pondéré (sans CNR) par ETP dans le champ des adultes est égal à 44 358,22 € et la médiane est égale à 45 207,56 €. 50 % de ces structures ont un coût moyen (sans CNR) par ETP compris entre 43 043,51 € et 53 663,57 €. Le coefficient de variation est égal à 18 %.

L'échelle de coût moyen pondéré (hors CNR) par ETP est variable : le coût passe de 56 236 € dans les centres de préorientation pour adultes handicapés (CPO) à 41 127 € dans les FAM. À noter, les FAM étant de tarification conjointe il est possible que l'intégralité de la dépense ne soit pas retracée.

Services accueillant des adultes handicapés et personnes âgées (Mixte) :

Le coût moyen pondéré (sans CNR) par ETP dans les SSIAD et SPASAD est égal à 42 440,25 € et la médiane est égale à 42 169,57 €.

Les SSIAD ont un coût moyen pondéré (sans CNR) par ETP égal à 42 790 € (médiane égale à 41 467 €) et les SPASAD ont un coût moyen pondéré (sans CNR) par ETP égal à 40 557 € (médiane égale à 41 825 €).

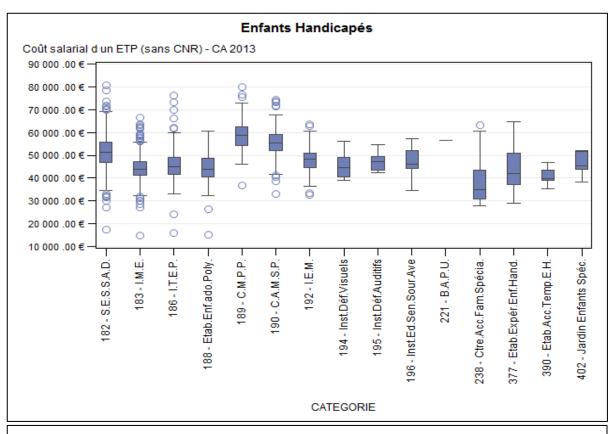
Coût salarial (sans CNR) par ETP corrigé des valeurs « très extrêmes » par public et type de structures :

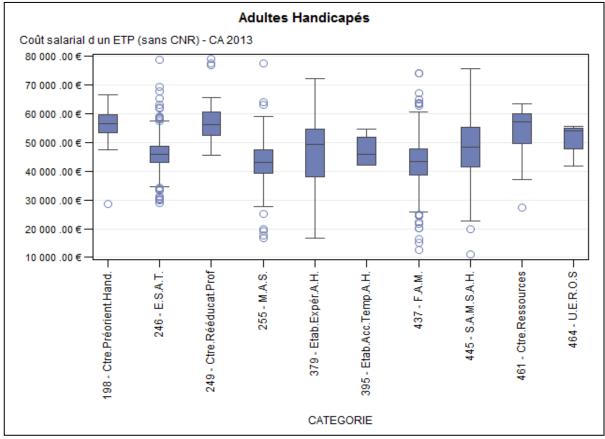
Public	Type de structures	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Variation
Enfants Handicapés	Établissement	987	25,56 %	14 716,71 €	44 841,54 €	44 371,18 €	76 238,30 €	14,08 %
	Service	942	24,40 %	17 419,39 €	52 677,13 €	52 817,80 €	80 911,03 €	14,69 %
	Établissement Expérimental	22	0,57 %	28 828,87 €	41 255,34 €	41 798,32 €	64 691,86 €	20,90 %
	Établissement	1 249	32,35 %	12 626,22 €	44 282,09 €	45 013,09 €	79 334,69 €	16,31 %
	Service	115	2,98 %	11 104,61 €	47 084,20 €	48 365,35 €	75 869,75 €	23,55 %
Adultes Handicapés	Établissement Expérimental	26	0,67 %	16 712,30 €	44 351,53 €	49 260,05 €	72 415,66 €	26,42 %
	Centre	18	0,47 %	27 254,13 €	52 749,91 €	55 053,21 €	63 357,37 €	17,79 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	502	13 %	10 927,35 €	42 440,25 €	42 169,57 €	79 886,21 €	17,84 %

Coût salarial (sans CNR) par ETP corrigé des valeurs « très extrêmes » par catégorie

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence % sur Moyenne Coeff Public et Type de structure **CATÉGORIE** Médiane de total pondérée Variation structures Établissement 183 - IME 573 14,84 % 43 917,15 € 43 973,66 € 12,42 % 186 - ITEP 45 479,68 € 44 837,38 € 204 5,28 % 15,9 % 44 225,42 € 44 012,21 € 188 - Etab.Enf.ado.Poly. 79 2,05 % 16,28 % 192 - IEM 46 667,74 € 48 258,93 € 61 1,58 % 14,18 % 194 - Inst.Déf.Visuels 8 0,21 % 47 701,58 € 44 723,39 € 12,76 % Enfants Handicapés 195 - Inst.Déf.Auditifs 23 0,6 % 48 398,17 € 47 359,77 € 7,29 % 196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave 10 0,26 % 51 622,36 € 46 193,09 € 14,14 % 238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia. 15 0,39 % 40 455,18 € 35 035,59 € 28,47 % 390 - Etab.Acc.Temp.E.H. 7 0,18 % 37 543,61 € 39 624,56 € 8,95 % 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0,18 % 45 366,00 € 45 452,01 € 10,3 % 198 - Ctre.Préorient.Hand. 13 0,34 % 56 236,00 € 56 582,58 € 17,59 % 44 604,63 € 45 759,68 € 246 - ESAT 578 14,97 % 11,57 % 249 - Ctre.Rééducat.Prof 32 0,83 % 53 962,50 € 56 346,37 € 14,5 % Adultes Handicapés 42 157,47 € 43 011,63 € 255 - MAS 292 7,56 % 15,8 % 395 - Etab.Acc.Temp.A.H. 44 438,68 € 45 870,46 € 6 0,16 % 11,11 % 437 - FAM 328 8,5 % 41 126,72 € 43 261,27 € 20,14 % Service 182 - SESSAD 711 18,41 % 51 309,47 € 50 887,45 € 15,34 % 189 - CMPP 123 3,19 % 58 788,16 € 58 528,47 € 11,51 % Enfants Handicapés 190 - CAMSP 107 2,77 % 55 603,12 € 56 531,52 € 13,14 % 221 - BAPU 56 554,06 € 56 554,06 € 0.03 % 1 Adultes Handicapés 445 - SAMSAH 115 2,98 % 48 253,00 € 50 994,51 € 23,55 % 209 - SPASAD 0,49 % 40 556,76 € 41 824,66 € 22,63 % 19 Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte) 354 - SSIAD 41 466,98 € 483 12,51 % 42 789,82 € 17,64 % Établissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,57 % 44 008,53 € 41 798,32 € 21,9 % Adultes Handicapés 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % 44 403,94 € 49 260,05 € 26,42 % Centre 54 618,82 € 56 486,95 € 461 - Ctre.Ressources 20,29 % 14 0,36 % Adultes Handicapés 464 - UEROS 4 0,1 % 49 325,96 € 54 074,02 € 12,5 %

Coût salarial d'un ETP (sans CNR) par catégorie corrigé des valeurs « très extrêmes » - CA 2013



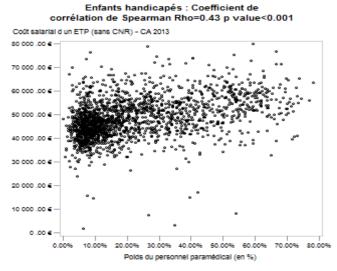


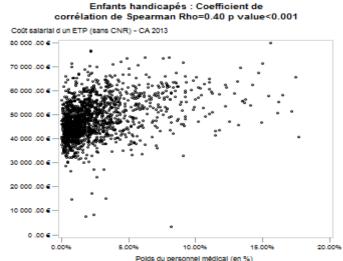
Effet de la spécialisation du personnel sur le coût salarial (sans CNR) d'un ETP sur le secteur de l'enfance :

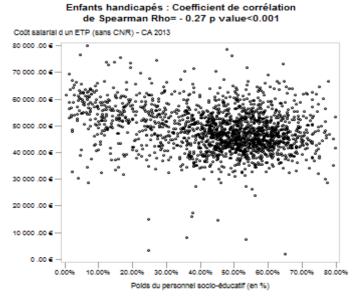
Les coefficients de corrélation de Spearman ci-dessous indiquent le degré d'association entre les variables poids du personnel par spécialisation et coût salarial d'un ETP (sans CNR). Il ressort de cette analyse une relation non négligeable pour le secteur de l'enfance uniquement. Cette relation n'est pas vérifiée pour les adultes.

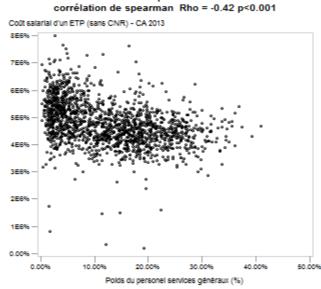
Le résultat montre, sur le secteur de l'enfance uniquement, que plus la part en personnel médical et paramédical est importante, plus le coût salarial par ETP est élevé. Au contraire, lorsque la structure dispose d'une part en personnel socio-éducatif et en services généraux plus importante, le coût salarial par ETP diminue.

Pour les adultes handicapés, nous constatons au contraire qu'il n'y a pas d'effet de la spécialisation du personnel sur le coût salarial par ETP. Il est possible que l'absence de constat de l'effet de spécialisation soit liée à la remontée partielle des dépenses sur les établissements de compétence conjointe.







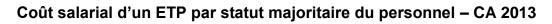


Enfants handicapés : Coefficient de

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Coût salarial médian d'u	ın ET	P par struc	ture	des emploi	s poı	ır les établi	issen	nents et se	rvice	s pour enfa	ınts h	andicapés
Type de structures & Catégorie		RECTION / ADREMENT		ADMINISTRAT. / GESTION		ERVICES ÉNÉRAUX	SOCI	O-ÉDUCATIF	PAF	RAMÉDICAL		MÉDICAL
.,,,	Nor	mbre - Coût	Nombre - Coût		Nombre - Coût		Noi	Nombre - Coût		Nombre - Coût		mbre - Coût
Établissement												
183 - IME	562	47 145,18 €	551	26 982,44 €	545	20 939,95 €	562	26 382,79 €	563	33 098,28 €	492	75 379,89 €
186 - ITEP	198	49 769,93 €	192	26 494,99 €	188	21 183,32 €	197	25 975,85 €	196	34 278,69 €	170	76 220,37 €
188 - Étab.Enf.ado.Poly.	79	48 464,23 €	77	26 390,97 €	74	21 177,29 €	80	24 351,08 €	81	28 861,84 €	76	78 480,75 €
192 - IEM	58	52 641,74 €	59	27 942,66 €	58	22 138,19 €	59	27 225,70 €	61	29 551,09 €	58	88 647,43 €
194 - Inst.Déf.Visuels	7	51 655,85€	8	25 412,14 €	8	21 400,70 €	8	26 603,01 €	8	31 751,94 €	7	82 497,22 €
195 - Inst.Déf.Auditifs	22	45 728,88 €	21	26 332,71 €	21	21 580,00 €	21	27 182,33 €	23	31 221,30 €	19	78 387,22 €
196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	10	42 974,08 €	9	29 539,25 €	9	21 139,25 €	9	27 960,93 €	9	30 224,29 €	10	76 556,76 €
238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	17	47 816,91 €	17	25 561,35 €	3	21 706,80 €	15	21 507,64 €	14	37 969,63 €	10	86 011,54 €
390 - Éab.Acc.Temp.E.H.	7	38 091,40 €	5	28 656,17 €	5	22 977,90 €	7	23 825,08 €	6	23 650,98 €	1	119 691,00 €
402 - Jardin Enfants Spéc.	7	44 253,74 €	7	25 900,07 €	5	19 705,32 €	7	23 061,92 €	7	34 583,43 €	5	96 171,50€
Établissement Expérimental												
377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	22	42 611,90 €	19	24 668,00 €	15	18 774,19 €	22	25 262,40 €	17	29 968,00 €	10	75 655,30 €
Service												
182 - SESSAD	658	43 973,09 €	654	25 200,59 €	394	20 256,93 €	668	28 540,92 €	703	32 436,76 €	538	79 758,81 €
189 - CMPP	109	43 960,11 €	118	25 971,27 €	103	19 847,39 €	85	28 177,19 €	124	35 750,57 €	113	85 166,77 €
190 - CAMSP	89	45 220,72 €	93	25 907,58 €	61	20 542,72 €	87	28 681,22 €	107	31 678,97 €	105	82 091,75€
221 - BAPU	0		1	23 643,21 €	1	26 104,50 €	0		1	34 441,54 €	1	99 483,91 €

CATÉGORIE		RECTION / ADREMENT		IINISTRAT. / GESTION	SERVICES GÉNÉRAUX		SOCIO-ÉDUCATIF		PARAMÉDICAL		MÉDICAL	
	Nor	mbre - Coût	Nombre - Coût		Nombre - Coût		Nombre - Coût		Nombre - Coût		Nombre - Coût	
Établissement												
198 - Ctre.Préorient.Hand.	12	56 371,28 €	12	28 609,15 €	7	25 833,20 €	12	29 743,37 €	10	36 409,20 €	10	76 202,21 €
246 - ESAT	562	45 573,99 €	554	26 395,48 €	409	21 064,08€	556	26 241,34 €	397	36 498,07 €	227	77 251,00 €
249 - Ctre.Rééducat.Prof	29	54 002,75€	28	30 720,56 €	26	23 338,60 €	23	33 414,68 €	29	32 486,38 €	30	65 343,45 €
255 - MAS	266	50 961,57 €	253	26 021,93 €	237	21 149,55€	260	24 005,58 €	284	26 883,55 €	260	69 129,36 €
395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	4	48 648,04 €	4	29 802,87 €	2	23 244,61 €	4	24 279,95 €	3	27 611,32 €	3	79 794,33 €
437 - FAM	81	46 905,77 €	59	24 530,41 €	59	21 900,00€	149	23 708,12 €	318	25 887,18 €	248	56 29,11€
379 - Étab.Expér.A.H.	16	49 374,17 €	19	27 189,15 €	7	19 796,26 €	20	26 348,70 €	19	26 942,65 €	13	74 664,90 €
Service												
445 - SAMSAH	58	45 603,73 €	46	25 842,23 €	14	19 937,54 €	53	25 309,93 €	104	27 821,69 €	92	52 397,41 €
209 - SPASAD	19	36 898,80 €	16	23 417,91 €	4	19 202,02 €	0		16	25 931,51 €	3	23 221,28 €
354 - SSIAD	386	41 532,06 €	307	28 937,20 €	57	20 815,00 €	12	24 750,07 €	381	25 365,28 €	107	25 578,72 €
Centre	•											
461 - Ctre.Ressources	10	32 094,75 €	10	25 332,82 €	3	19 682,12 €	7	35 434,87 €	10	29 476,58 €	7	61 167,43 €
464 - UEROS	3	63 923,40 €	3	30 673,53 €	2	24 136,06 €	4	30 846,94 €	3	34 618,74 €	4	73 668,47 €



Public	Statut majoritaire du personnel	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Var
	CCNT 1966	1 298	33,62 %	15 932,50 €	45 544,37 €	47 345,73 €	79 995,26 €	16,17 %
	CCNT 1951	447	11,58 %	15 135,55 €	49 347,12 €	50 551,28 €	80 911,03 €	16,32 %
	FPH (titre IV)	110	2,85 %	29 916,17 €	43 025,43 €	43 461,08 €	74 484,67 €	17,63 %
	Autres	38	0,98 %	30 995,99 €	44 775,21 €	47 590,23 €	72 784,13 €	18,98 %
Enfants Handicapés	UGECAM	31	0,8 %	39 493,48 €	58 292,65 €	58 493,28 €	76 238,30 €	13,8 %
,	CCCRF	11	0,28 %	41 612,22 €	48 132,64 €	48 857,31 €	63 072,65 €	12,78 %
	CCNT 1965	10	0,26 %	14 716,71 €	41 561,48 €	43 382,53 €	54 560,93 €	25,48 %
	ADMR	3	0,08 %	35 227,89 €	41 466,62 €	42 166,15 €	43 827,82 €	11,29 %
	FPT (titre III)	3	0,08 %	37 702,59 €	43 917,22 €	42 711,29 €	46 815,62 €	10,76 %
	CCNT 1966	871	22,56 %	11 104,61 €	43 198,48 €	44 435,27 €	78 771,90 €	15,68 %
	CCNT 1951	329	8,52 %	21 656,81 €	48 350,05 €	49 695,67 €	69 486,91 €	15,2 %
	FPH (titre IV)	111	2,87 %	12 626,22 €	42 002,89 €	43 283,73 €	74 241,54 €	21,13 %
	Autres	57	1,48 %	16 362,55 €	45 840,37 €	45 701,36 €	76 873,12 €	22,1 %
	UGECAM	12	0,31 %	24 459,38 €	53 601,06 €	56 871,24 €	79 334,69 €	29,09 %
Adultes Handicapés	CCNT 1965	11	0,28 %	37 318,54 €	42 115,31 €	41 197,81 €	65 397,73 €	20,71 %
	CCCRF	10	0,26 %	20 080,87 €	45 590,07 €	45 105,08 €	52 843,18 €	21,89 %
	ADMR	3	0,08 %	15 031,20 €	22 320,42 €	17 738,84 €	41 429,21 €	58,72 %
	FPT (titre III)	2	0,05 %	39 572,51 €	40 591,74 €	40 431,74 €	41 290,97 €	3,01 %
	BAD	1	0,03 %	59 977,40 €	59 977,40 €	59 977,40 €	59 977,40 €	,
	CCU	1	0,03 %	46 151,59 €	46 151,59 €	46 151,59 €	46 151,59 €	,
	BAD	144	3,73 %	23 684,04 €	41 437,46 €	40 947,02 €	58 340,46 €	15,22 %
	CCNT 1951	140	3,63 %	28 261,53 €	42 836,63 €	42 596,97 €	74 259,11 €	15,67 %
	FPH (titre IV)	81	2,1 %	10 927,35 €	44 163,69 €	42 761,90 €	79 886,21 €	22,34 %
Adultes	FPT (titre III)	61	1,58 %	36 475,67 €	42 289,79 €	39 880,83 €	69 359,55 €	20,18 %
Handicapés et Personnes	ADMR	24	0,62 %	32 774,17 €	39 963,67 €	38 750,08 €	51 563,88 €	13,67 %
Âgées (Mixte)	CCU	22	0,57 %	30 714,72 €	40 544,08 €	41 440,19 €	62 365,84 €	20,02 %
	Autres	19	0,49 %	21 979,16 €	45 144,14 €	44 757,79 €	63 137,41 €	21,76%
	CCCRF	7	0,18 %	38 369,76 €	41 019,93 €	45 178,73 €	51 698,65 €	10,61%
	CCNT 1966	4	0,1 %	37 716,24 €	46 645,78 €	47 449,93 €	49 636,00 €	11,71%

3.3 - Évaluation de l'effet « Glissement, Vieillissement, Technicité »

L'augmentation de la masse salariale repose à la fois sur le « volume » (nombre de recrutements nouveaux) et sur le prix (poids financier des personnels en place et prise en compte de leur progression statutaire et salariale) : ce dernier paramètre est synthétisé dans un indicateur composite nommé « GVT ».

Le GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) est ainsi la part de l'évolution des salaires non liée aux évolutions de la valeur de point en vigueur dans les différents statuts. Cette part résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il s'agit d'une notion à évaluer de manière moins budgétaire que « physique ». En effet, puisque les salaires des différents statuts sont exprimés à la fois en euros (valeur de point) et en point (salaire = nombre de points x valeur de point), il est possible de porter une analyse sur les paramètres non financiers de la progression de la masse budgétaire.

L'effet GVT est calculé sous la forme d'un taux de croissance en soustrayant la masse salariale de l'année N à la masse salariale de l'année N-1, rapporté à la masse salariale de l'année N-1.

Il convient ainsi de porter l'analyse sur les points produits par les grilles indiciaires des conventions collectives (et statuts de la fonction publique) afin de distinguer les effets financiers de la structure des conventions collectives au-delà des effets financiers dus aux revalorisations des valeurs de point des conventions collectives (lesquelles sont arrêtées après avis de la Commission nationale d'agrément, conformément aux dispositions de l'art L314-6 du CASF)

Un GVT « positif » correspond à la progression du nombre de points servant à calculer la rémunération d'un agent en application des conventions collectives (ou statuts publics) en vigueur ; il peut résulter :

- d'une promotion dans un corps ou un grade (glissement);
- d'un avancement automatique sur sa grille indiciaire (composante vieillesse);
- d'une requalification, d'un changement de grade ou de corps par le biais d'un concours ou d'un nouveau diplôme (technicité).

A contrario, un GVT négatif témoigne d'un remplacement de personnel par des personnes plus jeunes et/ou moins qualifiées/expérimentées. Conjoncturellement, le rajeunissement de la population active constitue un paramètre important de nature à tirer ce GVT vers le bas à structure de personnel identique.

Le GVT est une donnée d'analyse de l'évolution de la masse salariale qui s'avère complexe et difficile à quantifier. Pour ces raisons, les développements ci-dessous doivent être appréhendés comme un premier niveau de mesure sur le secteur médico-social des paramètres non exclusivement financiers de l'évolution des coûts salariaux.

Avertissement : Le parti a été pris de retirer un nombre certain d'ESMS du panel initial pour le calcul du GVT ; deux raisons expliquent cette réduction du panel :

- n'ont été pris en compte que les ESMS renseignant dans le CA le nombre total de points indiciaires prévus et réalisés en N, ainsi que le rappel de la réalisation N-1, ces informations étant indispensables pour l'analyse ;
- de même ont été exclus les établissements ou services pour lesquels une variation d'effectifs supérieure à + ou 2 % entre 2012 et 2013 était constatée. Ce postulat vise à neutraliser l'impact des variations d'activité ou de capacité.

L'analyse de l'effet GVT et effectif corrigé des valeurs « très extrêmes » aboutit aux constats suivants :

Le GVT moyen s'élève, sur 1 186 établissements et services retenus dans notre panel, à 1,99 % (médiane égale à 1,17 %). 10 % de ces structures ont un taux de GVT inférieur à -3,96 % et 10 % ont un taux supérieur à 9,72 %. Enfin, 50 % de ces structures ont un effet GVT compris entre -1,13 % et 4,27 %. La dispersion est élevée.

Établissement / Service :

Le GVT moyen sur 784 établissements s'élève à 1,72 % (médiane égale à 0,92 %). 50 % de ces établissements ont un effet GVT compris entre -1,20 % et 3,90 %. La dispersion est élevée.

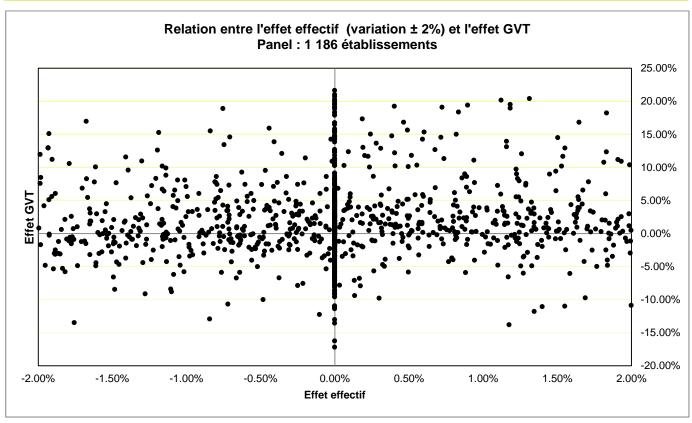
Le GVT moyen sur 439 services s'élève à 2,48 % (médiane égale à 1,6 %). 50 % de ces services ont un effet GVT compris entre -0,89 % et 5,13 %. La dispersion est élevée.

Enfants en situation de handicap / des adultes en situation de handicap et adultes handicapés et personnes âgées (Mixte) :

Le GVT moyen dans le champ de l'enfance est égal à 1,71 % et la médiane est égale à 1,07 %. 50 % de ces structures ont un effet GVT compris entre -1,24 % et +3,9 %. Le coefficient de variation est égal à 17 %.

Le GVT moyen dans le champ des adultes est égal à 1,96 % et la médiane est égale à 1,10 %. 50 % de ces structures ont un effet GVT compris entre -1,07 % et +4,45 %.

Le GVT moyen dans le champ des adultes handicapés et personnes âgées est égal à 4,18 % et la médiane est égale à 2,62 %. 50 % de ces structures ont un effet GVT compris entre -0.09 % et +9,15 %.



Effet GVT corrigé des valeurs « très extrêmes » par statut majoritaire du personnel

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

Otatal		Effet G	GVT corrigé de	es valeurs ex	trêmes		Eff	et Effectif (v	ariation ± 2	%)
Statut majoritaire du personnel	Nombre de structures	% sur total	25° percentile (Q1)	Moyenne	Médiane	75° percentile (Q3)	25° percentile (Q1)	Moyenne	Médiane	75° percentile (Q3)
CCNT 1966	728	61,38	-1,10 %	1,77 %	1,15 %	4,01 %	-0,37 %	0,01 %	0,00 %	0,39 %
CCNT 1951	278	23,44	-1,42 %	1,74 %	0,97 %	3,97 %	-0,48 %	0,00 %	0,00 %	0,54 %
FPH (titre IV)	64	5,4	-0,80 %	3,74 %	2,81 %	7,78 %	-0,39 %	-0,06 %	0,00 %	0,00 %
Autres	35	2,95	-0,78 %	3,04 %	2,40 %	5,09 %	-0,46 %	-0,14 %	0,00 %	0,00 %
BAD	30	2,53	-1,79 %	2,41 %	0,42 %	4,16 %	0,00 %	0,18 %	0,00 %	0,00 %
UGECAM	19	1,6	0,48 %	4,20 %	1,41 %	7,50 %	-1,32 %	-0,30 %	0,00 %	0,00 %
CCCRF	9	0,76	-1,26 %	3,47 %	2,97 %	9,26 %	-0,72 %	-0,12 %	0,00 %	0,22 %
CCNT 1965	8	0,67	-6,67 %	-2,27 %	-2,95 %	2,56 %	0,00 %	0,13 %	0,00 %	0,00 %
CCU	8	0,67	1,76 %	3,43 %	3,28 %	5,07 %	0,00 %	0,96 %	1,10 %	1,67 %
FPT (titre III)	7	0,59	0,90 %	7,19 %	2,66 %	16,95 %	-0,70 %	-0,23 %	0,00 %	0,00 %

Effet GVT corrigé des valeurs « très extrêmes » par catégorie (nombre de structures supérieur à 10)

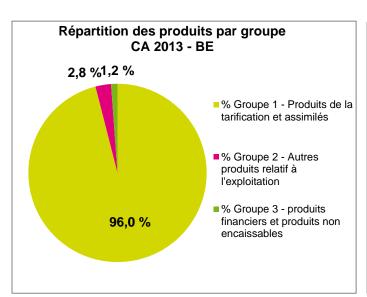
			Effe	et GVT			Eff	et Effectif (v	ariation ± 2	%)
CATÉGORIE	Nombre de structures	% sur total	25° percentile (Q1)	Moyenne	Médiane	75° percentile (Q3)	25° percentile (Q1)	Moyenne	Médiane	75° percentile (Q3)
182 - SESSAD	216	18,21	-1,12 %	1,65 %	1,12 %	3,93 %	-0,45 %	0,01 %	0,00 %	0,19 %
183 - IME	210	17,71	-1,57 %	1,32 %	0,88 %	3,48 %	-0,48 %	0,02 %	0,00 %	0,57 %
186 - ITEP	76	6,41	-1,50 %	1,24 %	0,65 %	3,17 %	-0,61 %	-0,14 %	0,00 %	0,05 %
188 - Étab.Enf.ado.Poly.	26	2,19	-1,78 %	2,47 %	0,60 %	4,43 %	-0,31 %	0,10 %	0,00 %	0,50 %
189 - CMPP	51	4,3	-1,28 %	1,52 %	1,25 %	4,02 %	-0,30 %	0,02 %	0,00 %	0,43 %
190 - CAMSP	33	2,78	0,98 %	5,04 %	3,69 %	7,10 %	0,00 %	0,31 %	0,00 %	0,90 %
192 - IEM	22	1,85	-0,87 %	1,35 %	1,91 %	3,89 %	-1,48 %	-0,22 %	-0,12 %	0,67 %
246 - ESAT	207	17,45	-1,22 %	1,21 %	0,65 %	3,60 %	-0,26 %	0,01 %	0,00 %	0,44 %
249 - Ctre.Rééducat.Prof	17	1,43	-0,78 %	1,37 %	0,36 %	2,13 %	-0,71 %	0,13 %	-0,03 %	1,23 %
255 - MAS	90	7,59	-0,81 %	2,22 %	0,83 %	4,89 %	-0,93 %	-0,23 %	0,00 %	0,26 %
354 - SSIAD	88	7,42	-0,08 %	4,30 %	2,62 %	9,27 %	0,00 %	0,10 %	0,00 %	0,00 %
437 - FAM	88	7,42	-0,51 %	3,27 %	2,65 %	5,41 %	0,00 %	0,07 %	0,00 %	0,09 %
445 - SAMSAH	28	2,36	-2,31 %	2,31 %	3,04 %	5,60 %	0,00 %	-0,06 %	0,00 %	0,00 %

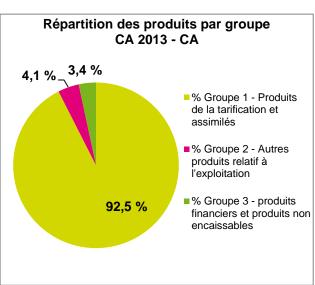


4.1 - Structure des recettes par groupe sur la section d'exploitation

Cet indicateur est calculé en rapportant la somme des recettes par groupe de la section d'exploitation au budget exécutoire (BE) et au compte administratif (CA): montant des « produits de la tarification et assimilés » (Groupe 1), montant des « autres produits relatifs à l'exploitation » (Groupe 2) et montant des produits « financiers et produits non encaissables » (Groupe 3) à la somme des comptes de classe 7 sur l'exercice.

Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'exécution budgétaire.





Le groupe 1 « produit de la tarification » représente bien évidemment la majorité des recettes des établissements et services de notre panel (96 % au BE et 92,5 % au CA en 2013). Les produits de la tarification sont à la fois :

- les recettes tarifées par les ARS et versées par les CPAM qui constituent l'OGD géré par la CNSA ;
- les recettes tarifées et versées par les Conseils départementaux dans le cadre de la tarification conjointe.

Les données apparaissent globalement stables puisqu'en 2012, au budget exécutoire (BE), le groupe 1, « produit de tarification » représentait 96,3 %, le groupe 2 « Autres produits relatifs à l'exploitation » 2,6 % des recettes et le groupe 3 « Produits financiers et produits encaissables » seulement 1,1 %.

Répartition de chaque groupe de produits dans le total des produits au BE et au CA par public

			BE 2013			CA 2013	
Public	Nombre de structures	% Groupe 1 - Produits de la tarification et assimilés	% Groupe 2 - Autres produits relatif à l'exploitation	% Groupe 3 - produits financiers et produits non encaissables	% Groupe 1 - Produits de la tarification et assimilés	% Groupe 2 - Autres produits relatif à l'exploitation	% Groupe 3 - produits financiers et produits non encaissables
Enfants Handicapés (PH)	1 999	97,81 %	0,88 %	1,31 %	93,73 %	2,32 %	3,96 %
Adultes Handicapés (PH)	1 460	93,13 %	5,82 %	1,05 %	90,30 %	7,00 %	2,70 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	562	98,70 %	0,77 %	0,52 %	95,63 %	2,16 %	2,20 %

Répartition de chaque groupe de produits dans le total des produits au BE et au CA par type de structure

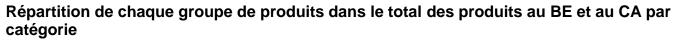
			BE 2013			CA 2013	
Type de structure	Nombre de structures	% Groupe 1 - Produits de la tarification et assimilés	% Groupe 2 - Autres produits relatif à l'exploitation	% Groupe 3 - produits financiers et produits non encaissables	% Groupe 1 - Produits de la tarification et assimilés	% Groupe 2 - Autres produits relatif à l'exploitation	% Groupe 3 - produits financiers et produits non encaissables
Établissement	2 297	95,45 %	3,28 %	1,27 %	91,87 %	4,59 %	3,53 %
Service	1 654	98,45 %	0,85 %	0,70 %	95,42 %	2,00 %	2,59 %
Établissement Expérimental	50	97,22 %	1,83 %	0,96 %	93,37 %	3,54 %	3,09 %
Centre	20	94,16 %	5,09 %	0,75 %	89,33 %	7,51 %	3,16 %

Les MAS se situent très en deçà de ce niveau moyen en termes de recettes de groupe 1 (respectivement 91,7 %, contre 96 %) (Voir tableau ci-après) en raison du poids budgétaire des forfaits journaliers adultes (participation des usagers) qui ne sont pas acquittés par l'assurance maladie, mais par l'usager. Cette participation de l'usager est comptabilisée en produits de groupe 2 et minore donc la participation de l'assurance maladie.

Une atypie statistique est constatée dans les établissements d'accueil temporaire d'adultes handicapés. Il est possible d'expliquer ce constat par la spécificité des structures expérimentales. Compte tenu de leur caractère expérimental, il est possible qu'elles soient destinataires de subventions dont l'écriture comptable s'effectue au groupe 2. Néanmoins, ce constat doit être apprécié avec prudence, cette dernière catégorie d'ESMS présentant des effectifs faibles.

Il convient de souligner, comme les années passées, l'écart significatif avec les données du compte administratif où la part des produits de tarification tombe à 92,5 % sur les CA 2013 (contre 96 % sur les budgets exécutoires). Cet écart, constant depuis plusieurs années et s'établissant à un niveau minimal de 3 % des charges brutes, traduit la sous-évaluation des recettes annexes lors de la fixation du budget exécutoire. En effet, hors les reprises de provisions, les autres recettes (ex. : indemnités journalières de sécurité sociale, participation des salariés au titre des repas) sont peu, voire pas, prises en compte lors de la fixation des budgets, alors même qu'ils sont constatés chaque année au CA.

Si ces recettes annexes sont bien constatées au CA (et prises en compte dans le résultat à affecter), leur non prise en compte au moment du budget conduit à une sous-estimation des dépenses autorisées

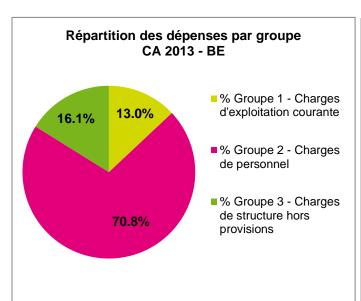


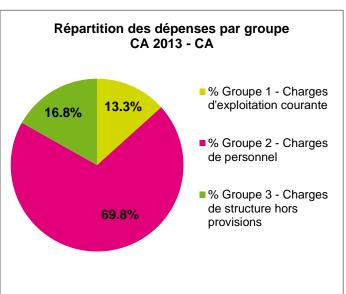
				BE 2013			CA 2013	
Public & Type de structure	CATÉGORIE	Nombre de structures	% GR 1 Produits de la tarification et assimilés	% GR 2 Autres produits relatif à l'exploitation	% GR 3 produits financiers et produits non encaissables	% GR 1 Produits de la tarification et assimilés	% GR 2 Autres produits relatif à l'exploitation	% GR 3 produits financiers et produits non encaissables
Établissement								
	183 - IME	583	97,62 %	0,86 %	1,53 %	92,82 %	2,65 %	4,53 %
	186 - ITEP	208	98,14 %	0,78 %	1,09 %	94,69 %	2,02 %	3,29 %
	188 - Etab.Enf.ado.Poly.	81	97,47 %	1,43 %	1,10 %	95,20 %	2,16 %	2,64 %
	192 - IEM	63	97,55 %	0,71 %	1,73 %	93,54 %	2,77 %	3,70 %
	194 - Inst.Déf.Visuels	8	96,15 %	1,37 %	2,49 %	94,59 %	2,19 %	3,23 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	23	98,13 %	0,90 %	0,97 %	90,38 %	1,49 %	8,13 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	10	97,86 %	0,40 %	1,74 %	91,85 %	1,54 %	6,62 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	19	99,51 %	0,14 %	0,35 %	98,24 %	0,68 %	1,08 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	7	97,80 %	1,54 %	0,65 %	94,12 %	3,27 %	2,61 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	7	87,47 %	0,40 %	12,13 %	88,36 %	0,74 %	10,90 %
	999 - TOTAL	1 009	97,68 %	0,86 %	1,45 %	93,30 %	2,44 %	4,26 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	14	98,53 %	1,25 %	0,22 %	96,15 %	2,75 %	1,11 %
	246 - ESAT	593	92,78 %	6,54 %	0,68 %	90,24 %	7,56 %	2,19 %
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	33	95,65 %	2,90 %	1,45 %	91,75 %	4,00 %	4,25 %
Adultes Handicapés	255 - MAS	302	91,70 %	6,88 %	1,42 %	88,73 %	8,06 %	3,20 %
·	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	6	52,54 %	39,29 %	8,16 %	49,97 %	35,36 %	14,67 %
	437 - FAM	340	97,06 %	2,39 %	0,54 %	95,51 %	3,17 %	1,31 %
	999 - TOTAL	1 288	92,94 %	6,00 %	1,06 %	90,23 %	7,07 %	2,70 %
	t Expérimental					T		
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	22	99,07 %	0,67 %	0,26 %	95,22 %	1,81 %	2,96 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	28	94,86 %	3,30 %	1,84 %	91,11 %	5,65 %	3,24 %
Service								
	182 - SESSAD	728	98,55 %	0,69 %	0,76 %	96,20 %	1,60 %	2,20 %
	189 - CMPP	128	98,47 %	0,71 %	0,82 %	93,85 %	1,78 %	4,37 %
Enfants Handicapés	190 - CAMSP	110	96,56 %	2,47 %	0,97 %	93,91 %	3,29 %	2,79 %
·	221 - BAPU	2	96,70 %	3,30 %	0,00 %	88,26 %	9,72 %	2,02 %
	999 - TOTAL	968	98,26 %	0,93 %	0,81 %	95,31 %	1,87 %	2,82 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	124	98,86 %	0,56 %	0,58 %	95,03 %	2,49 %	2,48 %
Adultes	209 - SPASAD	21	99,52 %	0,19 %	0,29 %	96,70 %	1,16 %	2,17 %
Handicapés et Personnes	354 - SSIAD	541	98,62 %	0,83 %	0,55 %	95,53 %	2,26 %	2,21 %
Âgées (Mixte)	999 - TOTAL	562	98,70 %	0,77 %	0,52 %	95,63%	2,16 %	2,20 %
Centre	101 01 0		00 = 2 2 :	2.22.5		07.22.23	0.00.01	4.00.5
Adultes	461 - Ctre.Ressources	16	92,59 %	6,36 %	1,04 %	87,30 %	8,62 %	4,08 %
Handicapés	464 - UEROS	4	98,20 %	1,80 %	0,00 %	95,11 %	4,35 %	0,54 %
	999 - TOTAL	20	94,16 %	5,09 %	0,75 %	89,33 %	7,51 %	3,16 %

4.2 - Structure des dépenses par groupe sur la section d'exploitation

Cet indicateur est calculé en rapportant la somme des dépenses par groupe de la section d'exploitation au budget exécutoire (BE) et au compte administratif (CA): montant des « dépenses afférentes à l'exploitation courante » (Groupe 1), montant des « dépenses afférentes aux personnels » (Groupe 2) et montant des « dépenses afférentes à la structure hors provisions » (Groupe 3) à la somme des comptes de classe 6 sur l'exercice.

Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'exécution budgétaire.





Le groupe 2 « Charges de personnel » représente bien évidemment la majorité des charges des ESMS (70.8 % au CA et 69.8 % au BE en 2013).

Les données apparaissent globalement stables puisqu'en 2012, le groupe 2 « Charges de personnel » au CA s'élevait à 73,3 %, le groupe 1 « Charges d'exploitation courante » représentait 13,8 % des charges, et le groupe 3 « Charges de structure hors provisions » 12,9 %.

Les trois tableaux ci-dessous identifient, au budget exécutoire (BE) puis au compte administratif (CA), la part de chaque groupe de charges dans le total des charges (hors provisions et hors CNR).

Les charges de personnel ont un poids relatif plus important dans les services. Inversement, les charges d'exploitation, et dans une moindre mesure les charges de structure, sont plus élevées dans les établissements. Cette différence s'explique à la fois par le poids des coûts d'investissement ou d'entretien de bâtiment plus important dans les établissements que dans les services.

Répartition de chaque groupe de dépenses dans le total des dépenses au BE et au CA par public

			BE 2013		CA 2013				
Public	Nombre de structures	% Groupe 1 - Charges d'exploitation courante	% Groupe 2 - Charges de personnel	% Groupe 3 - Charges de structure hors provisions	% Groupe 1 - Charges d'exploitation courante	% Groupe 2 - Charges de personnel	% Groupe 3 - Charges de structure hors provisions		
Enfants Handicapés	1 999	12,52 %	71,89 %	15,59 %	12,91 %	69,81 %	17,28 %		
Adultes Handicapés	1 460	13,56 %	68,09 %	18,35 %	13,86 %	68,43 %	17,71 %		
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	562	13,79 %	78,38 %	7,84 %	13,42 %	78,20 %	8,38 %		

Répartition de chaque groupe de dépenses dans le total des dépenses au BE et au CA par type de structure

			BE 2013		CA 2013			
Taille	Nombre de structures	% Groupe 1 - Charges d'exploitation courante	% Groupe 2 - Charges de personnel	% Groupe 3 - Charges de structure hors provisions	% Groupe 1 - Charges d'exploitation courante	% Groupe 2 - Charges de personnel	% Groupe 3 - Charges de structure hors provisions	
Établissement	2 297	14,08 %	69,16 %	16,76 %	14,42 %	67,74 %	17,84 %	
Service	1 654	8,66 %	77,73 %	13,61 %	8,62 %	78,90 %	12,48 %	
Établissement Expérimental	50	10,68 %	75,68 %	13,64 %	8,99 %	75,71 %	15,30 %	
Centre	20	9,85 %	70,71 %	19,44 %	12,93 %	66,78 %	20,28 %	

Répartition de chaque groupe de dépenses dans le total des dépenses au BE et au CA par taille

			BE 2013			CA 2013	
Taille	Nombre de structures	% Groupe 1 - Charges d'exploitation courante	% Groupe 2 - Charges de personnel	% Groupe 3 - Charges de structure hors provisions	% Groupe 1 - Charges d'exploitation courante	% Groupe 2 - Charges de personnel	% Groupe 3 - Charges de structure hors provisions
1-Moins de 20 places	659	11,80 %	74,15 %	14,05 %	11,60 %	72,97 %	15,43 %
2-[20 places-50 places [1 692	13,08 %	72,74 %	14,18 %	13,19 %	71,52 %	15,29 %
3-[50 places-100 places [1 047	13,77 %	70,25 %	15,98 %	14,06 %	68,60 %	17,34 %
4-Plus de 100 places	362	13,63 %	65,77 %	20,61 %	14,40 %	66,52 %	19,08 %

Répartition de chaque groupe de dépenses dans le total des dépenses au BE et au CA par catégorie

				BE 2013			CA 2013	
Public & Type de structures	CATEGURIE	Nombre d'ESMS	% Groupe1 - Charges d'exploitatio n courante	% Groupe2 - Charges de personnel	% Groupe3 - Charges de structure hors provisions	% Groupe1 - Charges d'exploitatio n courante	% Groupe2 - Charges de personnel	% Groupe3 - Charges de structure hors provisions
Établissemen	t							
	183 - IME	583	14,46 %	70,02 %	15,52 %	15,10 %	67,59 %	17,32 %
	186 - ITEP	208	11,89 %	72,68 %	15,42 %	12,03 %	71,11 %	16,86 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	81	14,59 %	70,53 %	14,88 %	15,52 %	68,89 %	15,60 %
	192 - IEM	63	15,91 %	58,59 %	25,50 %	16,48 %	57,73 %	25,79 %
	194 - Inst.Déf.Visuels	8	17,73 %	69,47 %	12,80 %	17,61 %	67,05 %	15,34 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	23	15,82 %	72,61 %	11,57 %	15,21 %	66,40 %	18,39 %
,	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	10	16,55 %	71,16 %	12,29 %	16,50 %	68,43 %	15,07 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	19	11,66 %	79,80 %	8,54 %	11,84 %	78,96 %	9,20 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	7	11,51 %	76,64 %	11,85 %	11,52 %	76,79 %	11,69 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	7	15,88 %	62,16 %	21,95 %	16,30 %	63,70 %	20,00 %
	999 - TOTAL	1 009	14,27 %	69,54 %	16,19 %	14,78 %	67,35 %	17,88 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	14	16,72 %	70,91 %	12,37 %	16,38 %	71,01 %	12,61 %
	246 - ESAT	593	13,43 %	66,88 %	19,69 %	13,91 %	66,51 %	19,58 %
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	33	11,85 %	52,22 %	35,93 %	11,63 %	52,75 %	35,62 %
Adultes Handicapés	255 - MAS	302	15,14 %	68,83 %	16,03 %	15,30 %	67,82 %	16,88 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	6	13,95 %	66,41 %	19,64 %	12,53 %	68,53 %	18,94 %
	437 - FAM	340	11,21 %	82,34 %	6,45 %	10,41 %	82,73 %	6,86 %
	999 - TOTAL	1 288	13,87 %	68,72 %	17,41 %	14,01 %	68,19 %	17,80 %
Établissemen	t Expérimental							
Enfants Handicapés Adultes	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	22	8,69 %	76,99 %	14,32 %	7,80 %	76,50 %	15,70 %
Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	28	13,16 %	74,05 %	12,79 %	10,35 %	74,81 %	14,84 %
Service								
	182 - SESSAD	728	7,18 %	79,17 %	13,65 %	6,87 %	77,92 %	15,21 %
Fafaata	189 - CMPP	128	3,63 %	83,88 %	12,49 %	3,59 %	82,13 %	14,27 %
Enfants Handicapés	190 - CAMSP	110	5,47 %	80,82 %	13,71 %	5,42 %	79,17 %	15,41 %
	221 - BAPU	2	5,75 %	75,11 %	19,14 %	5,04 %	69,80 %	25,16 %
A 1 1	999 - TOTAL	968	6,08 %	80,54 %	13,38 %	5,86 %	79,14 %	15,01 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	124	4,03 %	46,14 %	49,83 %	5,90 %	82,53 %	11,55 %
Adultes	209 - SPASAD	21	10,04 %	80,34 %	9,62 %	9,05 %	81,03 %	9,92 %
Handicapés et Personnes	354 - SSIAD	541	14,15 %	78,19 %	7,66 %	13,84 %	77,93 %	8,23 %
Âgées (Mixte)	999 - TOTAL	562	13,79 %	78,38 %	7,84 %	13,42 %	78,20 %	8,38 %
Centre								
	461 - Ctre.Ressources	16	8,88 %	68,75 %	22,38 %	13,07 %	63,12 %	23,81 %
Adultes	464 - UEROS	4	12,50 %	76,07 %	11,43 %	12,56 %	76,84 %	10,60 %
Handicapés	999 - TOTAL	20	9,85 %	70,71 %	19,44 %	12,93 %	66,78 %	20,28 %

4.3 - Les crédits non reconductibles (CNR)

La part des crédits non reconductibles (CNR) dans le total des charges a été réduite de façon sensible sur la période 2008 à 2011, et la tendance est à la stagnation entre 2012 et 2013 :

Elle est passée de 2,7 % en 2008 à 0,9 % en 2012, et stagne sur la période 2012 à 2013 (en moyenne, 13 273,60 euros par ESMS) dans l'échantillon analysé.

C'est sur le secteur de l'enfance en situation de handicap que la part des CNR dans le total des charges est la plus importante (1,25 % soit en moyenne, 20 532 euros par ESMS pour ce secteur, contre un taux égal à 0,44 % soit en moyenne, 6 969 euros pour le secteur des adultes en situation de handicap).

Les CNR concernent principalement le groupe 3 de dépenses (67 % et en moyenne 8 892,85 euros par ESMS du panel sur les CA 2013). Cette représentation majoritaire du groupe 3 s'explique en partie par le fait que cette affectation peut ne pas correspondre à la réelle destination des CNR, mais à leur mise en provision jusqu'à leur consommation (exemples : provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ; provisions pour risques et charges ; provisions pour compte épargne temps…).

Si les CNR ont vocation à être consommés dans l'année, ils sont inscrits en groupe 1 (fonctionnement courant) ou en groupe 2 (dépenses de personnel) en fonction de leur destination.

En analyse par ESMS, sur des effectifs supérieurs à 20 ESMS, il apparaît que les structures ayant le plus bénéficié de CNR en 2013 sont les IME, les IEM et les SESSAD. L'affectation des crédits non reconductibles s'effectue de manière majoritaire en groupe 3.

Emploi des CNR attribués aux ESMS par les ARS selon leur groupe de charges de rattachement

Public et groupe de la section d'exploitation	Montant des CNR	Montant moyen des CNR par ESMS	Part des CNR dans chaque groupe	Part des groupes dans les CNR
Enfants Handicapés			-	
Groupe 1 - Exploitation	2 896 492,09 €	1 48,97€	0,70 %	7,06 %
Groupe 2 - Personnel	8 903 989,02€	4 454,22 €	0,40 %	21,69 %
Groupe 3 - Structure	29 243 698,27 €	14 629,16 €	5,05 %	71,25 %
Total	41 044 179,38 €	20 532,36 €	1,25 %	100,00 %
Adultes Handicapés				
Groupe 1 - Exploitation	885 688,85 €	606,64 €	0,28 %	8,70 %
Groupe 2 - Personnel	2 954 375,82 €	2 023,55 €	0,19 %	29,03 %
Groupe 3 - Structure	6 335 375,09 €	4 339,30 €	1,55 %	62,26 %
Total	10 175 439,76 €	6 969,48 €	0,44 %	100,00 %
Adultes Handicapés et Personn	es Âgées (Mixte)			
Groupe 1 - Exploitation	934 373,21 €	1 662,59 €	1,72 %	43,39 %
Groupe 2 - Personnel	1 040 088,46 €	1 850,69 €	0,33 %	48,30 %
Groupe 3 - Structure	179 067,59 €	318,63 €	0,54 %	8,32 %
Total	2 153 529,26 €	3 831,90 €	0,54 %	100,00 %

Emploi des CNR attribués aux ESMS par les ARS par catégorie

DOMAINE	CATÉGORIE	Nombre de structures	Nombre de places total installées	Montant Total des CNR - alloué	Montant moyen des CNR par ESMS	Montant moyen des CNR par place	Part des CNR dans les dépenses réalisées
Établissement	1						
	183 - IME	583	37 174	23 735 560,85 €	40 712,80 €	638,50 €	1,54 %
	186 - ITEP	208	8 455	2 746 452,74 €	13 204,10 €	324,83 €	0,63 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	81	2 254	2 121 640,75 €	26 193,10 €	941,28 €	1,16 %
	192 - IEM	63	3 672	3 852 667,95 €	61 153,46 €	1 049,20 €	1,54 %
	194 - Inst.Déf.Visuels	8	475	37 827,14 €	4 728,39 €	79,64 €	0,16 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	23	1 925	372 851,44 €	16 210,93 €	193,69 €	0,40 %
,	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	10	682	202 335,53 €	20 233,55 €	296,68 €	0,48%
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	19	352	6 013,30 €	316,49€	17,08 €	0,05 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	7	46	54 455,00 €	7 779,29 €	1 183,80 €	1,86 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	7	148	39 563,00 €	5 651,86 €	267,32 €	0,62 %
	999 - TOTAL	1 009	55 183	33 169 367,70 €	32 873,51 €	601,08€	1,28 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	14	269	43 991,00 €	3 142,21 €	163,54 €	0,45 %
	246 - ESAT	593	55 326	1 166 471,12 €	1 967,07 €	21,08€	0,15 %
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	33	3 749	947 373,12 €	28 708,28 €	252,70 €	0,66 %
Adultes Handicapés	255 - MAS	302	13 015	6 240 916,13 €	20 665,29 €	479,52 €	0,60 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	6	81	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 %
	437 - FAM	340	9 372	1 062 781,25 €	3 125,83 €	113,40 €	0,41 %
	999 - TOTAL	1 288	81 812	9 461 532,62 €	7 345,91 €	115,65 €	0,42 %
Service							
	182 - SESSAD	728	23 353	6 087 583,07 €	8 362,06 €	260,68 €	1,47 %
	189 - CMPP	128		1 320 846,36 €	10 319,11 €		0,79 %
Enfants Handicapés	190 - CAMSP	110		436 056,11 €	3 964,15 €		0,50 %
	221 - BAPU	2		0,00€	0,00€		0,00 %
	999 - TOTAL	968	23 353	7 844 485,54 €	8 103,81 €	335,91 €	1,17 %
	445 - SAMSAH	124	3 190	212 193,54 €	1 711,24 €	66,52 €	0,63 %
Adultes	209 - SPASAD	21	2 839	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 %
Handicapés	354 - SSIAD	541	28 235	2 153 529,26 €	3 980,65 €	76,27 €	0,59 %
	999 - TOTAL	562	31 074	2 153 529,26 €	3 831,90 €	69,30 €	0,54 %
Établissement	Expérimental						
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	22	396	30 326,14 €	1 378,46 €	76,58 €	0,21 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	28	709	8 167,00 €	291,68 €	11,52 €	0,07 %
Centre							
	461 - Ctre.Ressources	16		493 546,60 €	30 846,66 €		6,16 %
Adultes Handicapés	464 - UEROS	4		0,00€	0,00€		0,00 %
arraioapoo	999 - TOTAL	20		493 546,60 €	24 677,33 €		4,62 %



La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a introduit la possibilité de prendre en compte dans le budget des établissements et services médico-sociaux une part des dépenses relatives au siège social de l'organisme gestionnaire. L'article L.314-7 du Code de l'action sociale et des familles prévoit que soit prise en compte par chacun des établissements gérés par l'organisme gestionnaire une part des dépenses utilisée à la réalisation de leur mission. Le financement de ces frais de siège est subordonné à une autorisation de l'autorité de tarification compétente en vertu des articles R.314-87 et suivants du Code de l'action sociale et des familles. Il s'agit d'une autorisation expresse délivrée pour une durée de cinq ans; la seule prise en charge dans les budgets (et/ou les comptes administratifs) ne vaut pas autorisation. Les prestations dont la prise en charge peut être autorisée sont définies à l'article R.314-88 du CASF. Il s'agit notamment de :

- l'élaboration et l'actualisation du projet d'établissement ou de service ;
- l'adaptation des moyens des établissements et services à l'amélioration de la qualité du service rendu;
- la mise en œuvre ou l'amélioration des systèmes d'information ;
- la mise en place de procédures de contrôle interne ;
- la conduite d'études budgétaires et financières ;
- l'élaboration d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Les avantages souvent mis en exergue à la délivrance d'une autorisation de frais de siège sont la diminution des coûts notamment par la réalisation de mutualisation et le recentrage des établissements sur leur mission d'accompagnement des usagers en les déchargeant des fonctions supports stratégiques (développement, procédures, qualité).

Le taux de frais de siège est calculé en rapportant le montant alloué au compte de charges de gestion courante « 655 – Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun » sur le total dépenses (sans CNR). Cet indicateur est calculé pour les ESMS ayant un montant saisi au compte 655.

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Taux de frais de siège par ESMS corrigé des valeurs « très extrêmes » par public et type de structure

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

Public	Type de structure	Nombre de structures	% sur total	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75 ^e percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
	Établissement	748	32,17 %	0,01 %	2,08 %	2,95 %	2,83 %	3,76 %	11,09 %	51,4 %
Enfants Handicapés	Service	710	30,54 %	0,02 %	2,04 %	3,02 %	2,78 %	3,68 %	11,95%	54,86 %
	Établissement Expérimental	12	0,52 %	2,01 %	2,41 %	3,41 %	2,87 %	4,53 %	4,96 %	33,03 %
	Établissement	701	30,15 %	0,02 %	2,16 %	3,07 %	2,94 %	3,93 %	12,28 %	54,62 %
	Service	38	1,63 %	0,18 %	1,44 %	3,31 %	2,93 %	4,24 %	12,17 %	77,7 %
Adultes Handicapés	Établissement Expérimental	18	0,77 %	1,06 %	2,64 %	3,97 %	3,38 %	4,30 %	10,10 %	55,63 %
	Centre	6	0,26 %	1,71 %	2,15 %	2,36 %	2,46 %	3,70 %	5,06 %	42,43 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	92	3,96 %	0,00 %	1,87 %	3,52 %	3,69 %	5,81 %	11,56 %	68,81 %

L'analyse du taux de frais de siège corrigé des valeurs « très extrêmes » aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le taux de frais de siège moyen pondéré corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égal à 2,96 % et la médiane est égale à 2,81 %. 50 % de ces structures ont un taux de frais de siège moyen compris entre 2,05 % et 3,7 %. Le coefficient de variation est égal à 53 %.

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

Le taux de frais de siège moyen pondéré corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'adulte est égal à 3,1 % et la médiane est égale à 2,94 %. 50 % de ces structures ont un taux de frais de siège moyen compris entre 2,13 % et 3,9 %. Le coefficient de variation est égal à 56 %.

Services accueillant des adultes handicapés et personnes âgées (Mixte) :

Le taux de frais de siège moyen pondéré corrigé des valeurs « très extrêmes » pour les SSIAD et SPASAD de notre panel est égal à 3,5 % et la médiane est égale à 3,69 %. 50 % de ces structures ont un taux de frais de siège moyen compris entre 1,86 % et 5,81 %. Le coefficient de variation est égal à 69 %.

Taux de frais de siège par ESMS corrigé des valeurs « très extrêmes » par catégorie

Public et Type de structure	unités statistiques, les données CATÉGORIE	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Variation
Établissement								
	183 - IME	447	19,23 %	0,01 %	3,16 %	2,97 %	11,09 %	50,82 %
	186 - ITEP	140	6,02 %	0,08 %	2,99 %	2,76 %	9,31 %	50,37 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	61	2,62 %	0,14 %	3,11 %	3,32 %	8,19 %	46,21 %
	192 - IEM	51	2,19 %	0,46 %	2,03 %	2,04 %	5,23 %	47,29 %
Cafanta I landiaan fa	194 - Inst.Déf.Visuels	8	0,34 %	1,11 %	1,84 %	2,15 %	2,95 %	30,9 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	12	0,52 %	1,17 %	2,18 %	2,54 %	8,24 %	64,87 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	7	0,3 %	1,02 %	2,13 %	1,84 %	2,69 %	29,03 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	13	0,56 %	1,75 %	4,28 %	3,66 %	7,90 %	46,14 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	2	0,09 %	2,67 %	2,71 %	2,70 %	2,74 %	1,68 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	7	0,3 %	0,80 %	1,72 %	1,90 %	2,03 %	32,08 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	11	0,47 %	1,48 %	2,16 %	1,97 %	3,84 %	31,84 %
	246 - ESAT	433	18,62 %	0,02 %	3,45 %	3,09 %	12,28 %	53,3 %
A 1 16 11 15 16	249 - Ctre.Rééducat.Prof	19	0,82 %	0,09 %	1,37 %	1,77 %	3,77 %	47,38 %
Adultes Handicapés	255 - MAS	192	8,26 %	0,05 %	2,98 %	2,71 %	10,01 %	51,04 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	3	0,13 %	2,39 %	2,93 %	2,45 %	3,00 %	12,91 %
	437 - FAM	43	1,85 %	0,03 %	2,38 %	2,27 %	6,39 %	61,72 %
Établissement Expéri	mental							
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	12	0,52 %	2,01 %	3,41 %	2,87 %	4,96 %	33,03 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	18	0,77 %	1,06 %	3,97 %	3,38 %	10,10 %	55,63 %
Service								
	182 - SESSAD	540	23,23 %	0,03 %	2,97 %	2,77 %	11,53 %	54,24 %
Enfanta Handisanás	189 - CMPP	104	4,47 %	0,02 %	3,15 %	3,04 %	11,95 %	54,96 %
Enfants Handicapés	190 - CAMSP	64	2,75 %	0,03 %	3,03 %	2,46 %	8,37 %	59,72 %
	221 - BAPU	2	0,09 %	0,75 %	3,40 %	2,49 %	4,23 %	98,65 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	38	1,63 %	0,18 %	3,31 %	2,93 %	12,17 %	77,7 %
Adultes Handicapés et	209 - SPASAD	4	0,17 %	0,12 %	3,30 %	4,81 %	6,41 %	70,65 %
Personnes Âgées (Mixte)	354 - SSIAD	88	3,78 %	0,00 %	3,58 %	3,66 %	11,56 %	69,16 %
Centre								
Adultes Handisanés	461 - Ctre.Ressources	3	0,13 %	2,15 %	2,64 %	3,70 %	5,06 %	40 %
Adultes Handicapés	464 - UEROS	3	0,13 %	1,71 %	2,22 %	2,44 %	2,48 %	19,7 %

4.5 - Transports

4.5.1 - Coût des transports d'usagers par place installée

Le coût des transports d'usagers par place installée est calculé en rapportant le montant alloué au compte de charges spécifiques « 6242 – Transports d'usagers » au CA sur le nombre total de places installées dans la structure.

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Le coût des transports n'est donc déterminé ici que lorsque celui-ci est externalisé au sein des établissements. En effet, lorsque celui-ci est internalisé, les dépenses étant ventilées sur plusieurs comptes, il n'a pas été possible de les reconstituer.

L'analyse des coûts des transports d'usagers par place installée aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le coût moyen pondéré des transports d'usagers par place installée, corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance, est égal à 1 349,12 € et la médiane est égale à 892,90 €. 50 % de ces structures ont un coût moyen compris entre 132,64 € et 2 056,11 €. La dispersion est élevée : le coefficient de variation est égal à 94 %.

L'échelle de coût moyen pondéré par catégorie est variable : le coût moyen passe de 2 704,23 € dans les instituts pour déficients auditifs à 296,66 € dans les SESSAD. Cette variabilité s'explique par l'accompagnement en milieu ordinaire réalisé par les SESSAD. Celui-ci n'engendre qu'un transport des usagers limité.

Le coût moyen pondéré des transports d'enfants en situation de handicap par place installée est trois fois plus élevé dans les établissements (hors établissements expérimentaux) que dans les services.

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

Le coût moyen pondéré des transports d'usagers par place installée,, corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ des adultes, est égal à 488,20 € et la médiane est égale à 338,76 €. 50 % de ces structures ont un coût moyen compris entre 55,83 € et 814,10 €. La dispersion est élevée : le coefficient de variation est égal à 116 %.

L'échelle de coût moyen pondéré par catégorie est variable : le coût passe de 717,34 € dans les MAS à 49,46 € dans les centres de rééducation professionnels.

Le coût moyen pondéré des transports d'adultes en situation de handicap par place installée est sept fois plus élevé dans les établissements que dans les services.

Coût des transports d'usagers corrigé des variables « très extrêmes » par place installée au CA par Public et type des structures :

Public	Type de structure	Nombre d'ESMS	% sur total	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
	Établissement	698	40,79 %	0,80€	678,24 €	1 636,80 €	1 549,75 €	2 475,15 €	3 543,35 €	65,49 %
Enfants Handicapés	Service	331	19,35 %	0,03€	7,94 €	296,66 €	58,61 €	290,25€	3 250,46 €	179,52 %
	Établissement Expérimental	15	0,88 %	0,32€	155,92€	548,29 €	391,38 €	1 295,83 €	3 062,17 €	112,22 %
	Établissement	640	37,41 %	0,07€	66,32€	492,63 €	353,50 €	817,39€	3 505,65 €	114,16 %
Adultes Handicapés	Service	14	0,82 %	0,40 €	3,18€	64,63 €	5,22 €	21,36 €	977,88€	287,7 %
	Établissement Expérimental	7	0,41 %	0,35€	2,59€	306,60 €	210,38 €	868,44 €	1 046,61 €	110,52 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	6	0,35 %	0,36 €	1,14€	7,58 €	6,99 €	10,75€	17,26€	87,64 %

Coût des transports d'usagers corrigé des variables « très extrêmes » par place installée par catégorie :

	essous de 10 unités statistique	es, ies c	iorinees sor	ıı a utiliser a	•			756		
Public et type de structure	CATÉGORIE	Nb	% sur total	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
Établissem	nent									
	183 - IME	446	26,07 %	0,97 €	936,53€	1 710,19 €	1 786,01 €	2 549,92 €	3 481,89 €	57,72 %
	186 - ITEP	180	10,52 %	0,80€	208,85€	1 134,40 €	928,10 €	1 819,64 €	3 543,35 €	87,03 %
	188 - Etab.Enf.ado.Poly.	22	1,29 %	98,04 €	960,52€	2 076,49 €	2 497,04 €	3 006,29 €	3 442,65 €	55,73 %
	192 - I.E.M.	17	0,99 %	2,12€	1 166,00 €	1 896,98 €	2 042,43 €	2 921,05 €	3 340,11 €	54,83 %
Enfants	194 - Inst.Déf.Visuels	2	0,12 %	14,17 €	14,17€	1 512,15 €	1 318,87 €	2 623,56 €	2 623,56 €	139,9 %
Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	9	0,53 %	157,00 €	1 410,35 €	2 704,23 €	2 572,81 €	2 901,51 €	3 243,59 €	50,46 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	3	0,18 %	1 640,9 €	1 640,97 €	1 882,41 €	2 563,20 €	3 164,02 €	3 164,02 €	31,24 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	12	0,7 %	22,20 €	507,67€	1 122,73 €	976,89 €	1 520,46 €	2 240,99 €	70,4 %
	390 - Etab.Acc.Temp.E.H.	2	0,12 %	174,41 €	174,41€	765,41 €	976,49 €	1 778,57 €	1 778,57 €	116,16 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	5	0,29 %	912,88 €	2 478,25 €	2 412,68 €	2 512,73 €	3 081,89 €	3 187,69 €	37,36 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	2	0,12 %	0,67 €	0,67€	6,53 €	6,63 €	12,59 €	12,59 €	127,08 %
	246 - ESAT	318	18,59 %	0,07€	85,20€	436,29 €	303,97 €	636,08€	1 652,90 €	95,71 %
Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	13	0,76 %	0,16 €	1,30€	49,46 €	11,32 €	61,85€	245,80 €	152,17 %
Handicapés	255 - MAS	203	11,86 %	0,28 €	64,77€	717,34 €	518,41 €	996,34 €	3 505,65 €	109,65 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	1	0,06 %	968,15€	968,15€	968,15€	968,15 €	968,15€	968,15€	
	437 - FAM	103	6,02 %	0,28 €	35,50€	652,83 €	445,70 €	1 059,14 €	3 142,05 €	108,77 %
Établissem	nent Expérimental									
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	15	0,88 %	0,32 €	155,92€	548,29 €	391,38 €	1 295,83 €	3 062,17 €	112,22 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	7	0,41 %	0,35€	2,59€	306,6 €	210,38 €	868,44 €	1 046,61 €	110,52 %
Service										
Enfants Handicapés	182 - SESSAD	331	19,35 %	0,03€	7,94 €	296,66 €	58,61 €	290,25€	3 250,46 €	179,52 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	14	0,82 %	0,40 €	3,18 €	64,63 €	5,22 €	21,36 €	977,88€	287,7 %
Adultes Handicapés Personnes Âgées	354 - S.S.I.A.D.	6	0,35 %	0,36 €	1,14€	7,58 €	6,99€	10,75€	17,26€	87,64 %

Impact des modalités d'accueil (internat ou accueil de jour) sur le montant moyen des dépenses de transports d'usagers par place installée :

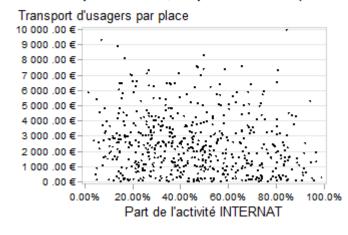
Il est observé, dans le secteur des adultes handicapés, une corrélation négative entre les coûts des transports d'usagers par place installée et la part d'activité réalisée en internat et une corrélation positive entre les coûts des transports d'usagers par place installée et la part d'activité en accueil de jour (semi-internat et externat).

En d'autres termes, les coûts des transports d'usagers par place installée sont plus élevés dans les structures qui ont une part d'activité d'accueil de jour (externat et semi-internat) plus importante et au contraire sont moins élevés dans les structures qui ont une part d'activité en internat plus élevée.

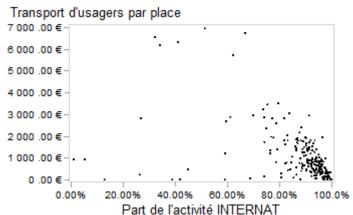
Cette corrélation n'est pas vérifiée dans le secteur de l'enfance.

Corrélation entre les modalités d'accueil (internat vs accueil de jour) et le coût des transports d'usagers par place installée par public :

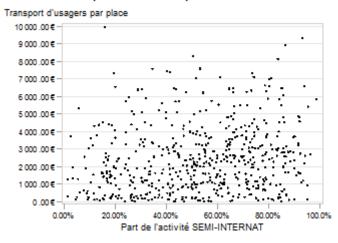
Enfants Handicapés : coefficient de correlation de spearman = -0,18 - p value < 0.0001)



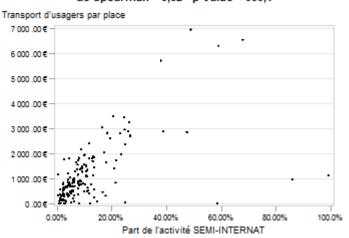
Adultes Handicapés : coefficient de correlation de spearman = - 0.55 - p value < 0,0001



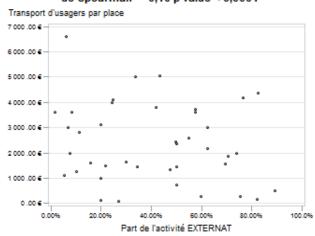
Enfants Handicapés : coefficient de correlation de spearman = 0.19 - p Value < 0.0001



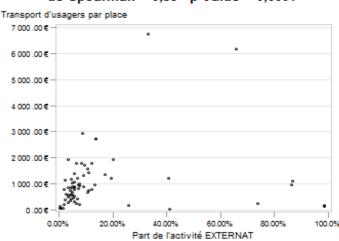
Adultes Handicapés: coefficient de correlation de spearman = 0,62 - p Value < 000,1



Enfants Handicapés : coefficient de correlation de Spearman = -0,10 p value < 0,0001



Adultes Handicapés : coefficient de correlation de Spearman = 0,38 - p Value < 0,0001



4.5.2 - Part des transports d'usagers sur la dépense totale

La part des transports d'usagers sur la dépense totale est calculée en rapportant le montant alloué au compte de charges spécifiques « 6242 – Transports d'usagers » au CA sur le total des dépenses (sans CNR).

Cet indicateur permet d'évaluer le poids des transports d'usagers dans la dépense totale lorsque ceux-ci sont externalisés et isolés au compte 6242.

L'analyse de la part des transports d'usagers sur la dépense totale aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

La part des transports d'usagers corrigée des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égale à 3,90 % et la médiane est égale à 2,53 %. 50 % de ces structures ont une part comprise entre 0,49 % et 5,53 %. La dispersion est élevée : le coefficient de variation est égal à 89 %.

La part des transports d'enfants en situation de handicap dans la dépense par place installée est trois fois plus élevée dans les établissements (hors établissements expérimentaux) que dans les services

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

La part des transports d'usagers corrigée des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'adulte est égale à 2 % et la médiane est égale à 1,11 %. 50 % de ces structures ont une part comprise entre 0,19 % et 2,92 %. La dispersion est élevée : le coefficient de variation est égal à 114 %.

La variabilité constatée au sein des établissements est plus faible que dans les services.

La part des transports d'adultes en situation de handicap dans la dépense par place installée est quatre fois plus élevée dans les établissements (hors établissements expérimentaux) que dans les services.

Part des transports d'usagers sur la dépense totale corrigé des variables « très extrêmes » par place installée au CA par public et type des structures

Public	Type de structure	Nombre de structures	% sur total	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75 ^e percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
	Établissement	780	43,38 %	0,00 %	1,72 %	4,18 %	3,84 %	6,31 %	9,33 %	67 %
Enfants Handicapés	Service	347	19,3 %	0,00 %	0,04 %	1,35 %	0,32 %	1,60 %	7,96 %	152 %
	Établissement Expérimental	16	0,89 %	0,00 %	0,58 %	2,01 %	1,86 %	2,62 %	6,51 %	96 %
	Établissement	624	34,71 %	0,00 %	0,24 %	2,01 %	1,16 %	3,00 %	9,10 %	113 %
Adultes Handicapés	Service	14	0,78 %	0,00 %	0,02 %	0,43 %	0,03 %	0,25 %	7,99 %	302 %
	Établissement Expérimental	8	0,44 %	0,00 %	0,04 %	1,56 %	1,01 %	3,26 %	5,37 %	123 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	3	0,17 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,02 %	0,04 %	0,04 %	94 %

Part des transports d'usagers sur la dépense totale corrigé des variables « très extrêmes » par place installée au CA par catégorie

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

DOMAINE	CATÉGORIE	Nombre de structures	% sur total	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75 ^e percent ile (Q3)	MAX	Coeff Variation
Établissemer	nt									
	183 - IME	461	25,64 %	0,00 %	2,19 %	4,37 %	4,31 %	6,58 %	9,33 %	60,7 %
	186 - ITEP	187	10,4 %	0,00 %	0,53 %	2,56 %	1,87 %	4,02 %	9,26 %	92,99 %
	188 - Etab.Enf.ado.Poly.	54	3 %	0,13 %	3,27 %	4,42 %	5,10 %	6,63 %	9,19 %	49,8 %
	192 - IEM	38	2,11 %	0,00 %	4,68 %	5,04 %	6,18 %	7,85 %	9,29 %	40,81 %
Enfants	194 - Inst.Déf.Visuels	4	0,22 %	0,07 %	2,67 %	5,29 %	6,24 %	7,62 %	8,03 %	69,5 %
Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	13	0,72 %	1,16 %	4,67 %	6,47 %	7,19 %	7,68 %	8,95 %	35,78 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	5	0,28 %	2,36 %	5,25 %	5,46 %	7,21 %	7,21 %	9,05 %	40,85 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	12	0,67 %	0,05 %	1,41 %	2,98 %	2,73 %	3,98 %	5,38 %	65,99 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	2	0,11 %	0,25 %	0,25 %	1,36 %	2,81 %	5,37 %	5,37 %	128,84 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	4	0,22 %	2,79 %	3,42 %	5,78 %	6,00 %	8,50 %	9,06 %	50,56 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	2	0,11 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,02 %	0,04 %	0,04 %	126,92 %
	246 - ESAT	304	16,91 %	0,00 %	0,54 %	2,69 %	2,12 %	4,05 %	8,85 %	90,48 %
Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	13	0,72 %	0,00 %	0,01 %	0,10 %	0,04 %	0,17 %	0,75 %	153,94 %
Handicapés	255 - MAS	205	11,4 %	0,00 %	0,09 %	0,91 %	0,69 %	1,31 %	9,10 %	127,28 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	1	0,06 %	9,06 %	9,06 %	9,06 %	9,06 %	9,06 %	9,06 %	
	437 - FAM	99	5,51 %	0,00 %	0,14 %	2,03 %	1,43 %	3,70 %	8,62 %	107,84 %
Établissemer	nt Expérimental									
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	16	0,89 %	0,00 %	0,58 %	2,01 %	1,86 %	2,62 %	6,51 %	95,52 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	8	0,44 %	0,00 %	0,04 %	1,27 %	1,01 %	3,26 %	5,37 %	122,96 %
Service										
Enfants Handicapés	182 - SESSAD	347	18,19 %	0,00 %	0,05 %	1,50 %	0,36 %	1,70 %	7,96 %	146,72 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	14	0,78 %	0,00 %	0,02 %	0,05 %	0,03 %	0,25 %	7,99 %	301,74 %

4.6 - Prestations extérieures

Cet indicateur est calculé en rapportant le montant alloué au compte de charges de prestations externes « 6281 — Prestations de blanchissage à l'extérieur », « 6282 — Prestation d'alimentation à l'extérieur », « 6283 — Prestations de nettoyage à l'extérieur » et « 6284 — Prestations d'informatique à l'extérieur » sur le total des « dépenses » (sans les CNR).

L'analyse de la part des prestations extérieures sur la dépense totale aboutit aux constats suivants :

<u>Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :</u>

La part des prestations extérieures corrigée des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égale à 1,52 % et la médiane est égale à 0,74 %. 50 % de ces structures ont une part comprise entre 0,19 % et 2,41 %.

La dispersion est très élevée : le coefficient de variation est égal à 117 %.

C'est dans les établissements que la part des prestations extérieures est la plus élevée.

Aucune corrélation entre le recours à des prestations extérieures et le coût moyen net (hors CNR et hors provisions) n'est observée dans les établissements qui accueillent des enfants en situation de handicap.

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

La part des prestations extérieures corrigée des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'adulte est égale à 4,65 % et la médiane est égale à 4,99 %. 50 % de ces structures ont une part comprise entre 0,9 % et 7,80 %.

La dispersion est élevée : le coefficient de variation est égal à 75 %.

C'est dans les établissements que la part des prestations extérieures est la plus élevée.

Il est observé, dans les établissements qui accueillent des adultes en situation de handicap, une corrélation positive entre la part des prestations extérieures et le coût moyen net (hors CNR et hors provisions). En d'autres termes, le coût moyen net (hors CNR et hors provisions) est plus élevé dans les structures qui ont un recours important à des prestations extérieures.

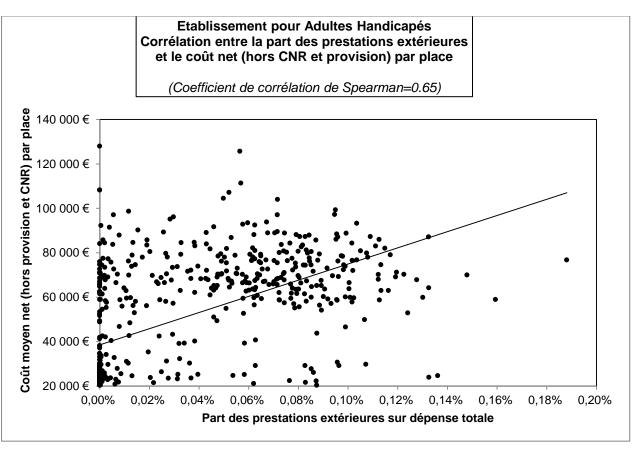
Part des prestations extérieures corrigée des variables « très extrêmes » par public et type des structures :

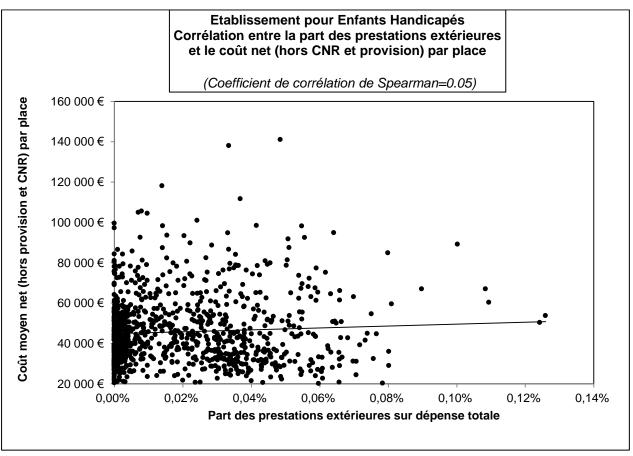
Public	Taille	Nombre de structures	% sur total	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
	Établissement	917	33,8 %	0,00 %	0,29 %	3,34 %	1,59 %	3,51 %	10,84 %	96,51 %
Enfants Handicapés	Service	624	23 %	0,00 %	0,13 %	0,61 %	0,40 %	0,89 %	4,44 %	104,9 %
Tianaloapoo	Établissement Expérimental	15	0,55 %	0,01 %	0,74 %	1,61 %	1,49 %	2,71 %	5,10 %	76,75 %
	Établissement	832	30,67 %	0,00 %	1,17 %	4,99 %	3,34 %	8,02 %	10,84 %	69,38 %
Adultes	Service	52	1,92 %	0,02 %	0,27 %	0,83 %	0,61 %	1,08 %	4,19 %	110,9 %
Handicapés	Établissement Expérimental	18	0,66 %	0,05 %	0,14 %	1,51 %	1,61 %	2,40 %	5,23 %	111,8 %
	Centre	10	0,37 %	0,03 %	0,32 %	1,82 %	1,34 %	2,78 %	4,83 %	90,73 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	Service	245	9,03 %	0,00 %	0,21 %	0,61 %	0,36 %	0,61 %	3,42 %	96,37 %

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Part des prestations extérieures corrigée des variables « très extrêmes » par catégorie :

Public et Type de structures	CATÉGORIE	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Variation
Établissement								
	183 - IME	534	19,68 %	0,00 %	2,01 %	1,65 %	8,01 %	95,51 %
	186 - ITEP	192	7,08 %	0,01 %	1,26 %	0,80 %	7,50 %	108,55 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	74	2,73 %	0,00 %	3,62 %	2,95 %	10,84 %	77,14 %
	192 - IEM	58	2,14 %	0,00 %	2,47 %	2,93 %	8,97 %	71,58 %
Enforte Handban fo	194 - Inst.Déf.Visuels	6	0,22 %	0,52 %	4,60 %	2,22 %	8,09 %	96,08 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	19	0,7 %	0,22 %	1,97 %	1,75 %	6,25 %	81,12 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	9	0,33 %	0,15 %	2,67 %	1,83 %	4,90 %	71,61 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	12	0,44 %	0,01 %	1,77 %	0,18 %	7,39 %	271,94 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	6	0,22 %	2,52 %	4,04 %	4,00 %	7,70 %	44,76 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	7	0,26 %	0,97 %	2,64 %	2,76 %	4,44 %	45,14 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	9	0,33 %	0,23 %	4,81 %	2,77 %	9,64 %	87,01 %
	246 - ESAT	459	16,92 %	0,00 %	5,05 %	6,03 %	10,84 %	68,21 %
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	27	1 %	0,00 %	1,90 %	3,27 %	10,72 %	95,74 %
Adultes Handicapés	255 - MAS	265	9,77 %	0,00 %	5,59 %	5,90 %	10,79 %	57,69 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	4	0,15 %	0,05 %	4,76 %	3,11 %	5,19 %	94,53 %
	437 - FAM	68	2,51 %	0,00 %	3,81 %	0,88 %	10,67 %	118,22 %
Établissement Expérin	nental							
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	15	0,55 %	0,01 %	1,73 %	1,49 %	5,10 %	76,75 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	18	0,66 %	0,05 %	1,43 %	0,74 %	5,23 %	111,79 %
Service								
	182 - SESSAD	502	18,5 %	0,00 %	0,67 %	0,39 %	4,44 %	105,1 %
Enfanta Handisanéa	189 - CMPP	65	2,4 %	0,00 %	0,58 %	0,34 %	2,20 %	105,22 %
Enfants Handicapés	190 - CAMSP	56	2,06 %	0,00 %	1,04 %	0,66 %	3,25 %	92,34 %
	221 - BAPU	1	0,04 %	0,22 %	0,22 %	0,22 %	0,22 %	
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	52	1,92 %	0,02 %	0,72 %	0,47 %	4,19 %	110,86 %
Adultes Handicapés et	209 - SPASAD	11	0,41 %	0,04 %	0,24 %	0,27 %	0,66 %	63,54 %
Personnes Âgées (Mixte)	354 - SSIAD	234	8,63 %	0,00 %	0,45 %	0,37 %	3,42 %	96,02 %
Centre								
Adultes Handicapés	461 - Ctre.Ressources	6	0,22 %	0,03 %	1,18 %	0,76 %	4,22 %	127,08 %
Addites Hallulcapes	464 - UEROS	4	0,15 %	1,09 %	2,55 %	2,54 %	4,83 %	56,72 %





4.7 - Amortissements et capacité d'autofinancement

4.7.1 - Taux de Capacité d'autofinancement (CAF) ou d'insuffisance d'autofinancement (IAF)

La CAF est calculée en soustrayant le montant alloué aux CA des charges non décaissables aux produits non encaissables et produits de cession. Le taux de CAF est calculé en rapportant la CAF au total des recettes d'exploitation réalisées. Cet indicateur traduit la capacité de l'établissement à dégager annuellement, grâce à son exploitation, une épargne pour financer ses propres investissements. En d'autres termes, la CAF permet de déterminer si l'établissement dans le cadre de son cycle d'exploitation dégage une marge lui permettant de financer ses investissements à venir. Le taux de CAF détermine si le niveau de l'épargne ainsi constituée est suffisamment important pour assurer à l'établissement une marge nécessaire au renouvellement de ses immobilisatio.

La CAF permet à la fois à l'établissement :

- de se désendetter par le remboursement du capital des emprunts contractés ;
- de créer une épargne afin de réinvestir dans l'acquisition ou le renouvellement des immobilisations.

Lorsqu'elle est :

- positive: il s'agit d'une capacité d'autofinancement. Plus celle-ci est importante et plus l'établissement est en mesure de faire face à ses besoins de financement. À noter, le seul fait qu'elle soit positive ne suffit pas à considérer que la situation financière de l'établissement est saine. En effet, elle doit être d'un niveau suffisant pour couvrir le remboursement en capital de l'annuité d'emprunt, mais aussi permettre d'autofinancer tout ou partie des acquisitions d'immobilisations.
- négative : il s'agit alors d'une insuffisance d'autofinancement (IAF). Cela signifie qu'un ESMS est dans une situation fragile. Il ne dégage aucune marge de son cycle d'exploitation à affecter à l'investissement. Il devra faire appel à d'autres modalités de financement de celui-ci. Le fait que la CAF soit négative constitue un signal d'alerte sur la situation financière de l'établissement si celle-ci est durable. Une situation d'insuffisance d'autofinancement durable signifie que l'établissement est en situation de surendettement. À noter, l'amortissement des immobilisations représente pour l'ESMS une ressource de financement propre et renouvelle la capacité d'autofinancement (à la condition que celui-ci ne soit pas financé par la reprise sur réserve).

Il est ici rappelé l'importance du calibrage de la durée d'amortissement qui est définie comme la durée d'usage normal d'un bien. Celle-ci doit donc être réaliste. De plus, il est essentiel dans le cadre des plans pluriannuels d'investissement de veiller par les différents choix des modes de financement à une suffisante reconstitution de la CAF. Le financement exclusif des investissements à l'aide de subvention transférable ou de délégation de crédits non reconductibles repris en diminution des charges d'amortissement ne permet la reconstitution de celle-ci.

L'analyse du taux de CAF aboutit aux constats suivants :

À noter, le taux de CAF est estimé satisfaisant lorsqu'il est compris entre 5 et 10 %.

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le taux de CAF moyen corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égal à 3,56 % et la médiane est égale à 2,35 %. 50 % de ces structures ont un taux de CAF compris entre 0,85 % et 4,60 %. La variabilité est élevée : le coefficient de variation est égal à 122 %.

C'est dans les établissements que le taux de CAF est le plus élevé.

10,8 % des ESMS de notre panel (soit 209 ESMS) sont en insuffisance d'autofinancement (IAF).

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

Le taux de CAF moyen corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égal à 4,03 % et la médiane est égale à 2,60 %. 50 % de ces structures ont un taux de CAF compris entre 0,75 % et 5,14 %. La variabilité est élevée : le coefficient de variation est égal à 106 %.

C'est dans les établissements que le taux de CAF est le plus élevé.

6,7 % des ESMS de notre panel (soit 95 ESMS) sont en insuffisance d'autofinancement (IAF).

SSIAD et SPASAD:

Le taux de CAF corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égale à 0,60 % et la médiane est égale à 0,40 %. 50 % de ces structures ont un taux de CAF compris entre 0 % et 1,46 %. La variabilité est élevée : le coefficient de variation est égal à 300 %.

16,1 % des SSIAD ou SPASAD de notre panel (soit 87 ESMS) sont en insuffisance d'autofinancement (IAF).

Au total, 620 ESMS (15,5 % du panel) ont un taux de CAF satisfaisant compris entre 5 % et 10 %.

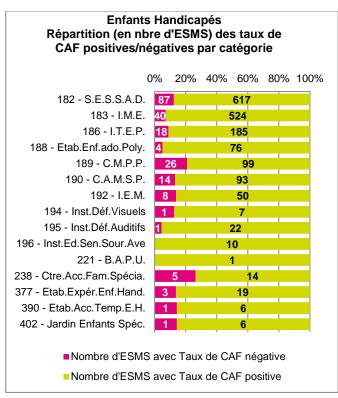
Taux de CAF corrigé des variables « très extrêmes » par Public et type des structures :

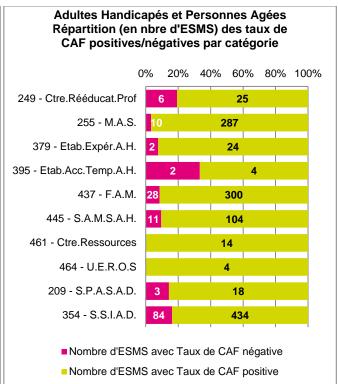
Public	Type de structure	Nb ESMS	% sur total	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
	Établissement	979	25,14 %	-11,51 %	1,65 %	3,96 %	3,32 %	5,65 %	16,31 %	95,06 %
Enfants	Service	937	24,06 %	-10,28 %	0,43 %	2,10 %	1,48 %	3,03 %	16,55 %	162,22 %
Handicapés	Établissement Expérimental	22	0,56 %	-5,61 %	0,08 %	2,65 %	1,74 %	2,54 %	16,06 %	205,35 %
	Établissement	1258	32,31 %	-10,67 %	1,04 %	4,09 %	2,88 %	5,39 %	16,52 %	100,24 %
Adultes	Service	115	2,95 %	-4,03 %	0,00 %	1,12 %	0,43 %	2,01 %	15,03 %	199,05 %
Handicapés	Établissement Expérimental	26	0,67 %	-0,79 %	0,16 %	1,52 %	1,26 %	2,73 %	14,03 %	148,88 %
	Centre	18	0,46 %	0,00 %	0,47 %	5,16 %	2,53 %	7,14 %	15,80 %	110,58 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	539	13,84 %	-11,61 %	0,00 %	0,60 %	0,40 %	1,46 %	15,73 %	329,98 %

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Taux de CAF corrigé des variables « très extrêmes » par catégorie :

186 TIEP 203 5,21 % -6,55 % 1,60 % 3,69 % 3,51 % 5,81 % 14,97 % 89, 188 Eftab Enf.ado Poly. 80 2,05 % -3,17 % 1,80 % 4,80 % 3,79 % 6,05 % 14,42 % 77,5 % 1,05 % 3,15 % 2,72 % 4,92 % 11,46 % 108,4 % 1,42 % 1,42 % 1,42 % 1,42 % 1,44 % 1,	Public et Type de structure	CATÉGORIE	Nb ESMS	% sur total	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médian	75 ^e percent ile (Q3)	MAX	Coeff Variation
186 - TEP 203 5,21 % -6,55 % 1,60 % 3,69 % 3,51 % 5,81 % 14,97 % 89, 188 - Etab.Enf.ado.Poly. 80 2,05 % -3,17 % 1,80 % 4,80 % 3,79 % 6,05 % 14,42 % 77,5 % 1,05 % 3,15 % 2,72 % 4,92 % 11,46 % 108,4 % 1,40 % 1,	Établissement										
188 - Étab.Enf.ado.Poly. 80 2.05 % -3,17 % 1,80 % 4,80 % 3,79 % 6.05 % 14,42 % 77.5 molecular 192 - IEM 58 1,49 % -7,55 % 1,05 % 3,15 % 2,72 % 4,92 % 11,46 % 108,4 molecular 194 - Inst.Déf.Visuels 8 0,21 % -0,52 % 2,27 % 4,53 % 3,03 % 4,44 % 7,08 % 68,1 molecular 195 - Inst.Déf.Auditifs 23 0,59 % -4,35 % 2,21 % 4,33 % 3,27 % 4,91 % 11,86 % 91,3 molecular 196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave 10 0,26 % 1,18 % 2,41 % 3,14 % 2,66 % 5,34 % 8,51 % 62,9 molecular 238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia. 19 0,49 % -2,46 % -0,36 % 0,60 % 4,65 % 3,31 % 5,97 % 10,33 % 112,4 % 1,29 % 4,13 % 2,88 % 5,34 % 6,51 % 91,8 % 1,40 % 1,40 % 1,29 % 4,13 % 2,88 % 5,34 % 6,51 % 91,8 % 1,40 %		183 - IME	564	14,48 %	-11,51 %	1,80 %	4,05 %	3,36 %	5,74 %	16,31 %	95,83 %
192 - IEM		186 - ITEP	203	5,21 %	-6,55 %	1,60 %	3,69 %	3,51 %	5,81 %	14,97 %	89,35
Handicapes		188 - Étab.Enf.ado.Poly.	80	2,05 %	-3,17 %	1,80 %	4,80 %	3,79 %	6,05 %	14,42 %	77,52 %
Handicapés Handicapés Handicapés Handicapés Handicapés 195 - Inst.Dél.Auditifs 23 0,59 % -4,35 % 2,21 % 4,33 % 3,27 % 4,91 % 11,86 % 91,3 196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave 10 0,26 % 1,18 % 2,41 % 3,14 % 2,86 % 5,34 % 8,51 % 62,9 238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia, 19 0,49 % -2,46 % -0,36 % 0,62 % 0,17 % 0,78 % 3,39 % 461.7 390 - Étab.Acc.Temp.E.H. 7 0,18 % -1,29 % 0,60 % 4,65 % 3,31 % 5,97 % 10,33 % 112,4 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0,18 % -1,29 % 0,60 % 4,65 % 3,31 % 5,97 % 10,33 % 112,4 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0,18 % -1,29 % 0,00 % 1,16 % 0,53 % 1,39 % 5,28 % 170,2 246 - ESAT 583 14,97 % -10,67 % 1,88 % 3,77 % 3,38 % 5,45 % 16,52 % 88,1 4dultes Handicapés Handicapés Handicapés 182 - Ctre.Rééducat.Prof 31 0,8 % -6,98 % 0,62 % 2,48 % 3,66 % 5,38 % 13,24 % 134,6 437 - FAM 328 8,42 % -4,99 % 0,07 % 2,13 % 0,84 % 2,08 % 15,63 % 164,9 Service 182 - SESSAD 704 18,08 % -10,28 % 0,44 % 2,16 % 1,57 % 2,92 % 16,55 % 156,8 Handicapés 189 - C 125 3,21 % -7,93 % 0,41 % 1,58 % 1,19 % 2,98 % 11,85 % 164,9 Service 189 - C 125 3,21 % -7,93 % 0,41 % 1,58 % 1,19 % 2,98 % 15,11 % 148,3 Adultes Handicapés 445 - SAMSAH 115 2,95 % -6,16 % 0,43 % 2,66 % 1,43 % 4,82 % 15,11 % 148,3 Adultes Handicapés 445 - SAMSAH 115 2,95 % -4,03 % 0,00 % 1,12 % 0,43 % 2,01 % 15,03 % 199,0 Adultes Handicapés 209 - SPASAD 21 0,54 % -4,17 % 0,00 % 0,66 % 0,39 % 1,46 % 15,73 % 334,9 Etablissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54 % 16,06 % 205,3 Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54 % 14,03 % 14,		192 - IEM	58	1,49 %	-7,55 %	1,05 %	3,15 %	2,72 %	4,92 %	11,46 %	108,45 %
199 - Inst.Lief Auduites 196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave 10 0.26 % 1.18 % 2.41 % 3.14 % 2.66 % 5.34 % 8.51 % 62.9 238 - Ctre. Acc.Fam. Spécia. 19 0.49 % -2.46 % -0.36 % 0.62 % 0.17 % 0.78 % 3.39 % 461.7 390 - Étab. Acc. Temp.E.H. 7 0.18 % -1.29 % 0.60 % 4.65 % 3.31 % 5.97 % 10.33 % 112.4 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0.18 % -1.42 % 1.29 % 4.13 % 2.88 % 5.34 % 6.51 % 91.8 198 - Ctre. Préorient. Hand. 13 0.33 % -1.33 % 0.00 % 1.16 % 0.53 % 1.39 % 5.28 % 170.2 246 - ESAT 583 14.97 % -10.67 % 1.88 % 3.77 % 3.38 % 5.45 % 16.52 % 88.1 Aduites Handicapés 255 - MAS 297 7.63 % -9.86 % 2.30 % 5.04 % 4.66 % 7.01 % 16.03 % 71.0 395 - Étab. Acc. Temp.A.H. 6 0.15 % -0.27 % -0.10 % 2.86 % 2.68 % 3.28 % 3.42 % 16.59 % 16.49 Service 189 - C 125 3.21 % -7.93 % 0.41 % 1.58 % 1.19 % 2.98 % 11.85 % 216.6 Handicapés 189 - C 126 - BAPU 1 1 0.03 % 1.82 % 1.82 % 1.82 % 1.82 % 1.82 % 15.11 % 188.3 Aduites Handicapés 445 - SAMSAH 115 2.95 % -6.16 % 0.43 % 0.00 % 1.12 % 0.43 % 2.68 % 1.82 % 15.11 % 188.3 Aduites Handicapés 290 - SPASAD 21 0.54 % -4.17 % 0.00 % 0.66 % 0.49 % 1.42 % 9.95 % 25.0 Handicapés 201 - BAPU 1 1 0.54 % -4.17 % 0.00 % 0.66 % 0.47 % 1.42 % 9.95 % 25.0 Aduites Handicapés 202 - SPASAD 21 0.54 % -4.17 % 0.00 % 0.66 % 0.49 % 1.40 % 15.73 % 34.9 Aduites Handicapés 377 - Étab. Expér.Enl. Hand. 22 0.56 % -5.61 % 0.08 % 2.65 % 1.74 % 2.54 % 16.06 % 20.53 Handicapés 377 - Étab. Expér.Enl. Hand. 28 0.67 % 0.67 % 0.08 % 2.65 % 1.74 % 2.54 % 16.06 % 20.53 Handicapés 377 - Étab. Expér.Enl. Hand. 38 0.67 % 0.67 % 0.08 % 0.73 % 0.46 % 1.74 % 2.54 % 16.06 % 20.53 Handicapés 379 - Étab. Expér.Enl. Hand. 38 0.67 % 0.68 % 0.73 % 0.66 % 1.74 % 2.54 % 16.06 % 20.53 Handicapés 379 - Étab. Expér.Enl. Hand. 38 0.67 % 0.68 % 0.73 % 0.66 % 0.73 % 1.74 % 2.54 % 16.06 % 20.53 Handicapés 379 - Étab. Expér.Enl. Hand. 370 - Étab. Expér.Enl. Hand. 371 - Étab. Expér.Enl. Hand. 371 - Étab. Expér.Enl. Hand. 372 - Étab. Expér.Enl. Hand. 373 - Étab. Expér.Enl. Hand. 374	Enfants	194 - Inst.Déf.Visuels	8	0,21 %	-0,52 %	2,27 %	4,53 %	3,03 %	4,44 %	7,08 %	68,11 %
238 - Ctre. Acc. Fam. Spécia. 19 0.49 % -2.46 % -0.36 % 0.62 % 0.17 % 0.78 % 3.39 % 461.7 m 390 - Étab. Acc. Temp. E.H. 7 0.18 % -1.29 % 0.60 % 4.65 % 3.31 % 5.97 % 10.33 % 112.4 m 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0.18 % -1.29 % 0.60 % 4.65 % 3.31 % 5.97 % 10.33 % 112.4 m 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0.18 % -1.42 % 1.29 % 4.13 % 2.88 % 5.34 % 6.51 % 91.8 m 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0.18 % -1.42 % 1.29 % 4.13 % 2.88 % 5.34 % 6.51 % 91.8 m 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0.18 % -1.067 % 1.88 % 3.77 % 3.38 % 5.45 % 16.52 % 88.1 m 402 - ESAT 583 14.97 % -10.67 % 1.88 % 3.77 % 3.38 % 5.45 % 16.52 % 88.1 m 401 - Jardicapés 249 - Ctre. Rééducat. Prof 31 0.8 % -6.98 % 0.62 % 2.48 % 3.66 % 5.38 % 13.24 % 134.6 m 401 - Jardicapés 255 - MAS 297 7.63 % -9.86 % 2.30 % 5.04 % 4.66 % 7.01 % 16.03 % 71.0 m 395 - Étab. Acc. Temp. A.H. 6 0.15 % -0.27 % -0.10 % 2.86 % 2.68 % 3.28 % 3.42 % 86.1 m 437 - FAM 328 8.42 % -4.99 % 0.07 % 2.13 % 0.84 % 2.08 % 15.63 % 164.9 M 2.66 % 2.13 % 0.84 % 2.92 % 16.55 % 156.8 M 2.66 % 1.43 % 2.92 % 16.55 % 156.8 M 4.66 % 1.62 % 1.	Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	23	0,59 %	-4,35 %	2,21 %	4,33 %	3,27 %	4,91 %	11,86 %	91,32 %
390 - Étab.Acc.Temp.E.H. 7 0,18 % -1,29 % 0,60 % 4,65 % 3,31 % 5,97 % 10,33 % 112,4 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0,18 % -1,42 % 1,29 % 4,13 % 2,88 % 5,34 % 6,51 % 91,8 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0,18 % -1,42 % 1,29 % 4,13 % 2,88 % 5,34 % 6,51 % 91,8 402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0,18 % -1,42 % 1,29 % 4,13 % 2,88 % 5,34 % 6,51 % 91,8 84		196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	10	0,26 %	1,18 %	2,41 %	3,14 %	2,86 %	5,34 %	8,51 %	62,96 %
402 - Jardin Enfants Spéc. 7 0,18 % -1,42 % 1,29 % 4,13 % 2,88 % 5,34 % 6,51 % 91,8		238 -Ctre.Acc.Fam.Spécia.	19	0,49 %	-2,46 %	-0,36 %	0,62 %	0,17 %	0,78 %	3,39 %	461,76 %
198 - Ctre.Précrient.Hand. 13 0,33 % -1,33 % 0,00 % 1,16 % 0,53 % 1,39 % 5,28 % 170,2		390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	7	0,18 %	-1,29 %	0,60 %	4,65 %	3,31 %	5,97 %	10,33 %	112,46 %
Adultes Handicapés at Paronnes Ágées 45 - SAMSAH 115 295 40,667 40,678 1,888 3,777 8, 3,38 8, 5,45 8, 16,52 8,81,182 8,181,181,182 8,181,182 8,181,182 8,181,182 8,181,182 8,181,182 8,181,181,183 8,181,182 8,181,182 8,181,182 8,181,182 8,181,182 8,181,181,183 8,181,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,183 8,181,181,183 8,181,181,181,181,181,181,181,181,181,1		402 - Jardin Enfants Spéc.	7	0,18 %	-1,42 %	1,29 %	4,13 %	2,88 %	5,34 %	6,51 %	91,88 %
Adultes Handicapés Adulte		198 - Ctre.Préorient.Hand.	13	0,33 %	-1,33 %	0,00 %	1,16 %	0,53 %	1,39 %	5,28 %	170,27 %
Adultes Handicapés 255 - MAS 297 7,63 % -9,86 % 2,30 % 5,04 % 4,66 % 7,01 % 16,03 % 71,0 395 - Étab.Acc.Temp.A.H. 6 0,15 % -0,27 % -0,10 % 2,86 % 2,68 % 3,28 % 3,42 % 86,1 437 - FAM 328 8,42 % -4,99 % 0,07 % 2,13 % 0,84% 2,08 % 15,63 % 164,9 Service		246 - ESAT	583	14,97 %	-10,67 %	1,88 %	3,77 %	3,38 %	5,45 %	16,52 %	88,19 %
285 - MAS 297 7,63 % -9,86 % 2,30 % 5,04 % 4,86 % 7,01 % 16,03 % 71,0 395 - Étab.Acc.Temp.A.H. 6 0,15 % -0,27 % -0,10 % 2,86 % 2,68 % 3,28 % 3,42 % 86,1 437 - FAM 328 8,42 % -4,99 % 0,07 % 2,13 % 0,84 % 2,08 % 15,63 % 164,9 Service 182 - SESSAD 704 18,08 % -10,28 % 0,44 % 2,16 % 1,57 % 2,92 % 16,55 % 156,8 189 - C 125 3,21 % -7,93 % 0,41 % 1,58 % 1,19 % 2,98 % 11,85 % 216,6 Handicapés 190 - C 107 2,75 % -6,16 % 0,43 % 2,86 % 1,43 % 4,82 % 15,11 % 148,3 221 - BAPU 1 0,03 % 1,82 % 1	Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	31	0,8 %	-6,98 %	0,62 %	2,48 %	3,66 %	5,38 %	13,24 %	134,63 %
Service 182 - SESSAD 704 18,08 % -10,28 % 0,44 % 2,16 % 1,57 % 2,92 % 16,55 % 156,8 % 14,00 % 1,58 % 1,19 % 2,98 % 11,85 % 216,6 % 1,43 % 1,42 % 1,82 %	Handicapés	255 - MAS	297	7,63 %	-9,86 %	2,30 %	5,04 %	4,66 %	7,01 %	16,03 %	71,06 %
Service 182 - SESSAD 704 18,08 % -10,28 % 0,44 % 2,16 % 1,57 % 2,92 % 16,55 % 156,8		395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	6	0,15 %	-0,27 %	-0,10 %	2,86 %	2,68 %	3,28 %	3,42 %	86,15 %
Handicapés et Personnes Âgées 354 - SSIAD 518 13,3 % -11,61 % 0,00 % 0,66 % 0,39 % 1,46 % 15,73 % 334,9 Établissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73 % 14,03 % 14,88 % 14,80 % 1,66 % 0,47 % 1,26 % 2,73 % 14,03 % 14,88 % 1,60 % 0,27 % 1,66 % 0,27 % 1,66 % 0,27 % 1,66 % 0,27 % 1,66 % 0,27 % 1,66 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,60 % 0,27 % 1,40 % 15,73 % 14,88 % 1,60 % 0,27		437 - FAM	328	8,42 %	-4,99 %	0,07 %	2,13 %	0,84%	2,08 %	15,63 %	164,99 %
Enfants Handicapés 189 - C	Service										
Enfants Handicapés 190 - C 107		182 - SESSAD	704	18,08 %	-10,28 %	0,44 %	2,16 %	1,57 %	2,92 %	16,55 %	156,82 %
190 - C 107 2,75 % -6,16 % 0,43 % 2,86 % 1,43 % 4,82 % 15,11 % 148,3 221 - BAPU 1 0,03 % 1,82 % 1,82 % 1,82 % 1,82 % 1,82 % 1,82 % 1,82 % Adultes Handicapés 445 - SAMSAH 115 2,95 % -4,03 % 0,00 % 1,12 % 0,43 % 2,01 % 15,03 % 199,0 Adultes 209 - SPASAD 21 0,54 % -4,17 % 0,00 % -0,06 % 0,47 % 1,42 % 9,95 % 253,0 Handicapés et Personnes Âgées 354 - SSIAD 518 13,3 % -11,61 % 0,00 % 0,66 % 0,39 % 1,46 % 15,73 % 334,9 Établissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54% 16,06 % 205,3 Adultes Handicapés 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73% 14,03 % 148,8 Centre		189 - C	125	3,21 %	-7,93 %	0,41 %	1,58 %	1,19 %	2,98 %	11,85 %	216,61 %
Adultes Handicapés 445 - SAMSAH 115 2,95 % -4,03 % 0,00 % 1,12 % 0,43 % 2,01 % 15,03 % 199,00 Adultes 209 - SPASAD 21 0,54 % -4,17 % 0,00 % -0,06 % 0,47 % 1,42 % 9,95 % 253,00 Handicapés et Personnes Âgées 354 - SSIAD 518 13,3 % -11,61 % 0,00 % 0,66 % 0,39 % 1,46 % 15,73 % 334,90 Etablissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54% 16,06 % 205,30 Adultes 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73% 14,03 % 148,80 Centre	Handicapés	190 - C	107	2,75 %	-6,16 %	0,43 %	2,86 %	1,43 %	4,82 %	15,11 %	148,32 %
Handicapés 445 - SAMSAH 115 2,95 % -4,03 % 0,00 % 1,12 % 0,43 % 2,01 % 15,03 % 199,0 Adultes 209 - SPASAD 21 0,54 % -4,17 % 0,00 % -0,06 % 0,47 % 1,42 % 9,95 % 253,0 Handicapés et Personnes Âgées 354 - SSIAD 518 13,3 % -11,61 % 0,00 % 0,66 % 0,39 % 1,46 % 15,73 % 334,9 Établissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54% 16,06 % 205,3 Adultes Handicapés 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73% 14,03 % 148,8 Centre		221 - BAPU	1	0,03 %	1,82 %	1,82 %	1,82 %	1,82 %	1,82 %	1,82 %	
Handicapés et Personnes Âgées 354 - SSIAD 518 13,3 % -11,61 % 0,00 % 0,66 % 0,39 % 1,46 % 15,73 % 334,9 Établissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54% 16,06 % 205,34 Adultes Handicapés 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73% 14,03 % 148,84 Handicapés Centre		445 - SAMSAH	115	2,95 %	-4,03 %	0,00 %	1,12 %	0,43 %	2,01 %	15,03 %	199,05 %
Personnes Âgées 354 - SSIAD 518 13,3 % -11,61 % 0,00 % 0,66 % 0,39 % 1,46 % 15,73 % 334,9 Établissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54% 16,06 % 205,3 Adultes Handicapés 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73% 14,03 % 148,8 Centre		209 - SPASAD	21	0,54 %	-4,17 %	0,00 %	-0,06 %	0,47 %	1,42 %	9,95 %	253,07 %
Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54% 16,06 % 205,3 Adultes Handicapés 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73% 14,03 % 148,8 Centre 461 - Ctre Ressources 14 0,36 % 0,44 % 0,73 % 6,49 % 3,37 % 8,19 % 15,80% 99.4		354 - SSIAD	518	13,3 %	-11,61 %	0,00 %	0,66 %	0,39 %	1,46 %	15,73 %	334,99 %
Handicapés 377 - Etab.Exper.Enf.Hand. 22 0,56 % -5,61 % 0,08 % 2,65 % 1,74 % 2,54% 16,06 % 205,3 Adultes Handicapés 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73% 14,03 % 148,8 Centre 461 - Ctre Ressources 14 0,36 % 0,44 % 0,73 % 6,49 % 3,37 % 8,19 % 15,80% 99.4	Établissement Ex	périmental									
Handicapés 379 - Etab.Exper.A.H. 26 0,67 % -0,79 % 0,16 % 1,52 % 1,26 % 2,73 % 14,03 % 148,8 Centre 461 - Ctre Ressources 14 0.36 % 0.44 % 0.73 % 6.49 % 3.37 % 8.19 % 15.80% 99.44		377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	22	0,56 %	-5,61 %	0,08 %	2,65 %	1,74 %	2,54%	16,06 %	205,35 %
461 - Ctre Ressources 14 0.36 % 0.44 % 0.73 % 6.49 % 3.37 % 8.19 % 15.80% 99.4		379 - Étab.Expér.A.H.	26	0,67 %	-0,79 %	0,16 %	1,52 %	1,26 %	2,73%	14,03 %	148,88 %
461 - Ctre.Ressources 14 0,36 % 0,44 % 0,73 % 6,49 % 3,37 % 8,19 % 15,80% 99,40	Centre										
	Adultes	461 - Ctre.Ressources	14	0,36 %	0,44 %	0,73 %	6,49 %	3,37 %	8,19 %	15,80%	99,49 %
Handicapés 464 - UEROS 4 0,1 % 0,00 % 0,09 % 1,38 % 0,50 % 3,60 % 6,37 % 164,7	Handicapés	464 - UEROS	4	0,1 %	0,00 %	0,09 %	1,38 %	0,50 %	3,60 %	6,37 %	164,71 %





Les établissements de plus grande taille affichent un taux de CAF plus important que les établissements de moins de 20 places.

Taux de CAF corrigé des variables extrêmes par taille :

Public	Taille	Nombre de structures	% sur total	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percent ile (Q3)	MAX	Coeff Variation
	1-Moins de 20 places	568	14,59 %	-11,51 %	0,30 %	2,35 %	1,48 %	3,53 %	15,11 %	159,54 %
Enfants	2-[20 places-50 places [827	21,24 %	-10,28 %	1,06 %	3,64 %	2,42 %	4,72 %	16,55 %	114,21 %
Handicapés	3-[50 places-100 places [447	11,48 %	-6,28 %	1,38 %	4,10 %	3,02 %	4,99 %	15,88 %	101,3 %
	4-Plus de 100 places	96	2,47 %	-10,22 %	1,26 %	3,00 %	2,70 %	4,81 %	12,70 %	124,87 %
	1-Moins de 20 places	259	6,65 %	-4,99 %	0,02 %	3,40 %	1,07 %	2,75 %	15,80 %	159,06 %
Adultes	2-[20 places-50 places [546	14,02 %	-10,67 %	0,52 %	4,10 %	2,04 %	5,12 %	16,52 %	114,18 %
Handicapés	3-[50 places-100 places [397	10,2 %	-5,71 %	1,87 %	4,65 %	3,68 %	5,90 %	16,03 %	83,64 %
	4-Plus de 100 places	215	5,52 %	-6,98 %	1,96 %	3,17 %	3,33 %	5,00 %	14,10 %	84,72 %

Il n'est observé aucune corrélation entre les taux de CAF et les capacités installées.

4.7.2 - Taux de marge brute

Le taux de marge brute est calculé en rapportant le montant alloué aux CA du résultat d'exploitation au total des recettes d'exploitation réalisées. Cet indicateur est un ratio venant en complément du précédent. À l'instar du précédent, il permet de mesurer la marge que dégage un ESMS de son exploitation courante pour financer ses investissements. Le taux de CAF mesure uniquement le poids de l'autofinancement (amortissements provisions) dans les produits courants de fonctionnement.

Analyse des Comptes Administratifs 2013

Le taux de marge brute prend en compte également les frais financiers (en plus des amortissements et des provisions). Il doit donc être supérieur au taux de CAF. S'il est inférieur, cela signifie que l'établissement n'est pas en capacité de financer à la fois les amortissements et les intérêts de ses emprunts. 62 % des ESMS du panel ont un taux de marge brut supérieur à leur taux de CAF.

L'analyse du taux de marge brute aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le taux de marge brute moyen corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égal à 7,61 % et la médiane est égale à 6,67 %. 50 % de ces structures ont un taux de marge brute moyen compris entre 2,16 % et 12,14 %. La variabilité est très élevée : le coefficient de variation est égal à 120 %.

14,4 % des ESMS du panel accueillant des enfants en situation de handicap (soit 282 ESMS) ne dégagent pas de marge leur permettant de couvrir à la fois leurs amortissements et les frais financiers des emprunts compte tenu d'un taux de marge brute négatif.

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

Le taux de marge brute moyen corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'adulte est égal à 3,7 % et la médiane est égale à 3,78 %. 50 % de ces structures ont un taux de marge brute moyen compris entre -0,85 % et 9,26 %. La variabilité est très élevée : le coefficient de variation est égal à 199 %.

29 % des ESMS du panel accueillant des adultes en situation de handicap (soit 412 ESMS) ne dégagent pas de marges leur permettant de couvrir à la fois leurs amortissements et les frais financiers des emprunts compte tenu d'un taux de marge brute négatif.

SSIAD et SPASAD:

Le taux de marge brute moyen corrigé des valeurs extrêmes dans le champ de l'enfance est égal à 0,80 % et la médiane est égale à 0,99 %. 50 % de ces structures ont un taux de marge brute compris entre -3,59 % et 4,93 %. La variabilité est élevée.

44 % des SSIAD et SPASAD du panel (soit 234 ESMS) ne dégagent pas de marges leur permettant de couvrir à la fois leurs amortissements et les frais financiers des emprunts compte tenu d'un taux de marge brute négatif.

Taux de marge brute corrigé des variables « très extrêmes » par public et type des structures

Public	Type de structures	Nombre d'ESMS	% sur total	MIN	25 ^e percentile	Moyenne pondérée	Médiane	75 ^e percentile	MAX	Coeff Variation
	Structures	a Lowo	total		(Q1)	polideree		(Q3)		variation
	Établissement	991	25,37 %	-29,94 %	2,92 %	7,82 %	7,10 %	11,91 %	40,20 %	109,72 %
Enfants Handicapés	Service	941	24,09 %	-26,19 %	1,62 %	6,80 %	6,13 %	12,25 %	40,84 %	128,84 %
	Établissement Expérimental	22	0,56 %	-28,64 %	1,14 %	7,92 %	8,93 %	14,65 %	29,69 %	198,68 %
	Établissement	1268	32,46 %	-30,27 %	-1,09 %	3,58 %	3,59 %	8,55 %	41,03 %	210,78 %
	Service	106	2,71 %	-16,62 %	0,90 %	9,68 %	7,14 %	16,41 %	37,41 %	129,64 %
Adultes Handicapés	Établissement Expérimental	26	0,67 %	-16,27 %	1,28 %	7,19 %	5,50 %	11,23 %	34,24 %	150,83 %
	Centre	19	0,49 %	-17,65 %	-0,93 %	5,97 %	7,67 %	17,07 %	22,89 %	152,13 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	533	13,65 %	-26,37 %	-3,59 %	0,81 %	0,99 %	4,93 %	36,78 %	1109,70 %



Public et Type de structures	CATÉGORIE	Nbre ESMS	% sur total	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
Établisseme	nt				• •			, ,		
	183 - IME	576	14,75 %	-26,42 %	3,24 %	7,95 %	7,39 %	11,80 %	36,36 %	101,45 %
	186 - ITEP	203	5,2 %	-29,94 %	2,68 %	7,52 %	6,90 %	12,87 %	39,13 %	114,87 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	79	2,02 %	-10,09 %	2,90 %	8,14 %	7,47 %	12,99 %	30,11 %	103,82 %
	192 - IEM	62	1,59 %	-15,28 %	2,93 %	7,90 %	6,45 %	10,46 %	36,36 % 39,13 % 30,11 % 29,23 % 18,32 % 26,32 % 40,20 % 26,82 % 14,75 % 13,44 % 41,03 % 20,23 % 33,53 % 28,87 % 38,80 % 29,69 % 34,24 % 40,84 % 38,06 % 34,12 % 40,22 % 37,41 % 15,94 % 36,78 %	137,16 %
Enfants	194 - Inst.Déf.Visuels	8	0,2 %	-1,14 %	1,19 %	9,70 %	3,94 %	10,63 %		109,8 %
Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	23	0,59 %	-5,66 %	1,18 %	6,38 %	4,23 %	10,28 %		120,59 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	10	0,26 %	-3,68 %	3,12 %	5,89 %	4,45 %	## percentile (Q3) ## 11,80 % 36,36 % ## 12,87 % 39,13 % ## 10,46 % 29,23 % ## 10,63 % 18,32 % ## 10,28 % 26,32 % ## 9,09 % 40,20 % ## 15,07 % 37,62 % ## 13,78 % 14,75 % ## 7,47 % 13,44 % ## 9,09 % 41,03 % ## 8,88 % 20,23 % ## 7,09 % 33,53 % ## 7,09 % 33,53 % ## 5,11 % 28,87 % ## 9,93 % 38,80 % ## 14,65 % 29,69 % ## 11,23 % 34,24 % ## 40,22 % 40,22 % ## 40,22 % 40,22 % ## 40,41 % 37,41 % ## 6,63 % 15,94 % ## 4,89 % 36,78 %	151,02 %	
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	16	0,41 %	-17,38 %	2,78 %	11,10 %	12,44 %	18,21 %	26,82 %	104,35 %
Type de structures	2,29 %	15,07 %	37,62 %	808,68 %						
	402 - Jardin Enfants Spéc.	7	0,18 %	-0,05 %	1,75 %	8,98 %	8,49 %	13,78 %	14,75 %	82,72 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	14	0,36 %	-10,65 %	-2,20 %	1,51 %	4,18 %	7,47 %	13,44 %	357,56 %
	246 - ESAT	590	15,1 %	-27,79 %	0,11 %	4,25 %	4,31 %	9,09 %	41,03 %	165,51 %
Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	32	0,82 %	-6,34 %	1,02 %	5,46 %	4,67 %	8,88 %	20,23 %	118,62 %
Handicapés	255 - MAS	300	7,68 %	-27,55 %	-3,34 %	2,70 %	2,26 %	7,09 %	36,36 % 39,13 % 30,11 % 29,23 % 18,32 % 26,32 % 40,20 % 26,82 % 37,62 % 14,75 % 13,44 % 41,03 % 20,23 % 33,53 % 28,87 % 38,80 % 29,69 % 34,24 % 40,84 % 38,06 % 34,12 % 40,22 % 37,41 % 15,94 % 36,78 %	377,59 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	5	0,13 %	0,67 %	0,78 %	3,18 %	1,44 %	5,11 %	28,87 %	164,84 %
	437 - FAM	327	8,37 %	-30,27 %	-1,64 %	4,41 %	3,09 %	9,93 %	% 36,36 % % 39,13 % % 30,11 % % 29,23 % % 18,32 % % 26,32 % % 40,20 % % 37,62 % % 14,75 % % 13,44 % % 41,03 % % 20,23 % % 33,53 % % 28,87 % % 38,80 % % 34,12 % % 40,84 % % 34,12 % % 40,22 % % 37,41 % % 36,78 % % 36,78 %	216,49 %
Établisseme	nt Expérimental									
	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	22	0,56 %	-28,64 %	1,14 %	7,92 %	8,93 %	14,65 %	29,69 %	198,68 %
Adultes	379 - Étab.Expér.A.H.	26	0,67 %	-16,27 %	1,28 %	7,19 %	5,50 %	11,23 %	34,24 %	150,83 %
•										
	182 - SESSAD	704	18,02	-23,90 %	1,87 %	7,01 %	6,26 %	12,74 %	40,84 %	125,38 %
Enfants	189 - CMPP	127		-12,18 %	0,50 %	6,22 %	4,84 %	9,89 %	38,06 %	135,69 %
	190 - CAMSP	108	2,76 %	-26,19 %	1,16 %	6,89 %	5,31 %	10,79 %	36,36 % 39,13 % 30,11 % 29,23 % 18,32 % 26,32 % 40,20 % 26,82 % 14,75 % 13,44 % 41,03 % 20,23 % 33,53 % 28,87 % 38,80 % 29,69 % 34,24 % 40,84 % 38,06 % 34,12 % 40,22 % 37,41 % 15,94 % 36,78 %	145,46 %
	221 - BAPU	2	0,05%	15,94 %	15,94 %	22,36 %	28,08 %	40,22 %	40,22 %	61,16 %
	445 - SAMSAH	106	2,71 %	-16,62 %	0,90 %	9,68 %	7,14 %	16,41 %	37,41 %	129,64 %
Adultes	209 - SPASAD.	21	0,54 %	-15,56 %	-4,30 %	2,70 %	0,87 %	6,63 %	15,94 %	437,89 %
et Personnes	354 - SSIAD	512		-26,37 %	-3,56 %	0,62 %	1,00 %	4,89 %	36,78 %	1 182 %
Centre										
	461 - Ctre.Ressources	15	0,38 %	-17,65 %	1,12 %	9,14 %	8,19 %	18,94 %	22,89 %	124,08 %
Handicapés	464 - UEROS	4	0,1 %	-5,45 %	-3,51 %	-0,07 %	-0,18 %	3,37 %	7,67 %	-803 %

4.7.3 - Taux d'amortissement

Le taux d'amortissement est calculé en rapportant le montant alloué aux CA aux comptes de charges des amortissements et des dépréciations au total des dépenses. Il s'agit ici d'évaluer le poids des amortissements¹¹ dans le budget de fonctionnement.

Le taux d'amortissement d'un établissement doit être étudié au regard de certaines spécificités de l'établissement : et notamment de sa situation de propriétaire ou de locataire des locaux et du taux de vétusté¹².

L'analyse du taux d'amortissement aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le taux d'amortissement moyen corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égal à 4,62 % et la médiane est égale à 3,86 %. 50 % de ces structures ont un taux d'amortissement moyen compris entre 2,04 % et 6,38 %.

Le coefficient de variation est égal à 74 %.

<u>Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :</u>

Le taux d'amortissement moyen corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'adulte est égal à 4,52 % et la médiane est égale à 3,81 %. 50 % de ces structures ont un taux d'amortissement moyen compris entre 1,86 % et 6,43 %.

Le coefficient de variation est égal à 77 %.

SSIAD et SPASAD:

Le taux d'amortissement moyen corrigé des valeurs « très extrêmes » dans les SSIAD et SPASAD de notre panel est égal à 1,83 % et la médiane est égale à 1,06 %. 50 % de ces structures ont un taux d'amortissement compris entre -0,38 % et 2,59 %.

La variabilité est élevée : le coefficient de variation est égal à 127 %.

Taux d'amortissement corrigé des variables « très extrêmes » par public et type des structures

Public	Type de structures	Nombre structures	% sur total	MIN	25 ^e percentile	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile	MAX	Coeff Variation
	Établissement	983	26,05 %	0,07 %	3,36 %	5,86 %	5,19 %	7,49 %	19,60 %	58,35 %
Enfants Handicapés	Service	916	24,27 %	0,00 %	1,30 %	3,50 %	2,54 %	4,54 %	18,46 %	88,29 %
	Établissement Expérimental	20	0,53 %	0,22 %	0,91 %	3,22 %	2,71 %	4,21 %	10,01 %	83,45 %
	Établissement	1231	32,62 %	0,01 %	1,99 %	5,51 %	4,02 %	6,57 %	19,06 %	74,29 %
	Service	90	2,38 %	0,01 %	0,97 %	2,91 %	2,04 %	3,75 %	16,72 %	107,11 %
Adultes Handicapés	Établissement Expérimental	916 24,27 % 0,00 % 1,30 % 3,50 % 2,54 % 4,54 % 18,46 ement ental 20 0,53 % 0,22 % 0,91 % 3,22 % 2,71 % 4,21 % 10,01 ement 1231 32,62 % 0,01 % 1,99 % 5,51 % 4,02 % 6,57 % 19,06 90 2,38 % 0,01 % 0,97 % 2,91 % 2,04 % 3,75 % 16,72 ement 26 0,69 % 0,05 % 0,41 % 2,00 % 3,20 % 11,18	11,18 %	104,48 %						
	Handicapés Établissement Expérimental 26 0,69 % 0,05 % 0,41 % 2,20 % 2,09 % 3,20 % 1	19,37 %	118,42 %							
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	489	12,96 %	0,00 %	0,38 %	1,83 %	1,06 %	2,59 %	18,63 %	126,88 %

L'amortissement constitue une des principales ressources d'autofinancement de l'investissement (à la condition que celui-ci ne soit pas financé par la reprise sur réserve).

¹º L'étude du taux d'amortissement au niveau de l'ESMS est à rapprocher du taux de vétusté (qui exprime le rapport entre le solde créditeur des comptes 28 sur le solde débiteur des comptes 21 et 23 correspondants). Le taux de vétusté permet d'estimer le degré d'amortissement des immobilisations En conséquence, un taux d'amortissement faible corrélé à un taux de vétusté s'approchant des 100 % signifie que l'établissement est proche d'un amortissement complet de ses immobilisations. Un projet d'investissement est donc sans doute à prévoir.



Public et Type de structures	CATÉGORIE	Nombre de structures	% sur total	MIN	25° percent ile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
Établissemen	t									
	183 - IME	571	15,13 %	0,07 %	3,61%	6,03 %	5,29 %	7,65 %	19,20 %	56,87 %
Établissement CATÉGORIE Catrico Établissement 183 - IME 186 - ITEP 188 - Étab.Enf.ado.Poly. 192 - IEM Enfants 194 - Inst.Déf.Visuels 195 - Inst.Déf.Auditifs 196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave 238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia. 390 - Étab.Acc.Temp.E.H. 402 - Jardin Enfants Spéc. 198 - Ctre.Préorient.Hand. 246 - ESAT Adultes 249 - Ctre.Rééducat.Prof Handicapés 395 - Étab.Acc.Temp.A.H. 437 - FAM 437 - FAM Établissement Expérimental Enfants Handicapés 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. Adultes 379 - Étab.Expér.A.H. Service 182 - SESSAD Enfants 189 - CMPP Handicapés 190 - CAMSP 221 - BAPU Adultes 445 - SAMSAH	186 - ITEP	203	5,38 %	0,10 %	3,44%	5,60 %	5,56 %	7,37 %	19,13 %	56,07 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	79	2,09 %	0,52 %	2,71%	5,42 %	4,98 %	7,56 %	15,15 %	59,33 %
	62	1,64%	0,49 %	3,15%	5,88 %	4,91 %	7,17 %	13,79 %	56,56 %	
Enfants	The structures total MIN percent ponderies Mediane percentile (Q3) MAX percentile structures total MIN percent ponderies Mediane percentile (Q3) MAX percentile structures total MIN percent ponderies Mediane percentile (Q3) MAX	30,1 %								
	195 - Inst.Déf.Auditifs	23	0,61%	0,81 %	2,72%	4,95 %	4,72 %	6,07 %	11,17 %	56,68 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	9	0,24%	0,91 %	3,28%	6,42 %	6,48 %	8,42 %	12,30 %	57,06 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	16	0,42%	0,07 %	0,73%	3,18 %	1,14 %	2,70 %	19,60 %	174,16%
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	6	0,16%	0,94 %	4,10%	5,35 %	5,74 %	6,83 %	10,75 %	57,1 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	6	0,16%	2,06 %	2,06%	9,48 %	8,03 %	10,86 %	19,20 % 19,13 % 15,15 % 13,79 % 7,94 % 11,17 % 12,30 % 19,60 % 10,75 % 16,26 % 8,13 % 18,95 % 14,23 % 18,92 % 14,36 % 19,06 % 10,01 % 11,18 % 18,46 % 17,63 % 14,01 % 2,55 % 16,72 % 10,23 % 18,63 %	72,29 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	12	0,32%	0,06 %	0,64%	2,25 %	1,03 %	2,97 %	8,13 %	115,12%
	246 - ESAT	582	15,42%	0,09 %	2,80%	4,94 %	4,50 %	6,60 %	18,95 %	62,76 %
Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	32	0,85%	0,28 %	4,69%	8,71 %	7,01 %	10,11 %	% 13,79 % 7,94 % % 11,17 % 12,30 % 19,60 % % 16,26 % % 18,95 % 14,23 % % 18,92 % 14,36 % % 19,06 % % 10,01 % % 11,18 %	50,56 %
	255 - MAS	299	7,92%	0,19 %	3,72%	6,17 %	5,42 %	7,95 %	18,92 %	53,92 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	6	0,16%	2,35 %	2,54%	9,82 %	4,96 %	13,20 %	14,36 %	75,6 %
	437 - FAM	300	7,95%	0,01 %	0,62%	2,97 %	1,50 %	3,01 %	19,06 %	127,84%
Établissemen	t Expérimental									
	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	20	0,53%	0,22 %	0,91 %	3,22 %	2,71 %	4,21 %	10,01 %	83,45 %
Adultes	379 - Étab.Expér.A.H.	26	0,69%	0,05 %	0,41 %	2,20 %	2,09 %	3,20 %	11,18 %	104,48 %
	182 - SESSAD	684	18,12 %	0,00 %	1,34 %	3,46 %	2,56 %	4,40 %	18,46 %	89,6 %
Enfants	189 - CMPP	125	3,31 %	0,33 %	1,28 %	3,58 %	2,44 %	4,72 %	17,63 %	85,67 %
Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs 23 0,61% 0,81% 2,72% 4,95% 4,72% 6,07% 11,17 196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave 9 0,24% 0,91% 3,28% 6,42% 6,48% 8,42% 12,30 238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia. 16 0,42% 0,07% 0,73% 3,18% 1,14% 2,70% 19,60 3390 - Étab.Acc.Temp.E.H. 6 0,16% 0,94% 4,10% 5,35% 5,74% 6,83% 10,75 402 - Jardin Enfants Spéc. 6 0,16% 2,06% 2,06% 9,48% 8,03% 10,86% 16,26 198 - Ctre.Préorient.Hand. 12 0,32% 0,06% 0,64% 2,25% 1,03% 2,97% 8,13 246 - ESAT 582 15,42% 0,09% 2,80% 4,94% 4,50% 6,60% 18,95 249 - Ctre.Rééducat.Prof 32 0,85% 0,28% 4,69% 8,71% 7,01% 10,11% 14,23 255 - MAS 299 7,92% 0,19% 3,72% 6,17% 5,42% 7,95% 18,92 395 - Étab.Acc.Temp.A.H. 6 0,16% 2,35% 2,54% 9,82% 4,96% 13,20% 14,36 437 - FAM 300 7,95% 0,01% 0,62% 2,97% 1,50% 3,01% 19,06 Expérimental 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 20 0,53% 0,22% 0,91% 3,22% 2,71% 4,21% 10,01 379 - Étab.Expér.Enf.Hand. 20 0,53% 0,22% 0,91% 3,22% 2,71% 4,21% 10,01 379 - Étab.Expér.Enf.Hand. 20 0,53% 0,33% 1,28% 3,58% 2,66% 5,47% 14,01 190 - CAMSP 105 2,78% 0,07% 1,26% 3,58% 2,66% 5,47% 14,01 221 - BAPU 2 0,05% 1,12% 1,12% 2,21% 1,83% 2,55% 2,55% 445 - SAMSAH 90 2,38% 0,01% 0,97% 2,91% 2,04% 3,75% 16,72 209 - SPASAD 19 0,5% 0,09% 0,63% 1,69% 1,05% 1,05% 1,05% 10,23	14,01 %	83,58 %							
	221 - BAPU	2	0,05 %	1,12 %	1,12 %	2,21 %	1,83 %	2,55 %	2,55 %	55,15 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	90	2,38 %	0,01 %	0,97 %	2,91 %	2,04 %	3,75 %	16,72 %	107,11 %
Adultes	209 - SPASAD	19	0,5 %	0,09 %	0,63 %	1,69 %	1,05 %	1,65 %	10,23 %	145,42 %
Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	354 - SSIAD	470	12,45 %	0,00 %	0,38 %	1,85 %	1,06 %	2,61 %	18,63 %	126,28 %
Centre										
Adultes	461 - Ctre.Ressources	16	0,42 %	0,25 %	0,49 %	4,96 %	2,71 %	6,66 %	19,37 %	115,03 %
Handicapés	464 - UEROS	3	0,08 %	0,17 %	0,17 %	2,31 %	0,48 %	6,64 %	6,64 %	150,22 %

4.7.4 - Poids des amortissements sur la CAF

Le poids des amortissements au sein de la CAF est calculé en rapportant le montant saisi dans les CA aux comptes de charges des amortissements et aux provisions sur les charges des comptes amortissements et des dépréciations.

L'analyse du poids des amortissements sur la CAF aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le poids des amortissements rapporté à la CAF corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'enfance est égal à 123 % et la médiane est égale à 106 %. 50 % de ces structures ont un taux d'amortissement moyen compris entre 93 % et 159 %.

Le coefficient de variation est égal à 71 %.

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

Le poids des amortissements rapporté à la CAF corrigé des valeurs « très extrêmes » dans le champ de l'adulte est égal à 118 % et la médiane est égale à 101 %. 50 % de ces structures ont un taux d'amortissement moyen compris entre 101 % et 139 %.

Le coefficient de variation est égal à 62 %.

SSIAD et SPASAD:

Le poids des amortissements sur la CAF corrigé des valeurs « très extrêmes » dans les SSIAD et SPASAD de notre panel est égal à 99 % et la médiane est égale à 100 %. 50 % de ces structures ont un taux d'amortissement compris entre 100 % et 111 %.

La variabilité est élevée : le coefficient de variation est égal à 84 %.

Poids des amortissements sur CAF corrigé des variables « très extrêmes » par public et type de structures :

Public	Type de structures	Nombre de structures	% sur total	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne	Médiane	75 ^e percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
Enfants Handicapés	Établissement	840	25,55 %	-133,60 %	100,00 %	137,50 %	122,20 %	172,80 %	397,30 %	61,6 %
	Service	783	23,81 %	-135,50 %	80,35 %	108,20 %	100,00 %	134,10 %	391,40 %	81,65 %
	Établissement Expérimental	15	0,46 %	-48,81 %	33,75 %	108,80 %	100,00 %	136,30 %	364,30 %	95,77 %
	Établissement	1111	33,79 %	-122,00 %	100,00 %	120,70 %	103,00 %	144,40 %	394,40 %	60,03 %
Adultes	Service	78	2,37 %	-121,40 %	76,46 %	96,90 %	100,00 %	106,90 %	396,80 %	83,31 %
Handicapés	Établissement Expérimental	24	0,73 %	-56,57 %	63,69 %	83,44 %	100,00 %	100,00 %	397,30 % 391,40 % 364,30 % 394,40 % 396,80 % 296,60 % 270,30 %	81,77 %
	Centre	19	0,58 %	-0,68 %	59,91 %	97,57 %	100,00 %	107,80 %	270,30 %	64,78 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées	Service	418	12,71 %	-137,00 %	100,00 %	98,87 %	100,00 %	110,90 %	380,00 %	83,68 %



Public et Type de structures	CATÉGORIE	Nombr e d'ESM S	% sur total	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne	Médiane	75 ^e percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
Établisseme	nt									
	183 - IME	488	14,84 %	-133,60 %	97,58 %	139,40 %	125,60 %	182,60 %	397,30 %	63,56 %
	186 - ITEP	176	5,35 %	-133,50 %	100,00 %	134,70 %	118,90 %	165,50 %	387,00 %	54,65 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	70	2,13 %	7,54 %	93,88 %	129,30 %	117,60 %	148,50 %	393,50 %	57,81 %
	192 - IEM	51	1,55 %	-55,00 %	100,00 %	135,50 %	124,50 %	175,90 %	368,00 %	65,5 %
Enfants	194 - Inst.Déf.Visuels	7	0,21 %	94,85 %	102,90 %	185,90 %	170,10 %	276,00 %	362,10 %	53,57 %
Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	23	0,7 %	-25,89 %	68,27 %	149,70 %	124,80 %	205,00 %	378,80 %	70,8 %
	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	8	0,24 %	37,49 %	94,68 %	166,60 %	129,30 %	245,20 %	356,90 %	64,74 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	8	0,24 %	86,11 %	100,00 %	103,80 %	100,00 %	109,40 %	125,60 %	11,99 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	6	0,18 %	0,00 %	69,87 %	88,81 %	100,20 %	122,90 %	139,60 %	55,73 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	3	0,09 %	75,22 %	75,22 %	114,20 %	100,00 %	167,40 %	167,40 %	41,77 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	10	0,3 %	-57,55 %	70,43 %	99,20 %	100,00 %	160,90 %	180,60 %	78,41 %
	246 - ESAT	540	16,42 %	-122,00 %	100,00 %	125,10 %	108,40 %	153,70 %	385,90 %	55,97 %
Adultes	249 - Ctre.Rééducat.Prof	24	0,73 %	39,06 %	97,35 %	149,10 %	126,60 %	181,50 %	377,60 %	59,41 %
Handicapés	255 - MAS	271	8,24 %	-97,24 %	99,67 %	125,90 %	112,70 %	147,50 %	387,20 %	51,68 %
	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	3	0,09 %	100,00 %	100,00 %	147,80 %	142,90 %	200,60 %	200,60 %	34,13 %
	437 - FAM	263	8 %	-96,60 %	96,65 %	104,10 %	100,00 %	104,60 %	394,40 %	77,01 %
Service										
	182 - SESSAD	588	17,88 %	-133,60 %	85,04 %	109,90 %	100,00 %	133,60 %	387,30 %	78,49 %
Enfants	189 - CMPP	102	3,1 %	-114,70 %	54,09 %	104,10 %	100,00 %	154,00 %	391,40 %	101,4 %
Handicapés	190 - CAMSP	91	2,77 %	-135,50 %	87,28 %	102,30 %	100,00 %	121,50 %	352,00 %	78,96 %
	221 - BAPU	2	0,06 %	3,58 %	3,58 %	67,67 %	67,67 %	131,80 %	131,80 %	133,95 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	78	2,37 %	-121,40 %	76,46 %	96,90 %	100,00 %	106,90 %	396,80 %	83,31 %
Adultes Handicapés et	209 - SPASAD	15	0,46 %	-35,23 %	100,00 %	108,00 %	100,00 %	134,40 %	213,60 %	58,84 %
Personnes Âgées (Mixte)	354 - SSIAD	403	12,26 %	-137,00 %	100,00 %	98,53 %	100,00 %	110,80 %	380,00 %	84,65 %
Établisseme	nt Expérimental									
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	15	0,46 %	-48,81 %	33,75 %	108,80 %	100,00 %	136,30 %	364,30 %	95,77 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	24	0,73 %	-56,57 %	63,69 %	83,44 %	100,00 %	100,00 %	296,60 %	81,77 %
Centre										
Adultes	461 - Ctre.Ressources	16	0,49 %	-0,68 %	56,83 %	99,13 %	100,00 %	109,40 %	270,30 %	69,08 %
Handicapés	464 - UEROS	3	0,09 %	59,91 %	59,91 %	89,24 %	100,00 %	107,80 %	107,80 %	28,79 %

4.8 - Reprises de résultats et appréciation des résultats administratifs 2013 non retraités

4.8.1 - Reprises des résultats administratifs

Les budgets des ESMS incorporent en année N le résultat administratif¹³ (excédent ou déficit) de l'année N-2 tel que déterminé et affecté par le tarificateur après examen du compte administratif, conformément aux dispositions du CASF (art. R.314-49 et suivants). Ces résultats peuvent être incorporés dès l'année N+1 pour certaines structures ou, à l'inverse, jusqu'en N+3 dans le cas notamment d'un étalement de déficit en vertu de l'article R.314-51 du CASF.

Les données 2013 ci-après intègrent donc principalement les résultats des CA 2011 repris en minoration/majoration des charges de fonctionnement de l'année 2013.

Il est observé sur la base du panel analysé que les reprises d'excédents ont été très supérieures aux reprises de déficits.

La prise en compte des reprises de résultats dans le périmètre des dotations régionales limitatives explique largement cette évolution : les ARS ont davantage tendance à reprendre les excédents au niveau régional. De plus, plusieurs d'entre elles ont défini une stratégie régionale d'affectation des résultats afin d'harmoniser leurs pratiques au sein du territoire. Lorsque cellesci font le choix d'une reprise quasi systématique des excédents, elles mettent en avant l'équité de traitement entre les établissements. En effet, la marge budgétaire dégagée par la reprise des excédents est déléguée aux ESMS par la tarification de crédits non reconductibles affectés à des dépenses fléchées et spécifiques. Les établissements bénéficiant de CNR ne sont pas nécessairement ceux pour lesquels une reprise d'excédents a été réalisée. L'affectation d'un excédent dans le bilan de l'ESMS est ainsi une pratique moins fréquente que par le passé.

D'une manière générale, les situations de reprise excédentaire sont particulièrement marquées dans les structures relevant d'un financement à prix de journée (MAS, CRP...).

L'analyse par ESMS permet de constater que les établissements pour enfants/adolescents en situation de handicap visuel présentent d'importantes reprises d'excédents (en moyenne 21 243,90 € par établissement). Ce constat est à rapprocher du taux d'occupation constaté plus faible sur ces structures.

13

¹³ Le résultat administratif se distingue du résultat comptable. Le résultat comptable est la différence entre les dépenses et les recettes de l'établissement. Le résultat administratif intègre la reprise de comptes spécifiques liés notamment à des dépenses non opposables au tiers financeur.

Reprises des résultats par catégorie :

Public et Type de structures	CATÉGORIE	Montant des reprises de déficits antérieurs	Montant des reprises d'excédents antérieurs	Solde des reprises des résultats antérieurs	Montant moyen du solde des reprises des résultats antérieurs par place	Montant moyen du solde des reprises des résultats antérieurs par ESMS
Établissement					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	183 - IME	5 759 012,93 €	15 055 256,80 €	9 296 243,87 €	250,07 €	15 945,53 €
	186 - ITEP	1 268 280,32 €	4 661 638,47 €	3 393 358,15 €	401,34 €	16 314,22 €
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	846 940,76 €	712 884,70 €	-134 056,06 €	-59,47 €	-1 655,01 €
	192 - IEM	1 489 325,44 €	944 313,65 €	-545 011,79 €	-148,42 €	-8 650,98 €
	194 - Inst.Déf.Visuels	0,00€	169 951,23 €	169 951,23 €	357,79 €	21 243,90 €
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	102 789,58 €	496 575,97 €	393 786,39 €	204,56 €	17 121,15€
Tidilaloapes	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	112 510,02 €	25 842,00 €	-86 668,02€	-127,08 €	-8 666,80 €
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	599 940,80 €	173 369,61 €	-426 571,19€	-1 211,85€	-22 451,12 €
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	46 639,66 €	0,00€	-46 639,66 €	-1 013,91 €	-6 662,81 €
	402 - Jardin Enfants Spéc.	16 292,61 €	71 664,08 €	55 371,47 €	374,13 €	7 910,21 €
	999 - TOTAL	10 241 732,12 €	22 311 496,51 €	12 069 764,39 €	218,72 €	11 962,11 €
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	0,00€	58 802,85 €	58 802,85 €	218,60 €	4 200,20 €
	246 - ESAT	2 394 529,44 €	1 989 250,79 €	-405 278,65 €	-7,33 €	-683,44 €
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	331 970,47 €	509 918,64 €	177 948,17 €	47,47 €	5 392,37 €
Adultes Handicapés	255 - MAS	1 762 717,72 €	4 267 700,61 €	2 504 982,89 €	192,47 €	8 294,65 €
Tianaloapoo	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	0,00€	71 781,74 €	71 781,74 €	886,19 €	11 963,62 €
	437 - FAM	337 706,49 €	1 477 436,74 €	1 139 730,25 €	121,61 €	3 352,15 €
	999 - TOTAL	4 826 924,12 €	8 374 891,37 €	3 547 967,25 €	43,37 €	2 754,63 €
Établissement l	Expérimental					
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	194 689,06 €	475 124,05 €	280 434,99 €	708,17 €	12 747,05 €
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	6 421,37 €	134 110,29 €	127 688,92 €	180,10 €	4 560,32 €
Service						
	182 - SESSAD	883 470,29 €	4 611 121,81 €	3 727 651,52 €	159,62 €	5 120,40 €
	189 - CMPP	707 969,75 €	1 980 346,38 €	1 272 376,63 €		9 940,44 €
Enfants Handicapés	190 - CAMSP	324 127,26 €	598 823,89 €	274 696,63 €		2 497,24 €
•	221 - BAPU	0,00€	19 994,00 €	19 994,00 €		9 997,00 €
	999 - TOTAL	1 915 567,30 €	7 210 286,08 €	5 294 718,78 €	226,73 €	5 469,75 €
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	-10 080,34 €	1 442 661,40 €	1 452 741,74 €	455,40 €	11 715,66 €
Adultes	209 - SPASAD	100 011,67 €	81 455,51 €	-18 556,16 €	-6,54 €	-883,63€
Handicapés et Personnes Âgées	354 - SSIAD	1 407 608,90 €	2 380 471,82 €	972 862,92 €	34,46 €	1 798,27 €
(Mixte)	999 - TOTAL	1 507 620,57 €	2 461 927,33 €	954 306,76 €	30,71 €	1 698,05 €
Centre						
Adultos	461 - Ctre.Ressources	99 652,96 €	33 639,21 €	-66 013,75 €		-4 125,86 €
Adultes Handicapés	464 - UEROS	25 696,00 €	0,00 €	-25 696,00 €		-6 424,00 €
	999 - TOTAL	125 348,96 €	33 639,21 €	-91 709,75 €		-4 585,49 €

4.8.2 - Appréciation des résultats comptables 2013 non retraités

Appréciation des résultats comptables 2013 non retraités par catégorie :

Public et Type de structures	CATÉGORIE	Total des charges réalisé	Total des produits hors reprises des résultats antérieurs	Résultat comptable net proposé N	Part Résultat comptable net proposé N (%)	Part Résultat comptable net proposé hors provision N (%)
Établissement					(1.1)	1 (7
	183 - IME	1 543 149 395,63 €	1 530 422 273,74 €	-12 727 121,89 €	-0,82 %	0,41 %
	186 - ITEP	432 517 037,01 €	427 918 874,03 €	-4 598 162,98 €	-1,06 %	0,04 %
	188 - Étab.Enf.ado.Poly.	183 348 986,51 €	183 180 814,23 €	-168 172,28 €	-0,09 %	1,21 %
	192 - IEM	250 629 357,22 €	246 517 449,42 €	-4 111 907,80 €	-1,64 %	0,02 %
	194 - Inst.Déf.Visuels	23 762 729,10 €	24 242 846,09 €	480 116,99 €	2,02 %	3,88 %
Enfants Handicapés	195 - Inst.Déf.Auditifs	92 454 844,84 €	92 927 252,74 €	472 407,90 €	0,51 %	1,14 %
•	196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave	42 129 142,43 €	42 151 182,74 €	22 040,31 €	0,05 %	1,92 %
	238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia.	12 642 603,91 €	12 132 123,68 €	-510 480,23 €	-4,04 %	-1,99 %
	390 - Étab.Acc.Temp.E.H.	2 931 145,03 €	2 907 627,36 €	-23 517,67 €	-0,80 %	0,28 %
	402 - Jardin Enfants Spéc.	6 406 666,66 €	6 512 172,14 €	105 505,48 €	1,65 %	3,80 %
	999 - TOTAL	2 589 971 908,34 €	2 568 912 616,17 €	-21 059 292,17 €	-0,81 %	0,45 %
	198 - Ctre.Préorient.Hand.	9 682 123,84 €	9 323 386,85 €	-358 736,99 €	-3,71 %	-2,89 %
	246 - ESAT	789 217 975,48 €	767 401 108,83 €	-21 816 866,65 €	-2,76 %	-1,78 %
	249 - Ctre.Rééducat.Prof	143 997 010,06 €	139 995 058,81 €	-4 001 951,25€	-2,78 %	1,16 %
Adultes Handicapés	255 - MAS	1 038 078 222,66 €	1 022 873 083,50 €	-15 205 139,16 €	-1,46 %	-0,78 %
· ·a···a···apss	395 - Étab.Acc.Temp.A.H.	3 482 035,32 €	3 677 684,73 €	195 649,41 €	5,62 %	6,09 %
	437 - FAM	262 253 341,76 €	262 557 114,35 €	303 772,59 €	0,12 %	0,71 %
	999 - TOTAL	2 246 710 709,12 €	2 205 827 437,07 €	-40 883 272,05 €	-1,82 %	-0,83 %
Établissement E	xpérimental					
Enfants Handicapés	377 - Étab.Expér.Enf.Hand.	14 317 810,97 €	15 019 237,43 €	701 426,46 €	4,90 %	5,94 %
Adultes Handicapés	379 - Étab.Expér.A.H.	12 407 772,73 €	12 194 374,25€	-213 398,48 €	-1,72 %	-1,12 %
Service						
	182 - SESSAD	414 373 732,70 €	414 688 037,08 €	314 304,38 €	0,08 %	1,13 %
Enfants	189 - CMPP	166 907 083,71 €	167 720 453,06 €	813 369,35 €	0,49 %	1,52 %
Handicapés	190 - CAMSP	87 323 325,04 €	86 996 626,50 €	-326 698,54 €	-0,37 %	0,48 %
	221 - BAPU	273 581,20 €	320 212,78 €	46 631,58 €	17,04 %	17,59 %
	999 - TOTAL	668 877 722,65 €	669 725 329,42 €	847 606,77 €	0,13 %	1,15 %
Adultes Handicapés	445 - SAMSAH	33 944 215,30 €	36 875 802,17 €	2 931 586,87 €	8,64 %	9,41 %
Adultes	209 - SPASAD	35 084 556,45 €	34 404 140,68 €	-680 415,77 €	-1,94 %	-1,01 %
Handicapés et Personnes Âgées	354 - SSIAD	366 686 489,56 €	354 708 708,98 €	-11 977 780,58 €	-3,27 %	-2,61 %
T ersornies Agees	999 - TOTAL	401 771 046,01 €	389 112 849,66 €	-12 658 196,35 €	-3,15 %	-2,47 %
Centre						
A 1 1	461 - Ctre.Ressources	8 007 198,16 €	7 566 166,98€	-441 031,18 €	-5,51 %	-3,64 %
Adultes Handicapés	464 - UEROS	2 682 461,39 €	2 483 447,58 €	-199 013,81 €	-7,42 %	-7,36 %
	999 - TOTAL	10 689 659,55 €	10 049 614,56 €	-640 044,99 €	-5,99 %	-4,59 %

4.9 - Coûts nets par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)

4.9.1. Coûts nets par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)

Le coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) est calculé en rapportant le total des charges sans les CNR, les recettes en atténuation et les provisions sur le nombre de places installées.

L'analyse des coûts nets par place aboutit aux constats suivants :

Établissements et services accueillant des enfants en situation de handicap :

Le coût net moyen par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions), corrigé des valeurs « très extrêmes », dans le champ de l'enfance est égal à 34 000,44 € et la médiane est égale à 29 332,05 €.

10 % de ces structures pour enfants ont un coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) inférieur à 13 634,37 € et 10 % ont un coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) supérieur à 58 965,24 €. Enfin, 50 % de ces structures ont un coût net moyen par place compris entre 17 287,75 € et 44 466,13 €. Le coefficient de variation est égal à 58 %.

Les établissements ont des coûts nets moyens par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) deux fois et demie plus élevés que dans les services.

L'échelle de coût net moyen par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) est très variable : le coût passe de 72 767,64 € dans les établissements pour enfants polyhandicapés à 16 515.04 € dans les SESSAD.

Établissements et services accueillant des adultes en situation de handicap :

Le coût net moyen par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions), corrigé des valeurs « très extrêmes », dans le champ de l'adulte est égal à 23 545,14 € et la médiane est égale à 15 016,44 €.

10 % de ces structures pour adultes ont un coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) inférieure à 10 805,43 € et 10% ont un coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) supérieure à 72 052,87 €. Enfin, 50 % de ces structures ont un coût net moyen par place compris entre 12 131,64 € et 30 707,91 €. Le coefficient de variation est élevé, il est égal à 88 %.

Les établissements ont des coûts nets moyens par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) deux fois plus élevés que dans les services. Cet écart est lié à l'organisation très différente des services et établissements : alors que plus de 47 % des journées des services sont réalisées en externat, environ respectivement 36 % et 44 % des journées sont réalisées en internat et semi-internat dans les établissements.

L'échelle de coût net moyen par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) est très variable : le coût passe de 69 665,62 € dans les MAS à 10 543 € dans les SAMSAH.

Services accueillant des adultes handicapés et personnes âgées (Mixte) :

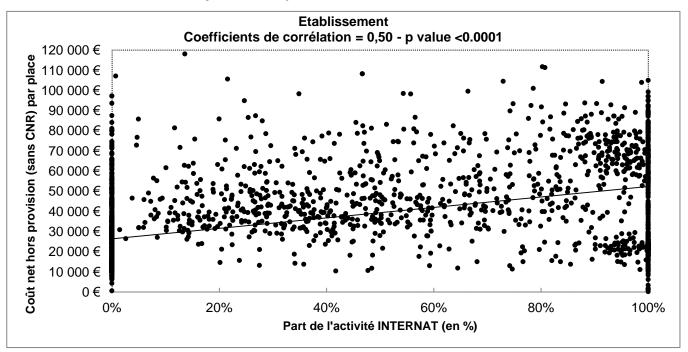
Le coût net moyen par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) dans les SSIAD et SPASAD est égal à 12 426,54 € et la médiane est égale à 12 366,57 €.

50 % de ces services ont un coût net moyen (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) compris entre 11 324,14 € et 12 360,57 €. Le coefficient de variation est faible et égal à 19 %.

Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) corrigé des valeurs « très extrêmes » par public et type de structures :

	p	P 31.0 1.0 1								
Public	Type de structures	Nombre de structures	% sur total	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75 ^e percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
	Établissement	1 000	26,91 %	799,46 €	32 517,19 €	41 439,05 €	41 627,87 €	52 762,82 €	118 093,81 €	38,41 %
Enfants Handicapés	Service	725	19,51 %	359,78 €	13 994,38 €	16 515,04 €	16 500,83 €	19 623,84 €	84 270,64 €	42,67 %
	Établissement Expérimental	21	0,57 %	6 653,6 €	16 017,47 €	30 463,17 €	36 987,36 €	71 529,16 €	97 257,50 €	68,16 %
	Établissement	1 277	34,36 %	45,61 €	12 279,97 €	24 088,44 €	17 170,64 €	46 525,89 €	111 301,20 €	84,58 %
Adultes Handicapés	Service	119	3,2 %	1 279,9 €	6 640,15 €	10 543,30 €	11 061,41 €	14 211,70 €	50 246,51 €	59,07 %
riariaioapoo	Établissement Expérimental	26	0,7 %	1 492,4 €	10 321,58 €	15 576,80 €	18 069,36 €	23 179,89 €	48 928,09 €	67,4 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	Service	548	14,75 %	360,22€	11 324,14 €	12 426,54 €	12 366,57 €	13 645,35 €	28 960,72 €	18,67 %

Corrélation entre la modalité d'accueil internat et les coûts net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions):



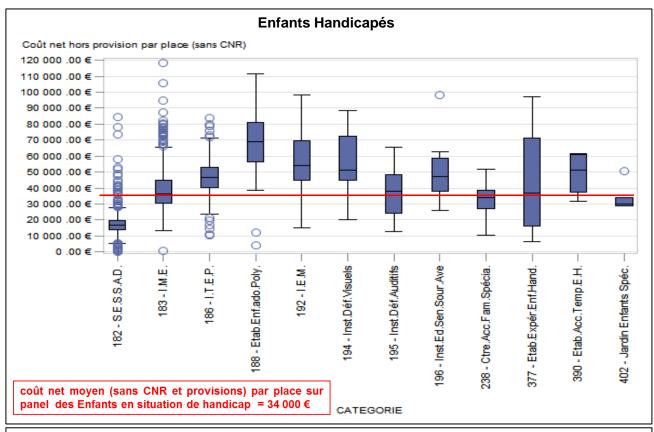
Sans trop de surprise, nous observons une corrélation non négligeable entre le coût net et la part de l'activité d'internat.

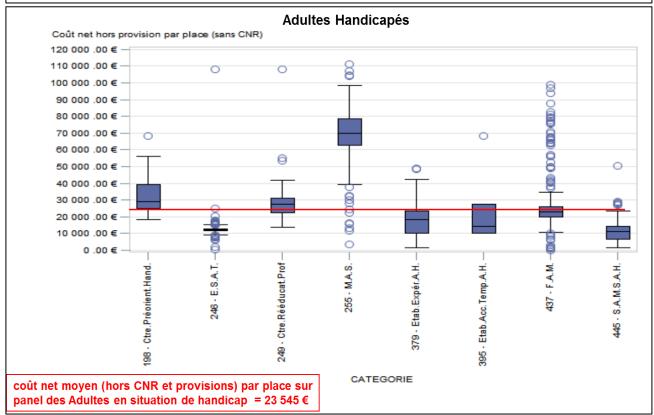
Les établissements où il est constaté une part d'activité d'internat importante sont aussi ceux où les coûts nets par place sont les plus élevés.

Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) corrigé des valeurs « très extrêmes » par catégorie :

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence Nombre Public et type % sur Moyenne CATÉGORIE MIN Médiane MAX Coeff Var de total pondérée de structures structures Établissement 183 - IME 578 15,55 % 799,46 € 37 003,55 € 36 155,65 € 118 093,81 € 36,1 % - dont IME sans places d'internat 224 6.03 % 799,46 € 29 139,57 € 29 675,27 € 79 893.60 € 39,52 % - dont IME avec places d'internat 354 9,53 % 13 135,35 € 41 179,58 € 39 626,71 € 118 093,81 € 30,73 % 186 - ITEP 10 548,36 € 47 112,76 € 46 354,78 € 208 84 090,98 € 25,25 % - dont ITEP sans places d'internat 38 1,02 % 10 807.05 € 37 046.06 € 32 943.42 € 78 963,78 € 39.13 % - dont ITEP avec places d'internat 170 10 548,36 € 48 523,13 € 47 976,77 € 4.57 % 84 090,98 € 20,55 % 4 212,36 € 72 767,64 € 68 989,11 € 188 - Étab.Enf.ado.Poly. 80 2,15 % 111 689,60 € 27,29 % - dont Étab.Enf.ado.Poly. sans places 28 0,75 % 4 212,36 € **50 101,82 € 55 462,44 €** 81 029,92 € 30,34 % d'internat dont Étab.Enf.ado.Poly.avec places 1,4 % 45 033,83 € 80 516,40 € 77 694,35 € 52 111 689,60 € **Enfants** 18,49 % d'internat Handicapés 192 - IEM 61 1,64 % 14 958,09 € 52 364,21 € 54 027,43 € 98 469,45 € 32,23 % 0,51 % 22 147,98 € 39 820,96 € 44 466,13 € - dont IEM sans places d'internat 19 73 390,06 € 30,47 % - dont IEM avec places d'internat 42 1,13 % 14 958,09 € 56 251,83 € 62 890,14 € 98 469,45 € 27,66 % 194 - Inst.Déf.Visuels 8 0,22 % 20 458,64 € 45 319,14 € 51 380,67 € 88 673,84 € 40,22 % 0,62 % 12 768,38 € 40 963,29 € 37 901,36 € 195 - Inst.Déf.Auditifs 23 65 539.02 € 41,36 % 0,27 % 26 155,09 € 54 134,92 € 46 917,22 € 196 - Inst.Ed.Sen.Sour.Ave 10 98 243.86 € 40,2 % 238 - Ctre.Acc.Fam.Spécia. 19 0.51 % 10 637.53 € 34 415.32 € 33 830.29 € 51 809,45 € 30,05 % 390 - Étab.Acc.Temp.E.H. 6 0,16 % 31 403,35 € 52 224,04 € 50 947,65 € 61 283,55 € 26,79 % 7 0,19 % 28 643,90 € 37 077,87 € 29 984,60 € 402 - Jardin Enfants Spéc. 50 639,19 € 23,68 % 198 - Ctre.Préorient.Hand. 13 0.35 % 18 091,39 € 34 752,18 € 29 148,02 € 68 557,09 € 40,72 % 246 - FSAT 591 15,9 % 473,24 € 12 429,61 € 12 258,89 € 108 223,93 € 34,35 % 249 - Ctre.Rééducat.Prof 33 0,89 % 13 697,24 € 30 331,88 € 27 738,56 € 108 223,93 € 55,71 % 255 - MAS 298 3 293,79 € 69 665,62 € 70 058,54 € 8,02 % 111 301,20 € 21,85 % Adultes Handicapés - dont MAS sans places d'internat 18 0,48 % 11 480,39 € 55 131,28 € 64 345,39 € 98 597,24 € 41,76 % - dont MAS avec places d'internat 280 7,53 % 3 293,79 € 69 524,20 € 70 239,70 € 111 301,20 € 20,25 % 395 - Étab.Acc.Temp.A.H. 6 0,16 % 9 930,90 € 24 094,83 € 14 171,73 € 68 329,69 € 93,95 % 437 - FAM 336 9,04 % 45,61 € 26 385,27 € 22 680,35 € 99 238,37 € 59,6 % 41 3 001,20 € 23 038,06 € 21 673,78 € - dont FAM sans places d'internat 1,1 % 49 821,98 € 38,88 % - dont FAM avec places d'internat 45,61 € 27 070,06 € 22 852,84 € 295 7,94 % 99 238,37 € 60,63 % Établissement Expérimental **Enfants** 377 - Étab.Expér.Enf.Hand. 21 0,57 % 6 653,64 € 11 813,89 € 36 987,36 € 97 257,50 € 68,16 % Handicapés Adultes 379 - Étab.Expér.A.H. 26 0,7 % 1 492,48 € 12 489,38 € 18 069,36 € 48 928,09 € 67,4 % Handicapés Service **Enfants** 182 - SESSAD 725 19,51 % 359,78 € 16 515,04 € 16 500,83 € 84 270,64 € 42,67 % Handicapés Adultes 445 - SAMSAH 119 3,2 % 1 279,91 € 10 543,30 € 11 061,41 € 50 246,51 € 59,07 % Handicapés Adultes 209 - SPASAD 21 0,57 % 947,02€ 11 692,16 € 12 510,87 € 18 136,45 € 26,87 % Handicapés et Personnes 354 - SSIAD 527 14,18 % 360,22 € 12 513,13 € 12 361,19 € 28 960,72 € 18,31 % Âgées

Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par catégorie corrigé des valeurs « très extrêmes » - CA 2013





Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) corrigé des valeurs « très extrêmes » par taille :

Public	Taille	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Var
	1-Moins de 20 places	345	9,28 %	1 479,94 €	30 599,53 €	20 661,45 €	101 000,86 €	66,37 %
Enfants	2-[20 places-50 places [844	22,71 %	442,35€	32 779,07 €	24 950,80 €	118 093,81 €	62,78 %
Handicapés	3-[50 places-100 places [457	12,30 %	799,46 €	35 765,38 €	35 056,32 €	111 689,60 €	46,04 %
	4-Plus de 100 places	100	2,69 %	359,78€	33 436,69 €	33 634,64 €	79 372,88 €	43,68 %
	1-Moins de 20 places	242	6,51 %	45,61 €	28 905,13 €	22 365,97 €	111 301,20 €	79,87 %
Adultes	2-[20 places-50 places [557	14,99 %	1 152,67 €	35 987,69 €	22 267,15 €	104 428,71 €	78,13 %
Handicapés	3-[50 places-100 places [405	10,90 %	1 524,66 €	24 564,03 €	12 875,93 €	93 444,13 €	91,59 %
	4-Plus de 100 places	218	5,87 %	473,24 €	15 207,11 €	12 444,40 €	108 223,93 €	81,48 %
	1-Moins de 20 places	51	1,37 %	7 749,61 €	13 117,01 €	11 931,61 €	28 960,72 €	23,25 %
Adultes Handicapés et	2-[20 places-50 places [277	7,45 %	360,22€	12 504,57 €	12 552,52 €	23 911,77 €	21,19 %
Personnes Âgées (Mixte)	3-[50 places-100 places [179	4,82 %	6 861,74 €	12 406,32 €	12 224,23 €	18 885,69 €	13,66 %
	4-Plus de 100 places	41	1,10 %	9 695,86 €	12 315,11 €	12 245,04 €	14 807,75 €	11,26 %

Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par vecteur tarifaire :

Public	Vecteur tarifaire	Nombre de structures	% sur total	MIN	Moyenne pondérée	Médiane	MAX	Coeff Var
	Dotation Globale Soins	746	20,08 %	359,78	16 744,86 €	16 543,31 €	97 257,50 €	54,22 %
Enfants Handicapés	Forfait global soins	13	0,35 %	28 643,90 €	40 548,87 €	34 087,00 €	61 283,55 €	31,99 %
	Prix Journée	987	26,56 %	799,46 €	41 442,18 €	41 650,24 €	118 093,81 €	38,47 %
	Dotation Globale	591	15,9 %	473,24 €	12 595,58 €	12 258,89 €	108 223,93 €	34,35 %
Adultes	Dotation Globale Soins	26	0,7 %	1 492,48 €	15 576,80 €	18 069,36 €	48 928,09 €	67,4 %
Handicapés	Forfait global soins	461	12,41 %	45,61 €	22 716,35 €	21 187,91 €	99 238,37 €	68,36 %
	Prix Journée	344	9,26 %	3 293,79 €	59 971,16 €	68 186,34 €	111 301,20 €	31,1 %
Adultes Handicapés et Personnes Âgées (Mixte)	Dotation Globale Soins	548	14,75 %	360,22€	12 426,54 €	12 366,57 €	28 960,72 €	18,67 %

ANNEXE 1 - Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions) par région et catégorie

CATÉGORIE: 183 - IME

Variables centrales et percentiles sur indicateur corrigé des valeurs « très extrêmes »

LIBELLÉ RÉGION	Nombre de structures	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation (en %)
ALSACE	20	23 503,11 €	26 759,95 €	35 038,64 €	30 788,99 €	40 301,30 €	64 601,74 €	30,74
AQUITAINE	39	21 442,62 €	31 778,73 €	39 486,37 €	38 466,53 €	44 314,68 €	105 587,86 €	40,03
AUVERGNE	16	31 039,88 €	34 796,31 €	38 780,37 €	37 457,10 €	43 283,50 €	49 365,10 €	14,60
BASSE-NORMANDIE	32	13 048,89 €	32 840,58 €	40 454,58 €	38 389,20 €	46 031,28 €	67 505,65 €	29,51
BOURGOGNE	19	26 543,73 €	31 769,16 €	37 461,01 €	38 656,85 €	43 613,26 €	74 377,75 €	29,53
BRETAGNE	40	26 000,97 €	32 161,59 €	38 580,53 €	37 525,25 €	43 129,79 €	73 624,82 €	25,51
CENTRE	24	20 784,75 €	32 629,86 €	37 017,30 €	37 050,71 €	43 961,44 €	65 066,25 €	27,62
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	13 135,35 €	33 335,82 €	35 868,20 €	37 382,20 €	43 256,03 €	56 300,10 €	25,84
CORSE	4	35 657,12 €	35 966,51 €	47 772,15 €	44 121,64 €	59 025,68 €	66 083,98 €	30,55
FRANCHE-COMTÉ	15	23 292,42 €	35 223,89 €	45 708,33 €	42 315,19 €	54 895,85 €	79 871,09 €	31,20
GUADELOUPE	7	34 127,40 €	37 670,26 €	42 594,27 €	46 301,89 €	50 624,08 €	64 040,71 €	20,67
GUYANE	2	49 579,84 €	49 579,84 €	49 930,53 €	49 930,53 €	50 281,22 €	50 281,22 €	0,99
HAUTE-NORMANDIE	21	21 613,06 €	29 667,67 €	35 926,77 €	32 557,20 €	41 264,85 €	59 110,53 €	27,29
ÎLE DE FRANCE	35	16 039,99 €	31 051,49 €	37 767,65 €	34 388,20 €	42 948,87 €	118 093,81 €	49,18
LANGUEDOC-ROUSSILLON	9	31 476,43 €	42 233,31 €	51 783,13 €	53 405,64 €	72 553,01 €	77 638,17 €	30,92
LIMOUSIN	9	29 182,68 €	38 187,96 €	42 863,90 €	44 532,65 €	47 674,95 €	72 514,85 €	29,91
LORRAINE	25	17 464,98 €	26 564,30 €	38 925,76 €	35 082,73 €	45 632,64 €	87 386,67 €	42,02
MARTINIQUE	3	26 746,50 €	26 746,50 €	36 351,37 €	27 023,92 €	79 893,60 €	79 893,60 €	68,69
MIDI-PYRÉNÉES	41	20 145,46 €	35 576,90 €	42 009,59 €	39 730,24 €	47 901,13 €	69 999,12 €	26,78
NORD-PAS DE CALAIS	67	799,46 €	17 583,12 €	30 103,25 €	29 842,14 €	39 297,00 €	82 354,41 €	50,58
OCÉAN INDIEN	11	30 337,41 €	33 018,68 €	38 626,38 €	35 565,82 €	44 337,23 €	64 797,67 €	24,80
PAYS DE LA LOIRE	19	24 786,33 €	28 350,11 €	35 598,32 €	34 607,26 €	38 479,99 €	76 277,02 €	39,41
PICARDIE	4	27 267,02 €	27 435,71 €	30 387,57 €	29 300,63 €	32 089,82 €	33 182,76 €	9,52
POITOU-CHARENTES	33	16 255,08 €	26 088,07 €	33 367,13 €	33 286,53 €	43 760,82 €	77 418,01 €	37,02
PACA	22	21 218,97 €	32 414,40 €	39 879,98 €	38 379,87 €	43 999,51 €	74 645,83 €	36,21
RHÔNE-ALPES	40	20 272,74 €	27 972,15 €	36 595,79 €	34 070,12 €	43 981,32 €	64 740,57 €	32,57



LIBELLÉ_RÉGION	Nombre de structures	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75 ^e percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation (en %)
ALSACE	4	39 197,14 €	42 702,90 €	48 385,37 €	48 929,09 €	54 321,63 €	56 993,73 €	15,69
AQUITAINE	35	27 012,57 €	38 923,83 €	42 988,24 €	43 230,15 €	48 039,89 €	72 028,92 €	20,76
AUVERGNE	6	25 739,19 €	31 654,98 €	37 584,66 €	37 707,73 €	46 680,17 €	54 371,36 €	26,63
BASSE-NORMANDIE	4	54 376,43 €	55 205,83 €	58 461,11 €	58 623,62 €	63 385,39 €	65 558,76 €	8,58
BOURGOGNE	7	41 643,64 €	42 532,56 €	49 442,77 €	46 991,24 €	50 284,09 €	79 628,33 €	26,38
BRETAGNE	14	29 846,61 €	40 614,89 €	45 988,25 €	48 353,27 €	50 589,22 €	56 715,82 €	16,68
CENTRE	14	10 807,05 €	41 321,36 €	48 255,07 €	50 757,24 €	55 007,14 €	68 449,71 €	35,11
CHAMPAGNE-ARDENNE	13	35 385,59 €	40 258,05 €	43 818,55 €	43 340,96 €	46 159,72 €	68 004,60 €	18,38
CORSE	1	32 489,99 €	32 489,99 €	32 489,99 €	32 489,99 €	32 489,99 €	32 489,99 €	
FRANCHE-COMTÉ	3	46 770,07 €	46 770,07 €	50 355,67 €	48 176,91 €	53 409,04 €	53 409,04 €	7,07
HAUTE-NORMANDIE	4	14 394,28 €	31 200,62 €	47 495,15 €	50 351,78 €	54 044,32 €	55 392,05 €	44,73
ÎLE DE FRANCE	5	32 568,39 €	43 354,54 €	56 192,77 €	45 075,70 €	65 776,93 €	84 090,98 €	38,01
LANGUEDOC-ROUSSILLON	4	50 657,51 €	51 382,03 €	53 406,29 €	54 276,13 €	56 993,74 €	57 541,79 €	6,13
LIMOUSIN	4	38 792,52 €	41 533,85 €	51 730,35 €	50 107,51 €	57 010,74 €	58 081,64 €	18,78
LORRAINE	8	42 878,55 €	49 477,19 €	51 956,76 €	53 734,31 €	55 363,48 €	71 157,27 €	15,31
MARTINIQUE	1	44 394,07 €	44 394,07 €	44 394,07 €	44 394,07 €	44 394,07 €	44 394,07 €	
MIDI-PYRÉNÉES	29	30 557,70 €	43 197,75€	51 658,14 €	48 948,84 €	55 809,68 €	72 769,86 €	18,50
NORD-PAS DE CALAIS	7	44 043,16 €	50 068,02 €	58 202,99 €	58 909,66 €	65 839,55 €	78 963,78 €	18,80
OCÉAN INDIEN	3	21 214,20 €	21 214,20 €	36 131,34 €	44 920,70 €	49 560,83 €	49 560,83 €	39,43
PAYS DE LA LOIRE	13	10 548,36 €	25 862,09 €	41 278,50 €	42 470,90 €	53 232,11 €	57 246,98 €	38,30
POITOU-CHARENTES	7	19 477,08 €	43 885,37 €	47 077,95 €	45 132,92 €	49 299,71 €	53 036,56 €	25,29
PACA	3	41 680,67 €	41 680,67 €	51 758,73 €	43 274,59 €	75 822,71 €	75 822,71 €	35,95
RHÔNE-ALPES	19	23 509,26 €	34 470,35 €	39 572,19 €	38 878,28 €	46 023,94 €	50 963,36 €	19,23

Analyse des Comptes Administratifs 2013

CATÉGORIE: 188 - Étab.Enf.ado.Poly.

Variables centrales et percentiles sur indicateur corrigé des valeurs « très extrêmes »

À noter, en-dessous de 10 unités statistiques, les données sont à utiliser avec prudence

LIBELLÉ RÉGION	Nombre de structures	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation (en %)
ALSACE	2	69 385,30 €	69 385,30 €	80 521,43 €	80 985,44 €	92 585,58 €	92 585,58 €	20,26
AQUITAINE	5	55 519,55 €	65 067,23 €	78 045,81 €	65 262,29 €	93 391,47 €	101 000,86 €	26,15
AUVERGNE	3	43 600,26 €	43 600,26 €	64 615,47 €	78 566,15 €	89 782,22 €	89 782,22 €	34,09
BOURGOGNE	7	56 022,42 €	57 231,21 €	70 614,02 €	62 502,45 €	78 224,01 €	84 868,56 €	16,95
BRETAGNE	6	49 295,16 €	61 284,59 €	70 958,02 €	69 978,22 €	78 088,49 €	79 184,57 €	17,70
CENTRE	3	71 222,27 €	71 222,27 €	80 105,73 €	78 534,08 €	89 191,56 €	89 191,56 €	11,35
CHAMPAGNE-ARDENNE	5	48 835,29 €	58 965,24 €	71 103,71 €	66 108,79 €	77 300,21 €	78 834,61 €	19,11
FRANCHE-COMTÉ	2	63 807,26 €	63 807,26 €	74 165,15 €	75 200,94 €	86 594,62 €	86 594,62 €	21,43
HAUTE-NORMANDIE	4	45 730,33 €	48 614,30 €	53 213,71 €	53 764,49 €	59 658,09 €	63 285,49 €	13,70
ÎLE DE FRANCE	7	4 212,36 €	49 456,25 €	78 468,77 €	64 787,22 €	94 760,41 €	111 689,60 €	53,37
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2	81 379,66 €	81 379,66 €	82 313,70 €	82 827,42 €	84 275,19 €	84 275,19 €	2,47
LIMOUSIN	2	55 566,71 €	55 566,71 €	66 892,67 €	65 396,79 €	75 226,88 €	75 226,88 €	21,26
LORRAINE	5	52 927,39 €	55 405,33 €	81 406,81 €	66 988,16 €	69 551,56 €	104 436,15€	29,50
MIDI-PYRÉNÉES	4	63 100,11 €	67 308,04 €	78 238,28 €	75 081,73 €	89 092,58 €	99 537,67 €	19,92
NORD-PAS DE CALAIS	3	12 411,47 €	12 411,47 €	57 034,38 €	76 637,17 €	92 490,33 €	92 490,33 €	70,08
OCÉAN INDIEN	3	64 538,47 €	64 538,47 €	84 063,82 €	68 151,63 €	98 191,37 €	98 191,37 €	24,01
PAYS DE LA LOIRE	1	62 804,90 €	62 804,90 €	62 804,90 €	62 804,90 €	62 804,90 €	62 804,90 €	
POITOU-CHARENTES	4	45 033,83 €	49 728,23 €	65 477,86 €	60 850,45 €	74 071,39 €	80 864,52 €	25,18
PACA	6	38 363,88 €	51 998,38 €	74 421,04 €	72 537,50 €	86 535,97 €	104 950,21 €	33,43
RHÔNE-ALPES	6	43 591,70 €	51 493,53 €	71 358,41 €	77 350,54 €	82 381,93 €	84 327,79 €	25,21

CATÉGORIE: 209 - SPASAD

Variables centrales et percentiles sur indicateur corrigé des valeurs « très extrêmes »

LIBELLÉ RÉGION	Nombre de structures	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
BRETAGNE	12	947,02€	11 024,62 €	11 607,27 €	12 483,43 €	12 901,67 €	18 136,45 €	35,27
HAUTE-NORMANDIE	3	9 695,86 €	9 695,86 €	12 313,50 €	12 948,39 €	13 866,50 €	13 866,50 €	18,01
NORD-PAS DE CALAIS	1	11 136,35 €	11 136,35 €	11 136,35 €	11 136,35 €	11 136,35 €	11 136,35 €	
PAYS DE LA LOIRE	1	12 962,97 €	12 962,97 €	12 962,97 €	12 962,97 €	12 962,97 €	12 962,97 €	
POITOU-CHARENTES	4	10 546,32 €	10 789,66 €	12 005,74 €	11 780,54 €	12 788,89 €	13 049,71 €	10,10



LIBELLÉ_RÉGION	Nombre de structures	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
ALSACE	9	51 626,61 €	59 698,86 €	65 361,48 €	65 202,78 €	68 980,06 €	97 163,50 €	20,72
AQUITAINE	13	60 968,08 €	68 989,49 €	71 786,25 €	70 862,14 €	77 456,22 €	83 698,12 €	10,23
AUVERGNE	6	13 056,02 €	42 649,49 €	53 316,12 €	59 605,99 €	67 523,64 €	67 710,62 €	41,02
BASSE-NORMANDIE	21	52 667,30 €	62 081,63 €	67 891,67 €	67 774,07 €	73 424,50 €	92 166,01 €	15,16
BOURGOGNE	9	43 713,27 €	58 642,38 €	65 038,74 €	65 625,13 €	72 163,29 €	85 717,23 €	19,88
BRETAGNE	19	15 947,06 €	61 389,98 €	68 088,78 €	69 186,38 €	78 415,27 €	89 268,79 €	23,13
CENTRE	13	67 429,97 €	72 606,81 €	76 573,15€	78 014,01 €	80 464,31 €	95 095,65€	9,49
CHAMPAGNE-ARDENNE	7	59 839,86 €	63 637,40 €	68 434,82 €	70 315,60 €	74 494,56 €	77 931,28 €	9,25
CORSE	2	59 494,16 €	59 494,16 €	69 511,92 €	69 967,27 €	80 440,39 €	80 440,39 €	21,17
FRANCHE-COMTÉ	8	54 129,90 €	59 163,27 €	68 072,16 €	69 071,41 €	77 256,64 €	89 024,31 €	17,63
GUADELOUPE	2	76 138,93 €	76 138,93 €	81 289,01 €	80 216,08 €	84 293,22 €	84 293,22€	7,19
GUYANE	1	32 276,90 €	32 276,90 €	32 276,90 €	32 276,90 €	32 276,90 €	32 276,90 €	
HAUTE-NORMANDIE	9	39 100,24 €	67 124,18 €	74 674,30 €	76 432,79 €	78 892,84 €	84 466,81 €	22,88
ÎLE DE FRANCE	11	67 295,60 €	84 248,28 €	86 662,87 €	87 227,11 €	98 597,24 €	107 079,65€	13,29
LANGUEDOC-ROUSSILLON	13	37 794,70 €	62 030,47 €	70 863,34 €	66 459,12 €	84 426,45 €	90 163,65€	22,55
LIMOUSIN	12	52 925,32 €	58 374,82 €	62 535,87 €	61 304,89 €	67 551,86 €	78 014,40 €	12,31
LORRAINE	17	11 480,39 €	58 906,58 €	59 372,89 €	64 677,30 €	69 936,74 €	111 301,20€	29,87
MARTINIQUE	2	88 735,43 €	88 735,43 €	88 798,13 €	88 808,36 €	88 881,29 €	88 881,29 €	0,12
MIDI-PYRÉNÉES	27	58 085,10 €	64 726,94 €	71 108,88 €	69 748,66 €	74 708,51 €	92 393,49 €	12,83
NORD-PAS DE CALAIS	27	27 885,47 €	60 064,73 €	69 067,18 €	73 528,44 €	77 971,96 €	93 444,13 €	25,05
OCÉAN INDIEN	3	66 892,77 €	66 892,77 €	77 586,14 €	76 148,63 €	93 213,13 €	93 213,13 €	16,95
PAYS DE LA LOIRE	17	3 293,79 €	65 881,09 €	66 669,98 €	68 869,07 €	72 956,25 €	87 075,60 €	33,81
PICARDIE	2	62 977,80 €	62 977,80 €	64 593,11 €	64 391,20 €	65 804,60 €	65 804,60 €	3,10
POITOU-CHARENTES	17	49 359,54 €	59 645,84 €	67 062,40 €	69 853,61 €	75 235,89 €	104 428,71 €	20,64
PACA	14	24 697,91 €	70 247,77 €	73 054,06 €	75 128,73 €	80 800,37 €	97 044,28 €	22,84
RHÔNE-ALPES	17	22 439,00 €	61 461,70 €	68 246,25 €	70 180,34 €	77 239,85 €	91 375,08 €	24,94

CATÉGORIE: 354 - SSIAD

LIBELLÉ REGION	Nombre de structures	MIN	25° percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
ALSACE	32	9 840,33 €	11 116,13 €	12 504,78 €	11 564,05 €	12 296,91 €	15 079,88 €	11,58
AQUITAINE	48	7 749,61 €	10 776,97 €	11 872,57 €	11 998,40 €	13 079,99 €	16 593,32 €	15,30
AUVERGNE	9	11 920,85 €	12 750,98 €	13 968,33 €	13 727,34 €	14 441,58 €	16 358,58 €	10,40
BASSE-NORMANDIE	34	10 138,12 €	11 765,19 €	12 650,60 €	12 526,76 €	13 184,73 €	14 764,78 €	8,76
BOURGOGNE	13	6 776,18 €	11 324,59 €	11 905,36 €	11 731,60 €	13 091,91 €	15 389,38 €	17,99
BRETAGNE	42	990,24 €	11 629,60 €	12 415,43 €	12 492,52 €	13 045,93 €	14 160,92 €	16,29
CENTRE	1	11 626,62 €	11 626,62 €	11 626,62 €	11 626,62 €	11 626,62 €	11 626,62 €	
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	6 861,74 €	11 011,83€	11 627,60 €	12 283,66 €	13 799,19 €	16 851,54 €	18,22
CORSE	5	9 170,13 €	9 846,27 €	11 928,56 €	11 842,38 €	13 993,32 €	15 185,93 €	21,55
FRANCHE-COMTÉ	17	9 092,56 €	10 731,55€	11 566,80 €	11 327,81 €	12 049,20 €	13 419,96 €	8,97
GUADELOUPE	8	15 036,08 €	16 226,54 €	16 942,01 €	16 869,25€	17 494,21 €	18 885,69 €	6,87
HAUTE-NORMANDIE	40	3 014,05 €	12 328,42 €	13 253,54 €	13 566,83 €	14 580,14 €	17 199,41 €	20,84
ÎLE DE FRANCE	1	11 444,17 €	11 444,17 €	11 444,17 €	11 444,17 €	11 444,17 €	11 444,17 €	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	11	11 151,96 €	12 140,49 €	13 419,67 €	12 912,43 €	13 970,95 €	28 960,72 €	33,99
LIMOUSIN	13	10 491,78 €	12 051,64 €	12 406,38 €	12 349,51 €	13 691,18 €	17 826,10 €	14,36
LORRAINE	13	10 612,79 €	11 854,40 €	12 453,24 €	12 514,67 €	13 421,14 €	13 865,50 €	7,89
MARTINIQUE	11	12 425,45 €	14 619,85 €	16 469,89 €	15 800,99 €	17 884,39 €	23 911,77 €	18,17
MIDI-PYRÉNÉES	111	3 820,40 €	11 710,73 €	12 503,45 €	12 524,90 €	13 757,97 €	17 232,92 €	13,12
NORD-PAS DE CALAIS	59	360,22 €	10 359,65 €	10 933,24 €	11 054,87 €	11 945,16 €	16 178,28 €	23,15
OCÉAN INDIEN	1	17 513,74 €	17 513,74 €	17 513,74 €	17 513,74 €	17 513,74 €	17 513,74 €	
PAYS DE LA LOIRE	6	12 903,60 €	13 066,33 €	13 316,17 €	13 379,56 €	13 781,02 €	14 990,55€	5,72
POITOU-CHARENTES	22	10 993,49 €	12 107,17 €	13 706,94 €	13 319,73 €	14 433,94 €	17 947,56 €	13,59
RHÔNE-ALPES	9	11 168,21 €	12 824,60 €	13 852,42 €	13 648,05 €	14 050,35 €	14 571,59€	8,86



LIBELLÉ RÉGION	Nombre de structures	MIN	25 ^e percentile (Q1)	Moyenne pondérée	Médiane	75° percentile (Q3)	MAX	Coeff Variation
ALSACE	6	15 317,94 €	17 767,74 €	21 811,43 €	20 161,34 €	22 267,15 €	28 840,12 €	22,40
AQUITAINE	17	11 040,22 €	20 795,03 €	22 286,48 €	23 685,77 €	25 837,26 €	29 649,94 €	20,96
AUVERGNE	14	10 174,79 €	15 849,98 €	22 403,02 €	18 318,30 €	22 861,22 €	67 109,45 €	63,59
BASSE-NORMANDIE	9	17 712,81 €	19 321,87 €	21 324,98 €	21 777,57 €	22 768,91 €	27 688,19 €	14,22
BOURGOGNE	17	10 619,52 €	21 115,72 €	21 663,29 €	21 784,94 €	23 624,30 €	26 509,81 €	15,92
BRETAGNE	60	10 694,86 €	21 754,43 €	35 328,08 €	23 676,34 €	43 230,05 €	93 765,11 €	63,89
CENTRE	25	13 400,02 €	21 499,53 €	24 745,52 €	23 751,59 €	24 699,28 €	48 853,71 €	28,29
CHAMPAGNE-ARDENNE	8	1 551,48 €	14 564,66 €	33 474,12 €	23 578,69 €	31 694,15 €	79 238,83 €	85,83
CORSE	2	27 400,57 €	27 400,57 €	36 380,29 €	63 319,47 €	99 238,37 €	99 238,37 €	80,22
FRANCHE-COMTÉ	7	16 346,08 €	23 748,81 €	32 988,78 €	25 492,70 €	28 801,41 €	56 296,59 €	43,85
HAUTE-NORMANDIE	13	981,32€	19 434,15€	23 015,00 €	20 849,75 €	22 111,48 €	41 266,53 €	52,12
ÎLE DE FRANCE	5	9 025,66 €	19 509,98 €	20 401,46 €	20 862,26 €	22 726,98 €	24 339,84 €	31,23
LANGUEDOC-ROUSSILLON	5	18 381,79 €	24 637,26 €	44 896,00 €	28 657,86 €	49 821,98 €	87 878,75 €	67,58
LIMOUSIN	5	20 937,15 €	22 517,36 €	37 982,84 €	24 490,88 €	71 046,09 €	97 002,56 €	73,88
LORRAINE	4	13 688,62 €	15 870,71 €	21 232,49 €	20 336,29 €	22 945,08 €	23 270,38 €	23,00
MARTINIQUE	2	22 948,46 €	22 948,46 €	24 772,35 €	25 103,96 €	27 259,47 €	27 259,47 €	12,14
MIDI-PYRÉNÉES	31	1 152,67 €	18 404,16 €	22 253,25 €	20 667,47 €	23 106,92 €	79 032,38 €	58,76
NORD-PAS DE CALAIS	31	15 038,75 €	20 579,02 €	26 281,22 €	23 242,06 €	25 854,96 €	68 031,08 €	46,48
OCÉAN INDIEN	6	22 852,84 €	27 770,72 €	29 329,17 €	29 048,72 €	30 112,29 €	33 131,67 €	11,80
PAYS DE LA LOIRE	14	6 732,31 €	15 877,96 €	27 006,61 €	18 974,96 €	24 401,59 €	40 668,76 €	40,19
PICARDIE	1	31 500,50 €	31 500,50 €	31 500,50 €	31 500,50 €	31 500,50 €	31 500,50 €	
POITOU-CHARENTES	17	45,61 €	18 776,87 €	21 768,39 €	21 788,94 €	23 666,29 €	26 232,77 €	28,85
PACA	12	3 001,20 €	19 576,03 €	26 971,27 €	22 928,56 €	29 117,71 €	64 441,10 €	57,02
RHÔNE-ALPES	25	14 336,09 €	21 489,15€	26 205,71 €	22 960,76 €	27 786,13 €	76 371,34 €	50,83

ANNEXE 2 – Fiche de synthèse par catégorie

CATÉGORIE: 183 - IME

Nom Variable Nom de struct Offre de services 00-Capacité installée et financée 01-Taux d'occupation 02-Taux de Réalisation EXTERNAT	583 572 60 312	Moyenne pondérée 64 88,55% 100,19%	Nombre de structures 1 009 971	MIN 1	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
00-Capacité installée et financée 01-Taux d'occupation	572 60 312	88,55%		1					
01-Taux d'occupation	572 60 312	88,55%		1					
·	60 312	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	971		30	50	72	270	64,19
02-Taux de Réalisation EXTERNAT	312	100,19%		36,94%	81,09%	87,71%	93,30%	132,88%	14,06
			91	73,84%	95,48%	100,25%	104,50%	126,66%	9,13
02-Taux de Réalisation INTERNAT		97,44%	576	73,57%	93,12%	99,29%	102,93%	123,64%	8,98
02-Taux de Réalisation SEMI-INTERNAT	469	100,16%	761	69,18%	96,12%	100,30%	104,44%	131,04%	9,36
02-Taux de Réalisation AUTRES	31	96,43%	75	59,08%	86,00%	96,28%	105,56%	135,21%	16,25
02-Taux de Réalisation TOTAL	562	99,44%	954	73,78%	96,46%	100,04%	102,11%	122,12%	6,57
Ressources humaines mises en œuvre									
03-Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	573	44 214,60 €	987	14 716,71 €	41 135,36 €	44 371,18 €	48 226,03 €	76 238,30 €	14,08
03-Poids du personnel extérieur à l'établissement	344	1,17%	579	0,01%	0,18%	0,69%	1,80%	5,82%	109,99
03-Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION %	576	3,48%	994	0,00%	2,60%	3,81%	5,22%	11,79%	52,26
03-Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT %	580	3,44%	1 000	0,00%	2,72%	3,85%	5,25%	12,50%	53,29
03-Taux d'encadrement MEDICAL %	569	0,66%	972	0,00%	0,22%	0,55%	1,10%	3,75%	99,69
03-Taux d'encadrement PARAMEDICAL %	582	5,79%	1 000	0,00%	3,87%	5,92%	9,88%	63,38%	100,81
03-Taux d'encadrement RESTAURATION %	366	1,37%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	2,13%	22,23%	184,52
03-Taux d'encadrement SERVICES GENERAUX %	577	10,75%	993	0,00%	6,45%	11,28%	16,56%	35,14%	61,33
03-Taux d'encadrement SOCIO-EDUCATIF %	580	32,83%	1 003	0,00%	26,28%	34,76%	46,11%	113,33%	47,33
03-Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS %	371	1,89%	1 007	0,00%	0,00%	0,00%	2,50%	72,17%	243,34
03-Taux d'encadrement TOTAL %	579	60,39%	1 002	0,00%	52,15%	67,76%	89,10%	194,79%	41,05
Moyens financiers mis en œuvre					`				
04-Taux de frais de siège	447	3,16%	748	0,01%	2,08%	2,83%	3,76%	11,09%	51,40
05-Part des prestations extérieures sur dépense totale	534	2,01%	917	0,00%	0,29%	1,59%	3,51%	10,84%	96,51
05-Part du Transport usager sur dépense totale	461	4,37%	780	0,00%	1,72%	3,84%	6,31%	9,33%	66,96
05-Transport usager par place	446	1 710,19€	698	0,80€	678,24 €	1 549,75 €	2 475,15 €	3 543,35 €	65,49
06-Taux de marge brute	576	7,95%	991	-29,94%	2,92%	7,10%	11,91%	40,20%	109,72
07-Taux de CAF	564	4,05%	979	-11,51%	1,65%	3,32%	5,65%	16,31%	95,06
08-Taux d'amortissement	571	6,03%	983	0,07%	3,36%	5,19%	7,49%	19,60%	58,35%
09-Part des amortissements dans la CAF	488	139,40%	840	-133,58%	100,00%	122,25%	172,79%	397,26%	61,60
10-Montant moyen des CNR par ESMS	583	40 712,80 €	1 008	0,00€	0,00€	0,00€	4 216,60 €	5 391 387,20 €	695,26
10-Part des CNR dans les dépenses réalisées	583	1,54%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	0,22%	101,38%	490,18
10-Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	583	15 945,53 €	1 009	-601 472,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	2 177 507,53 €	998,95
11-Coût moyen net hors provision par place (sans CNR)	578	37 003,55 €	1 000	799,46 €	32 517,19 €	41 627,87 €	52 762,82 €	118 093,81 €	38,41

CATÉGORIE: 186 - ITEP

Nom Variable		GORIE I.T.E.P.		Etal	blissement	- Enfants Ha	ndicapés (P	Н)	
nom variable	Nombre de structures	Moyenne pondérée	Nombre de structures	MIN	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
Offre de services									
00-Capacité installée et financée	208	41	1 009	1	30	50	72	270	64,19
01-Taux d'occupation	202	85,23%	971	36,94%	81,09%	87,71%	93,30%	132,88%	14,06
02-Taux de Réalisation EXTERNAT	13	101,22%	93	55,00%	94,88%	100,17%	104,29%	126,66%	11,02
02-Taux de Réalisation INTERNAT	147	97,72%	576	73,57%	93,12%	99,29%	102,93%	123,64%	8,98
02-Taux de Réalisation SEMI-INTERNAT	147	99,60%	761	69,18%	96,12%	100,30%	104,44%	131,04%	9,36
02-Taux de Réalisation AUTRES	20	95,33%	75	59,08%	86,00%	96,28%	105,56%	135,21%	16,25
02-Taux de Réalisation TOTAL	193	98,83%	954	73,78%	96,46%	100,04%	102,11%	122,12%	6,57
Ressources humaines mises en œuvre									
03-Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	204	45 215,30 €	987	14 716,71 €	41 135,36 €	44 371,18 €	48 226,03 €	76 238,30 €	14,08
03-Poids du personnel extérieur à l'établissement	106	0,69%	579	0,00%	0,18%	0,69%	1,80%	5,82%	109,99
03-Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION %	207	4,81%	994	0,00%	2,60%	3,81%	5,22%	11,79%	52,26
03-Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT %	205	4,85%	1 000	0,00%	2,72%	3,85%	5,25%	12,50%	53,29
03-Taux d'encadrement MEDICAL %	199	0,98%	972	0,00%	0,22%	0,55%	1,10%	3,75%	99,69
03-Taux d'encadrement PARAMEDICAL %	208	5,79%	1 000	0,00%	3,87%	5,92%	9,88%	63,38%	100,81
03-Taux d'encadrement RESTAURATION %	141	1,46%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	2,13%	22,23%	184,52
03-Taux d'encadrement SERVICES GENERAUX %	207	16,03%	993	0,00%	6,45%	11,28%	16,56%	35,14%	61,33
03-Taux d'encadrement SOCIO-EDUCATIF %	208	40,26%	1 003	0,00%	26,28%	34,76%	46,11%	113,33%	47,33
03-Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS %	126	3,50%	1 007	0,00%	0,00%	0,00%	2,50%	72,17%	243,34
03-Taux d'encadrement TOTAL %	208	78,14%	1 002	0,00%	52,15%	67,76%	89,10%	194,79%	41,05
Moyens financiers mis en œuvre									
04-Taux de frais de siège	140	2,99%	748	0,01%	2,08%	2,83%	3,76%	11,09%	51,40
05-Part des prestations extérieures sur dépense totale	192	1,26%	917	0,00%	0,29%	1,59%	3,51%	10,84%	96,51
05-Part du Transport usager sur dépense totale	187	2,56%	780	0,00%	1,72%	3,84%	6,31%	9,33%	66,96
05-Transport usager par place	180	1 134,40 €	698	0,80€	678,24 €	1 549,75 €	2 475,15 €	3 543,35 €	65,49
06-Taux de marge brute	203	7,52%	991	-29,94%	2,92%	7,10%	11,91%	40,20%	109,72
07-Taux de CAF	203	3,69%	979	-11,51%	1,65%	3,32%	5,65%	16,31%	95,06
08-Taux d'amortissement	203	5,60%	983	0,07%	3,36%	5,19%	7,49%	19,60%	58,35%
09-Part des amortissements dans la CAF	176	134,70%	840	-133,58%	100,00%	122,25%	172,79%	397,26%	61,60
10-Montant moyen des CNR par ESMS	208	13 204,10 €	1 008	0,00€	0,00€	0,00€	4 216,60 €	5 391 387,20 €	695,26
10-Part des CNR dans les dépenses réalisées	208	0,63%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	0,22%	101,38%	490,18
10-Montant moyen du solde des reprises de résultats	208	16 314,22 €	1 009	-601 472,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	2 177 507,53 €	998,95
par ESMS 11-Coût moyen net hors provision par place (sans CNR)	208	47 112,76 €	1 000	799.46 €	32 517.19 €	41 627.87 €	52 762,82 €	118 093,81 €	38,41

Analyse des Comptes Administratifs 2013

CATÉGORIE : 192 - IEM

	CATE 192 -			Etal	blissement	- Enfants Ha	ndicapés (P	H)	
Nom Variable	Nombre de structures	Moyenne pondérée	Nombre de structures	MIN	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
Offre de services									
00-Capacité installée et financée	63	58	1 009	1	30	50	72	270	64,19
01-Taux d'occupation	61	79,74%	971	36,94%	81,09%	87,71%	93,30%	132,88%	14,06
02-Taux de Réalisation EXTERNAT	5	102,25%	93	55,00%	94,88%	100,17%	104,29%	126,66%	11,02
02-Taux de Réalisation INTERNAT	38	100,68%	576	73,57%	93,12%	99,29%	102,93%	123,64%	8,98
02-Taux de Réalisation SEMI-INTERNAT	54	97,81%	761	69,18%	96,12%	100,30%	104,44%	131,04%	9,36
02-Taux de Réalisation AUTRES	2	106,70%	75	59,08%	86,00%	96,28%	105,56%	135,21%	16,25
02-Taux de Réalisation TOTAL	60	98,66%	954	73,78%	96,46%	100,04%	102,11%	122,12%	6,57
Ressources humaines mises en œuvre									
03-Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	61	47 289,07 €	987	14 716,71 €	41 135,36 €	44 371,18 €	48 226,03 €	76 238,30 €	14,08
03-Poids du personnel extérieur à l'établissement	43	1,48%	579	0,00%	0,18%	0,69%	1,80%	5,82%	109,99
03-Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION %	61	4,79%	994	0,00%	2,60%	3,81%	5,22%	11,79%	52,26
03-Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT %	63	3,41%	1000	0,00%	2,72%	3,85%	5,25%	12,50%	53,29
03-Taux d'encadrement MEDICAL %	60	0,98%	972	0,00%	0,22%	0,55%	1,10%	3,75%	99,69
03-Taux d'encadrement PARAMEDICAL %	62	22,98%	1000	0,00%	3,87%	5,92%	9,88%	63,38%	100,81
03-Taux d'encadrement RESTAURATION %	51	0,75%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	2,13%	22,23%	184,52
03-Taux d'encadrement SERVICES GENERAUX %	62	10,32%	993	0,00%	6,45%	11,28%	16,56%	35,14%	61,33
03-Taux d'encadrement SOCIO-EDUCATIF %	63	30,27%	1003	0,00%	26,28%	34,76%	46,11%	113,33%	47,33
03-Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS %	42	1,22%	1 007	0,00%	0,00%	0,00%	2,50%	72,17%	243,34
03-Taux d'encadrement TOTAL %	63	77,29%	1002	0,00%	52,15%	67,76%	89,10%	194,79%	41,05
Moyens financiers mis en œuvre					-		-		
04-Taux de frais de siège	51	2,03%	748	0,01%	2,08%	2,83%	3,76%	11,09%	51,40
05-Part des prestations extérieures sur dépense totale	58	2,47%	917	0,00%	0,29%	1,59%	3,51%	10,84%	96,51
05-Part du Transport usager sur dépense totale	38	5,04%	780	0,00%	1,72%	3,84%	6,31%	9,33%	66,96
05-Transport usager par place	17	1 896,98 €	698	0,80€	678,24 €	1 549,75 €	2 475,15 €	3 543,35 €	65,49
06-Taux de marge brute	62	7,90%	991	-29,94%	2,92%	7,10%	11,91%	40,20%	109,72
07-Taux de CAF	58	3,15%	979	-11,51%	1,65%	3,32%	5,65%	16,31%	95,06
08-Taux d'amortissement	62	5,88%	983	0,07%	3,36%	5,19%	7,49%	19,60%	58,35%
09-Part des amortissements dans la CAF	51	135,50%	840	-133,58%	100,00%	122,25%	172,79%	397,26%	61,60
10-Montant moyen des CNR par ESMS	63	61 153,46 €	1 008	0,00€	0,00€	0,00€	4 216,60 €	5 391 387,20 €	695,26
10-Part des CNR dans les dépenses réalisées	63	1,54%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	0,22%	101,38%	490,18
10-Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	63	-8 650,98 €	1 009	-601 472,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	2 177 507,53 €	998,95
11-Coût moyen net hors provision par place (sans CNR)	61	52 364,21 €	1000	799,46 €	32 517,19 €	41 627,87 €	52 762,82 €	118 093,81 €	38,41

CATÉGORIE: 188 - Étab.Enf.ado.Poly.

	CATE			Eta	ablissement	- Enfants H	andicapés (F	PH)	
Nom Variable	Nombre de structures	Moyenne pondérée	Nombre de structures	MIN	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
Offre de services									
00-Capacité installée et financée	81	28	1 009	1	30	50	72	270	64,19
01-Taux d'occupation	72	95,81%	971	36,94%	81,09%	87,71%	93,30%	132,88%	14,06
02-Taux de Réalisation EXTERNAT	10	100,00%	93	55,00%	94,88%	100,17%	104,29%	126,66%	11,02
02-Taux de Réalisation INTERNAT	45	98,29%	576	73,57%	93,12%	99,29%	102,93%	123,64%	8,98
02-Taux de Réalisation SEMI-INTERNAT	56	97,82%	761	69,18%	96,12%	100,30%	104,44%	131,04%	9,36
02-Taux de Réalisation AUTRES	7	96,33%	75	59,08%	86,00%	96,28%	105,56%	135,21%	16,25
02-Taux de Réalisation TOTAL	75	98,42%	954	73,78%	96,46%	100,04%	102,11%	122,12%	6,57
Ressources humaines mises en œuvre									
03-Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	79	44 637,95 €	987	14 716,71 €	41 135,36 €	44 371,18 €	48 226,03 €	76 238,30 €	14,08
03-Poids du personnel extérieur à l'établissement	50	1,72%	579	0,00%	0,18%	0,69%	1,80%	5,82%	109,99
03-Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION %	79	5,50%	994	0,00%	2,60%	3,81%	5,22%	11,79%	52,26
03-Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT %	79	5,19%	1000	0,00%	2,72%	3,85%	5,25%	12,50%	53,29
03-Taux d'encadrement MEDICAL %	71	1,38%	972	0,00%	0,22%	0,55%	1,10%	3,75%	99,69
03-Taux d'encadrement PARAMEDICAL %	74	24,25%	1000	0,00%	3,87%	5,92%	9,88%	63,38%	100,81
03-Taux d'encadrement RESTAURATION %	57	1,54%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	2,13%	22,23%	184,52
03-Taux d'encadrement SERVICES GENERAUX %	73	13,09%	993	0,00%	6,45%	11,28%	16,56%	35,14%	61,33
03-Taux d'encadrement SOCIO-EDUCATIF %	79	54,92%	1003	0,00%	26,28%	34,76%	46,11%	113,33%	47,33
03-Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS %	59	2,38%	1 007	0,00%	0,00%	0,00%	2,50%	72,17%	243,34
03-Taux d'encadrement TOTAL %	79	118,23%	1002	0,00%	52,15%	67,76%	89,10%	194,79%	41,05
Moyens financiers mis en œuvre									
04-Taux de frais de siège	61	3,11%	748	0,01%	2,08%	2,83%	3,76%	11,09%	51,40
05-Part des prestations extérieures sur dépense totale	74	3,62%	917	0,00%	0,29%	1,59%	3,51%	10,84%	96,51
05-Part du Transport usager sur dépense totale	54	4,42%	780	0,00%	1,72%	3,84%	6,31%	9,33%	66,96
05-Transport usager par place	22	2 076,49 €	698	0,80€	678,24 €	1 549,75 €	2 475,15 €	3 543,35 €	65,49
06-Taux de marge brute	79	8,14%	991	-29,94%	2,92%	7,10%	11,91%	40,20%	109,72
07-Taux de CAF	80	4,80%	979	-11,51%	1,65%	3,32%	5,65%	16,31%	95,06
08-Taux d'amortissement	79	5,42%	983	0,07%	3,36%	5,19%	7,49%	19,60%	58,35%
09-Part des amortissements dans la CAF	70	129,30%	840	-133,58%	100,00%	122,25%	172,79%	397,26%	61,60
10-Montant moyen des CNR par ESMS	81	26 193,10 €	1 008	0,00€	0,00€	0,00€	4 216,60 €	5 391 387,20 €	695,26
10-Part des CNR dans les dépenses réalisées	81	1,16%	1 008	0,00%	0,00%	0,00%	0,22%	101,38%	490,18
10-Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	81	-1 655,01 €	1 009	-601 472,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	2 177 507,53 €	998,95
11-Coût moyen net hors provision par place (sans CNR)	80	72 767,64 €	1000	799,46 €	32 517,19 €	41 627,87 €	52 762,82 €	118 093,81 €	38,41

Analyse des Comptes Administratifs 2013

CATÉGORIE : 255 - MAS

	CATE(255 - N			Eta	blissement	- Adultes ha	dultes handicapés (PH)		
Nom Variable	Nombre de structures		Nombre de structures	MIN	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
Offre de services									
00-Capacité installée et financée	302	43	1 287	1	28	50	83	525	84,62
01-Taux d'occupation	289	87,58%	1 201	38,33%	76,85%	82,64%	90,76%	135,46%	13,88
02-Taux de Réalisation EXTERNAT	43	92,00%	330	9,48%	92,11%	97,30%	100,40%	128,20%	16,38
02-Taux de Réalisation INTERNAT	272	99,74%	599	73,68%	98,34%	100,18%	101,97%	120,48%	5,99
02-Taux de Réalisation SEMI-INTERNAT	102	98,08%	356	71,34%	93,80%	98,66%	101,66%	132,50%	9,58
02-Taux de Réalisation AUTRES	32	97,42%	195	53,00%	94,02%	98,89%	101,35%	135,57%	12,83
02-Taux de Réalisation TOTAL	286	99,26%	1 178	73,68%	95,84%	99,69%	101,28%	121,90%	6,08
Ressources humaines mises en œuvre		•			•	•	•		•
03-Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	292	42 958,74 €	1 249	12 626,22 €	41 013,78 €	45 013,09 €	48 670,60 €	79 334,69 €	16,31
03-Poids du personnel extérieur à l'établissement	188	1,28%	617	0,00%	0,30%	1,03%	2,59%	5,86%	98,62
03-Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION %	296	3,93%	1 273	0,00%	0,00%	2,00%	3,37%	11,45%	94,61
03-Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT %	301	4,12%	1 282	0,00%	0,10%	1,96%	3,33%	12,50%	94,50
03-Taux d'encadrement MEDICAL %	249	0,81%	1 168	0,00%	0,00%	0,09%	0,63%	3,80%	153,69
03-Taux d'encadrement PARAMEDICAL %	229	21,89%	1 204	0,00%	0,25%	1,38%	20,75%	63,85%	140,89
03-Taux d'encadrement RESTAURATION %	244	1,26%	1 287	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	58,67%	467,13
03-Taux d'encadrement SERVICES GENERAUX %	290	13,86%	1 267	0,00%	0,00%	1,22%	4,87%	34,55%	161,37
03-Taux d'encadrement SOCIO-EDUCATIF %	294	52,93%	1 275	0,00%	8,33%	13,78%	23,57%	115,55%	114,52
03-Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS %	223	3,93%	1 287	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	96,09%	384,98
03-Taux d'encadrement TOTAL %	295	120,16%	1 275	0,00%	20,33%	30,60%	81,65%	191,78%	85,27
Moyens financiers mis en œuvre									
04-Taux de frais de siège	192	2,98%	701	0,02%	2,16%	2,94%	3,93%	12,28%	54,62
05-Part des prestations extérieures sur dépense totale	265	5,59%	832	0,00%	1,17%	3,34%	8,02%	10,84%	69,38
05-Part du Transport usager sur dépense totale	205	0,91%	624	0,00%	0,24%	1,16%	3,00%	9,10%	112,69
05-Transport usager par place	203	717,34 €	640	0,07€	66,32 €	353,50€	817,39 €	3 505,65 €	114,16
06-Taux de marge brute	300	2,70%	1 268	-30,27%	-1,09%	3,59%	8,54%	41,03%	210,78
07-Taux de CAF	297	5,04%	1 258	-10,67%	1,04%	2,88%	5,39%	16,52%	100,24
08-Taux d'amortissement	299	6,17%	1 231	0,01%	1,99%	4,02%	6,57%	19,06%	74,29%
09-Part des amortissements dans la CAF	271	125,90%	1 111	-122,02%	100,00%	102,99%	144,43%	394,39%	60,03
10-Montant moyen des CNR par ESMS	302	20 665,29 €	1 288	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	1 625 447,00 €	743,55
10-Part des CNR dans les dépenses réalisées	302	0,60%	1 288	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	111,54%	826,52
10-Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	302	8 294,65 €	1 288	-308 121,30 €	0,00€	0,00€	0,00€	370 000,00 €	1 299,34
11-Coût moyen net hors provision par place (sans CNR)	298	69 665,62 €	1 277	45,61 €	12 279,97 €	17 170,64 €	46 525,89 €	111 301,20 €	84,58



	CATE 437 - I	GORIE F.A.M.		Etab	lissement -	Adultes ha	ndicapés (Ph	l)	
Nom Variable	Nombre de structures	Moyenne pondérée	Nombre de structures	MIN	25ème percentile (Q1)	Médiane	75ème percentile (Q3)	MAX	Coeff Var
Offre de services									
00-Capacité installée et financée	340	28	1 287	1	28	50	83	525	84,62
01-Taux d'occupation	322	88,08%	1201	38,33%	76,85%	82,64%	90,76%	135,46%	13,88
02-Taux de Réalisation EXTERNAT	36	92,82%	330	9,48%	92,11%	97,30%	100,40%	128,20%	16,38
02-Taux de Réalisation INTERNAT	286	99,31%	599	73,68%	98,34%	100,18%	101,97%	120,48%	5,99
02-Taux de Réalisation SEMI-INTERNAT	37	97,21%	356	71,34%	93,80%	98,66%	101,66%	132,50%	9,58
02-Taux de Réalisation AUTRES	43	99,64%	195	53,00%	94,02%	98,89%	101,35%	135,57%	12,83
02-Taux de Réalisation TOTAL	316	99,13%	1178	73,68%	95,84%	99,69%	101,28%	121,90%	6,08
Ressources humaines mises en œuvre									
03-Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	328	41 793,63 €	1249	12 626,22 €	41 013,78 €	45 013,09 €	48 670,60 €	79 334,69 €	16,31
03-Poids du personnel extérieur à l'établissement	146	2,13%	617	0,00%	0,30%	1,03%	2,59%	5,86%	98,62
03-Taux d'encadrement ADMINISTRATION/GESTION %	338	0,56%	1273	0,00%	0,00%	2,00%	3,37%	11,45%	94,61
03-Taux d'encadrement DIRECTION/ENCADREMENT %	339	0,76%	1282	0,00%	0,10%	1,96%	3,33%	12,50%	94,50
03-Taux d'encadrement MEDICAL %	280	0,75%	1168	0,00%	0,00%	0,09%	0,63%	3,80%	153,69
03-Taux d'encadrement PARAMEDICAL %	330	26,78%	1204	0,00%	0,25%	1,38%	20,75%	63,85%	140,89
03-Taux d'encadrement RESTAURATION %	332	0,26%	1 287	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	58,67%	467,13
03-Taux d'encadrement SERVICES GENERAUX %	333	2,01%	1267	0,00%	0,00%	1,22%	4,87%	34,55%	161,37
03-Taux d'encadrement SOCIO-EDUCATIF %	337	15,43%	1275	0,00%	8,33%	13,78%	23,57%	115,55%	114,52
03-Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS %	267	2,31%	1 287	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	96,09%	384,98
03-Taux d'encadrement TOTAL %	338	54,09%	1275	0,00%	20,33%	30,60%	81,65%	191,78%	85,27
Moyens financiers mis en œuvre									
04-Taux de frais de siège	43	2,38%	701	0,02%	2,16%	2,94%	3,93%	12,28%	54,62
05-Part des prestations extérieures sur dépense totale	68	3,81%	832	0,00%	1,17%	3,34%	8,02%	10,84%	69,38
05-Part du Transport usager sur dépense totale	99	2,03%	624	0,00%	0,24%	1,16%	3,00%	9,10%	112,69
05-Transport usager par place	103	652,83 €	640	0,07€	66,32€	353,50 €	817,39€	3 505,65 €	114,16
06-Taux de marge brute	327	4,41%	1268	-30,27%	-1,09%	3,59%	8,54%	41,03%	210,78
07-Taux de CAF	328	2,13%	1258	-10,67%	1,04%	2,88%	5,39%	16,52%	100,24
08-Taux d'amortissement	300	2,97%	1231	0,01%	1,99%	4,02%	6,57%	19,06%	74,29%
09-Part des amortissements dans la CAF	263	104,10%	1111	-122,02%	100,00%	102,99%	144,43%	394,39%	60,03
10-Montant moyen des CNR par ESMS	340	3 125,83 €	1 288	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	1 625 447,00 €	743,55
10-Part des CNR dans les dépenses réalisées	340	0,41%	1 288	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	111,54%	826,52
10-Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	340	3 352,15 €	1 288	-308 121,30 €	0,00€	0,00€	0,00€	370 000,00 €	1 299,34
11-Coût moyen net hors provision par place (sans CNR)	336	26 385,27 €	1277	45,61 €	12 279,97 €	17 170,64 €	46 525,89 €	111 301,20 €	84,58

ANNEXE 3 – Indicateurs et formules de calcul

Indicateurs	Mode de calcul	Unité
Offre de services		
Taux d'occupation	Numérateur : Nombre de journées réalisées (externat, internat, semi-internat autres) Dénominateur : nombre de journées d'ouverture théoriques X capacité installées (places)	%
Taux de réalisation EXTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en EXTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en EXTERNAT (BE)	%
Taux de réalisation INTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en INTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en INTERNAT (BE)	%
Taux de réalisation SEMI-INTERNAT	Numérateur : Nombre de journées réalisées en SEMI-INTERNAT (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en SEMI-INTERNAT (BE)	%
Taux de réalisation AUTRES	Numérateur : Nombre de journées réalisées en AUTRES (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en AUTRES (BE)	%
Taux de réalisation TOTAL	Numérateur : Nombre de journées réalisées en TOTAL (CA) Dénominateur : Nombre de journées prévisionnelles en TOTAL (BE)	%
Ressources humaines mises en œuvre		
Coût salarial d'un ETP (sans CNR)	Numérateur : Charges de personnel réalisé (Groupe 2 des Dépenses) - CNR Charges de personnel (Groupe 2 des Dépenses) au CA Dénominateur : ETP TOTAL (PH) Au CA	€
Poids du personnel extérieur à l'établissement	Numérateur : Charges spécifiques au compte 621 - Personnel extérieur à l'établissement au CA Dénominateur : Charges de personnel réalisé (Groupe 2 des Dépenses) au CA	%
Taux d'encadrement ADMINISTRATION / GESTION	Numérateur : ETP ADMINISTRATION / GESTION au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement DIRECTION / ENCADREMENT	Numérateur : ETP DIRECTION / ENCADREMENT au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement MÉDICAL	Numérateur : ETP MÉDICAL au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement PARAMÉDICAL	Numérateur : ETP PARAMÉDICAL au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement RESTAURATION	Numérateur : ETP RESTAURATION au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement SERVICES GÉNÉRAUX	Numérateur : ETP SERVICES GÉNÉRAUX au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement SOCIO-ÉDUCATIF	Numérateur : ETP SOCIO-ÉDUCATIF au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement AUTRES FONCTIONS	Numérateur : ETP AUTRES FONCTIONS au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%
Taux d'encadrement TOTAL	Numérateur : ETP TOTAL (PH) au CA Dénominateur : capacité installée (places)	%

Indicateurs	Mode de calcul	Unité
Moyens financiers mis en œu	vre	
Taux de frais de siège	Numérateur : Charges spécifiques au compte 655 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Part des prestations extérieures sur dépense totale	Numérateur : Charges de prestations externes compte 6281 - Prestations de blanchissage à l'extérieur, 6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur, compte 6283 - Prestations de nettoyage à l'extérieur et 6284 - Prestations d'informatique à l'extérieur au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Part du Transport usager sur dépense totale	Numérateur : Charges de spécifiques au compte 6242 - Transports d'usagers au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Transport usager par place	Numérateur : Charges de spécifiques au compte 6242 - Transports d'usagers au CA Dénominateur : Capacité installées (places)	€
Taux de marge brute	Numérateur : Résultat d'exploitation= (Total des produits d'exploitation - Total des charges d'exploitation) Dénominateur : Recette totale réalisée	%
Taux de Capacité d'autofinancement (CAF)	Numérateur : Charges des comptes 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions + compte 675 : valeur comptable des éléments d'actif cédés – 775 : produit des cessions d'éléments d'actif – 777 : Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat – 778 : Autres produits exceptionnels – 78 : Reprises sur amortissements et provisions au CA Dénominateur : Somme des comptes de classe 7 réalisés – comptes 775 : produit des cessions d'éléments d'actif – 777 : Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat – 778 : Autres produits exceptionnels – 78 : Reprises sur amortissements et provisions au CA	%
Taux d'amortissement	Numérateur : Charges des comptes amortissements et des dépréciations au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Part des amortissements dans la CAF	Numérateur : Amortissements Dénominateur : CAF	%
Montant moyen des CNR par ESMS	Numérateur : Montant des CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA Dénominateur : Nombre d'établissements du panel	€
Part des CNR dans les dépenses réalisées	Numérateur : Montant des CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA Dénominateur : Charges des Dépenses - CNR des Groupe 1, Groupe 2 et Groupe 3 des Dépenses au CA	%
Montant moyen du solde des reprises de résultats par ESMS	Numérateur : Somme des Excédents - Somme des Déficits Dénominateur : Nombre d'établissements du panel	€
Coût net par place (sans CNR, recettes en atténuation et provisions)	Numérateur : Charges d'exploitation courante réalisées (Groupe 1 Dépenses) + Charges de personnel réalisées (Groupe 2 Dépenses) + Charges de structure réalisées (Groupe 3 Dépenses) hors provisions - Total CNR alloué - Autres produits relatifs à l'exploitation réalisés (Groupe 2 Recettes) - Produits financiers et non encaissables réalisés (Groupe 3 Recettes) Dénominateur : Capacité installée (places)	€

ANNEXE 4 – Glossaire

ARS : agence régionale de santé

BAPU: bureau d'aide psychologique universitaire

BE: budget exécutoire

CA: compte administratif N transmis par les ESMS avant le 30 avril N+1 aux ARS

CAFS : centre d'accueil familial spécialisé

CAMSP: centre d'action médico-sociale précoce

CCCRF: convention collective nationale de la Croix-Rouge française

CCNT: convention collective nationale de travail

CMPP: centre médico-psychopédagogique

CNAMTS : caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

CNR: crédits non reconductibles

CNSA : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CPO: centre de préorientation

CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

CRP: centre de rééducation professionnelle

DGF : dotation globale de fonctionnement

ESAT : établissement et service d'aide par le travail

ESMS: établissement et service médico-social

ETP: équivalent temps plein

FAM: foyer d'accueil médicalisé

FINESS: fichier national des établissements sanitaires et sociaux

FPH: fonction publique hospitalière

FPT: fonction publique territoriale

GVT : glissement, vieillesse, technicité

IEM: institut d'éducation motrice

IME: institut médico-éducatif

ITEP: institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

MAS: maison d'accueil spécialisée

OGD : objectif global de dépenses

PA: personne âgée



PH: personne handicapée

ImportCA: application pour la transmission dématérialisée des budgets exécutoires et des

comptes administratifs

SAMSAH: service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé

SESSAD : service d'éducation spécialisée et de soins à domicile

SPASAD : service polyvalent d'aide et de soins à domicile

SSIAD : service de soins infirmiers à domicile

UEROS : unité d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale